

La campagne de tri et traitement des céréales va bientôt commencer
Pour plus d'information appelez :
Alain CAMMAS

 **06 70 11 79 22**
N° Agrément AU 01212

N'attendez pas LA MOISSON
C'est aussi du **NEGOCE** de :
- matières premières - formules MASH à la carte
- aliment granulés - aliment Bio

L'essentiel de la semaine

- **Conjoncture**
Alors que les signaux de marché sont au vert, la FNB fait le point sur l'offre et la demande. p.5
- **AOP**
L'indicateur de valorisation des AOP fromagères Auvergne en hausse de 18 % sur 2022. p.6
- **Santé**
Face à l'urgence, les Donneurs de sang et l'Association des maires du Cantal renouvellent leur collaboration. p.8
- **Collectivités**
Le Département engage plus d'1M€ sur les projets de la Châtaigneraie cantalienne. p.11
- **Archéologie**
À Allanche, Fabien Delrieu a livré quelques secrets avant la reprise des fouilles au suc de Lermu. p.15
- **Pays de Mauriac**
Le dernier conseil communautaire a donné lieu à quelques discussions animées. p.19
- **Brocante**
L'expertise de Boisset a porté tous ses fruits lors d'une première expérience réussie à Salers. p.20
- **FRSEA**
L'agriculteur professionnel garant de la souveraineté alimentaire, thématique abordée lors de la dernière AG. p.23



L'union sur le web



Installation

Neussargues sur la route des rhums

Valentin Calvet a choisi de revenir au pays pour y créer son entreprise de rhums arrangés. p. 4

Initiative

La Ferme de chez nous ouvrira le 27 juillet



Les Gaec de Lugol, élevage Théron et Rispal S&O se sont associés afin d'ouvrir un magasin du côté d'Aurillac. C'est 100 % de produits locaux et de saison, et 100 % de produits fermiers.

p.3



Besoin de communiquer ?
Découvrez vite nos offres publicitaires.

Renseignements au 06 81 65 57 96



ZOOM



Brevet 2023 : les collégiens cantaliens devant haut la main

Les résultats provisoires au diplôme national du brevet session juin 2023 ont été diffusés : avec 90,3 % de taux de réussite l'académie de Clermont-Ferrand enregistre une progression de 1,6 point par rapport à la session 2022, et 81 % des admis obtiennent une mention. Quelle que soit la série, les élèves cantaloux s'imposent en tête du palmarès académique : 96,2 % en série générale (moyenne académique à 92,2 %), 86,9 % en série professionnelle (77 %).

VigiEau : une plate-forme pour informer sur les restrictions

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, a annoncé le 11 juillet le lancement de la plate-forme VigiEau (<https://vigieau.gouv.fr/>) qui permet d'informer les citoyens sur les restrictions sécheresse en cours. "Les particuliers pourront ainsi se tenir informés des restrictions les concernant (arrosage des jardins, remplissage des piscines, etc) et les ménages pourront y trouver des éco-gestes permettant de gagner en sobriété dans leurs usages tout en préservant l'eau à la maison", avance le communiqué du ministère. Sachant qu'en ce début d'été, la France accuse toujours un important déficit de recharge de ses nappes malgré des précipitations plus favorables au printemps. Au 1^{er} juillet déjà 84 départements présentaient des mesures de restriction et 15 étaient sous vigilance.

SNCF : la CGT craint une "déshumanisation" de la gare de Neussargues

Dans un communiqué, la CGT des cheminots du Cantal s'alarme de la "déshumanisation" de la gare de Neussargues, que la SNCF "prépare depuis deux ans", écrit le syndicat. "Si les projets de la direction aboutissent, cela se traduira par une absence totale ou partielle de cheminots pour assurer le service public ferroviaire au 10 décembre 2023 avec une remise en cause des prestations" aux clients. Le syndicat rappelle que Neussargues est "une gare de correspondance avec un réseau bénéficiant de travaux et qui doit être suivi d'un développement des dessertes. La ligne de l'Aubrac va bénéficier de travaux vitaux en 2024 suite aux alertes et rassemblements organisés par la CGT et les comités de défense de lignes. La déshumanisation de la gare de Neussargues est un non-sens", conclut la CGT.

En bref

Sécurité routière

Plus d'accidents en juin sur les routes cantaliennes

La préfecture a dévoilé les chiffres de la sécurité routière pour ce mois de juin 2023. Par rapport à l'année dernière, à la même époque, on note un accident de plus (18), mortel, et 18 blessés. Lors de contrôles, les forces de police et de gendarmerie, ont relevé 15 grands excès de vitesse (+40 km/h), 25 conduites sans permis, 102 infractions téléphone et distracteurs, 25 contrôles positifs aux stupéfiants et 34 conduites en état d'ivresse. Soixante-et-onze suspensions administratives de permis ont été faites, soit 426 depuis le début de l'année (+2,4 % par rapport à 2022).

Nuits de Marcolès

Ça démarre mercredi soir

Quatre soirées contées sont à nouveau programmées dès ce mercredi soir dans la Petite cité de caractère, direction les chemins de Provence, avec les histoires de Gilbert Chiron, natif du Vaucluse, André Gabriel, tambourinaire et musicien, Philippe Henry et ses instruments insolites. Ça démarre à peine la nuit tombée, à 21 h 30, mais la billetterie est ouverte dès 20 heures sur la place de la fontaine.

Tarifs adulte : 15 €, enfant : 7 € (7-12 ans).



Succédanés de viandes : le leader mondial en difficulté

Ses produits ne paraissent plus traduire la grande tendance souvent attendue et proclamée, mais plutôt une mode momentanée. L'entreprise Beyond Meat, le leader US et mondial des succédanés de viandes à base de végétaux a enregistré un déficit d'une centaine de millions de dollars et son chiffre d'affaires a chuté de 21 % au quatrième trimestre 2022. Les actions de Beyond Meat ont encore dévissé en juin de -33 %. Créée en 2009 l'entreprise a fait son entrée en bourse dix ans plus tard. Les actions ont démarré à 25 \$, pour atteindre un an plus tard 235 \$. Elles sont actuellement de 13 \$, face aux réalités tout autres que celles proclamées. Pour les analystes il sera difficile de redresser la barre. En effet, alors qu'ils doivent concurrencer la vraie viande, les prix de ces produits sont nettement plus élevés que les originaux. Ces succédanés à base végétale sont vendus deux fois plus cher que la viande bovine et trois à quatre fois plus que les viandes de volailles ou de porcs.

MadCow festival : la Grèce antique à l'honneur

Le MadCow festival revient les 4, 5 et 6 août, au lac des cascades, à Cheylade. La scénographie de l'événement, pensée par Marie Marcombe, est créée en fonction de l'univers de l'affiche. Pour cette nouvelle édition, l'univers "Grèce antique" : colonnes, temples, cascade... sera à l'honneur. Côté musique, le MadCow festival promet deux soirées de concerts enflammées ! Chaque année, les organisateurs relèvent le défi de proposer une programmation ambitieuse mêlant artistes reconnus et petites pépites à découvrir. Un seul mot d'ordre : une énergie contagieuse sur scène, de quoi réveiller les volcans du Cantal. Vendredi soir à minuit, un invité mystère fera vibrer le cœur des festivaliers... Un jeu concours sur la page Instagram du MadCow festival permet de tenter de découvrir son identité et gagner une dédicace.

Marché au cadran de Mauriac (17 juillet)

Effectif global : 299. Taux de vente : 91 %.

Cotations établies à partir d'animaux valablement vaccinés, sans déduction de jeun.

Effectif total : 213. Taux de vente : 96 %.

Croisés salers-charolais (mâles) : 250-300 kg : U : 3,20 € ; R : 3,12 € ; 300-350 kg : U : 3,22 € ; R : 3,11 €. 350-400 kg : U : 3,20 € ; R : 3,10 €. 400-450 kg : U : 3,25 € ; R : 3,18 €.

Croisées salers-charolais (femelles) : 300-350 kg : U : 3,05 € ; R : 3,00 €. 350-400 kg : U : 3,06 € ; R : 3,00 €.

Salers (mâles) : 250-300 kg : U : 2,75 € ; R : 2,55 €. 300-350 kg : U : 2,80 € ; R : 2,65 €. 350-400 kg : U : 2,70 € ; R : 2,63 €. 400-450 kg : U : 2,70 € ; R : 2,63 €.

Limousins (mâles) : 250-300 kg : U : 3,51 € ; R : 3,38 €. 300-350 kg : U : 3,52 € ; R : 3,35 €. 350-400 kg : U : 3,55 € ; R : 3,43 €. 400-450 kg : U : 3,58 € ; R : 3,40 €.

Limousins (femelles) : 250-300 kg : U : 3,11 € ; R : 2,98 €. 300-350 kg : U : 3,26 € ; R : 3,03 €. 350-400 kg : U : 3,28 € ; R : 3,06 €.

Aubracs (mâles) : 250-300 kg : U : 3,30 € ; R : 3,18 €. 300-350 kg : U : 3,27 € ; R : 3,20 €. 350-400 kg : U : 3,27 € ; R : 3,18 €. 400-450 kg : U : 3,22 € ; R : 3,17 €.

Aubracs (femelles) : 300-350 kg : U : 3,02 € ; R : 2,88 €. 350-400 kg : U : 3,00 € ; R : 2,85 €.

Tendances-observations : En cette mi-Juillet, les éleveurs sont occupés par les moissons et travaux de fenaison. Les apports sont donc réduits ce qui arrange bien la Demande qui reste timide vers l'export. La présentation est de qualité et les animaux sont vendus en grande majorité. Dans les veaux naisants, les fortes chaleurs perturbent le Commerce vers l'Espagne et les tarifs perdent quelques centimes. Dans les Gros Bovins l'Offre fait défaut et les prix restent fermes.

BROUTARDS : L'Offre est réduite et le Commerce reste calme.

VELLES : Ventes plus fluides dans les femelles de plus de 300 Kg.

PS : nos cotations sont établies sur des animaux valablement vaccinés et sans déduction de jeun.

Pas de marché le lundi 24 juillet en raison du tour de France, prochain marché lundi 31 juillet 2023 à 9 heures.

Date de clôture des annonces jeudi à 17 heures au 04 71 68 13 08.

Marché de Valuégols (17 juillet)

Nombre de veaux : 14 veaux.

Mâles montbéliard : 270 €

Mâles prim'holstein : 90 €

Mâles montbéliard / charolais : de 370 € à 465 €

Femelles montbéliard / charolais : de 270 € à 415 €

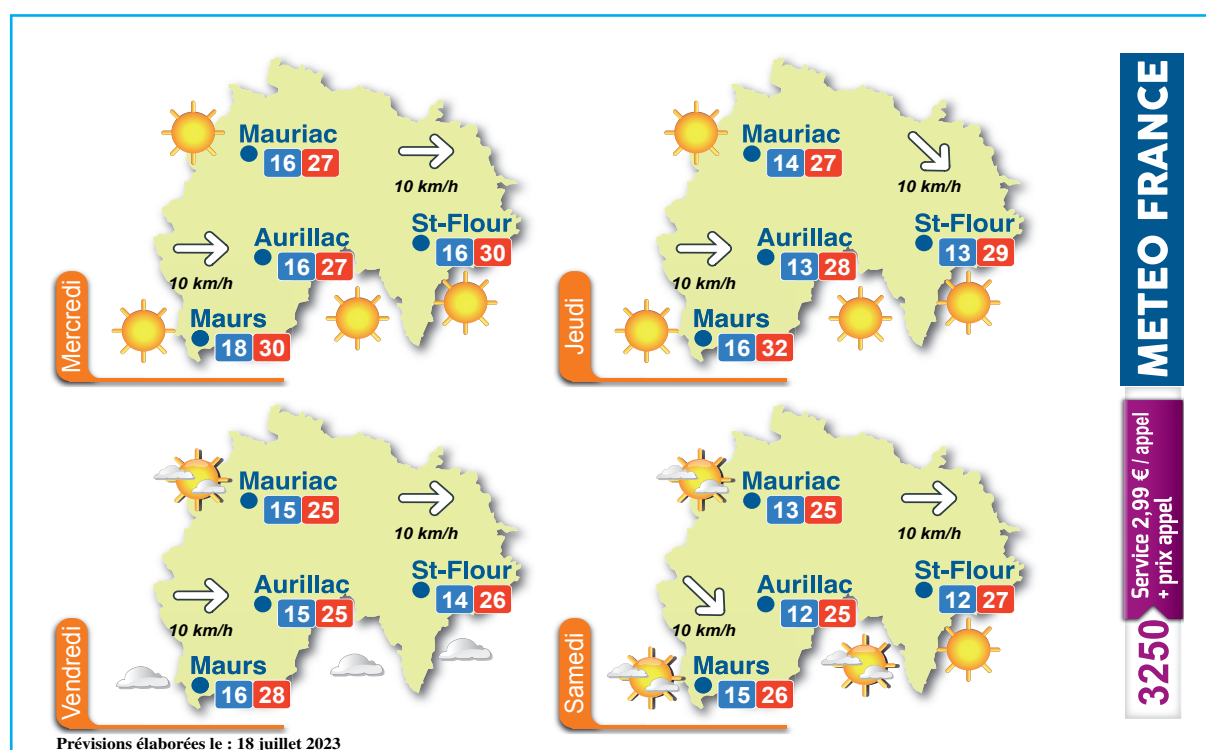
Mâles montbéliard / limousin : 295 €

Mâles prim'holstein / charolais : 365 €

Mâles jersiaise / charolais : 250 €

Femelles jersiaise / charolais : 110 €

Prochain marché lundi 24 juillet.



Prévisions élaborées le : 18 juillet 2023

Observations relevées la semaine dernière...

	Aurillac				Saint-Flour				Mauriac				Mauris				Marcentat			
	Température mini	Température maxi	Pluvio	ETP	Température mini	Température maxi	Pluvio	ETP	Température mini	Température maxi	Pluvio	ETP	Température mini	Température maxi	Pluvio	ETP	Température mini	Température maxi	Pluvio	ETP
11/07/23	17.5	31.8	0.4	5.9	16.7	32.5	0.0	6.7	18.9	31.1	1.2	5.7	21.3	33.3	0.8	6.5	15.5	30.0	2.6	5.4
12/07/23	17.0	23.5	0.0	3.3	18.6	25.5	0.0	4.2	16.8	23.4	0.2	4.2	17.8	24.9	0.2	3.9	15.4	21.2	0.6	2.7
13/07/23	14.4	21.7	0.2	4.4	11.6	23.0	0.0	4.8	12.6	22.7	0.0	4.9	14.8	23.2	0.0	4.8	11.5	20.3	0.0	4.5
14/07/23	8.8	30.2	0.0	5.9	7.8	29.1	0.0	5.4	9.0	29.4	0.4	5.6	11.4	32.1	0.6	6.1	8.5	26.3	0.0	5.2
15/07/23	15.9	27.0	1.2	3.7	16.7	27.4	16.2	5.0	14.8	23.1	2.8	2.3	17.6	27.0	0.0	3.6	13.3	23.7	5.2	3.4
16/07/23	14.6	23.6	0.0	4.8	12.9	25.6	0.0	4.5	13.5	23.3	0.0	4.9	15.6	25.5	0.0	5.1	11.3	21.4	0.2	4.3
17/07/23	11.4	27.2	0.0	0.0	13.7	28.0	0.0	0.0	12.6	27.4	0.0	0.0	16.7	29.3	0.0	0.0	9.4	24.5	0.0	0.0

Cumul Pluvio : 1.8 mm Pluvio : 16.2 mm Pluvio : 4.6 mm Pluvio : 1.6 mm Pluvio : 8.6 mm

L'ÉVÉNEMENT

MAGASIN DE PRODUCTEURS Les Gaec de Lugol, élevage Théron et Rispal S&O se sont associés pour ouvrir le 27 juillet un vaste magasin de produits locaux diversifiés à l'entrée d'Aurillac.

La Ferme de chez nous : 100 % local, 100 % producteurs, 100 % de saison

Court-circuiter les intermédiaires pour mieux valoriser leurs produits, Jean-Michel et Valérie Caldayroux (Gaec de Lugol à Mur-de-Barrez) y pensaient depuis quelques temps déjà, une réflexion plus que jamais attisée par les confinements et le retour en force du local ; le Gaec élevage Théron (Roannes-Saint-Mary) avait lui posé ses premiers pas dans la démarche, tandis que Sylvain et Olivier Rispal (Ferme des Cochons gourmands, Tanavelle) faisaient déjà figure de références en la matière. Le 25 juillet, les trois exploitations ouvriront leur magasin dans la zone commerciale de la Ponétie à l'entrée d'Aurillac, en lieu et place de l'ancienne enseigne Darty, dont la structure a été démolie par leurs soins avant d'y reconfigurer un magasin de producteurs de quelque 380 m², dont 200 m² de vente⁽¹⁾ sous pavillon "La Ferme de chez nous".

Des opportunités qui n'attendent pas

Un concept imaginé par Claude Bataillère, fondateur de la chaîne de bricolage et outillage Espace Emeraude, qui, une fois son entreprise cédée à ses enfants, a souhaité aider des clients agriculteurs devenus amis à mieux commercialiser leur production. La première "Ferme de chez nous" voit ainsi le jour en 2013 près de Cholet autour d'un triptyque : 100 % de produits locaux, 100 % fermiers et 100 % de saison.

Cette philosophie séduit immédiatement Jean-Michel et Valérie Caldayroux, éleveurs d'aubrac et désormais aussi d'angus, qui découvrent la fran-



Les associés fin prêts pour l'ouverture programmée le 27 juillet.

chise nationale au printemps 2021. Par des connaissances communes, le couple est mis en relation avec Benoît, Mathieu et Jean-Louis Théron, qui visitent à leur tour le magasin de Saint-Léger-sous-Cholet à l'automne suivant.

"Un magasin de producteurs, ça nous trottait dans la tête, mais on ne pensait pas franchir le pas si vite", confie Benoît Théron, installé en avril 2020 avec son frère et son père, en développant un atelier maraîcher et une plantation de châtaigniers en parallèle de l'élevage de limousine. Mais il y a des opportunités qui n'attendent pas les indécis, une maxime que partagent les Castanhaïres et les Nord-Aveyronnais, qui proposent aux frères Rispal d'entrer dans la boucle.

Une gamme diversifiée

Dès lors, les étapes s'enchaînent : le site de la Ponétie, dans une zone de forte affluence commerciale, près d'un collège, et doté d'un parking, fait l'unanimité. Les travaux débutent en juillet 2022, "et un an plus tard, le bébé est là", sourit Benoît Théron, même si la disponibilité de certains matériaux a retardé l'ouverture espérée en amont de la saison estivale.

Ce 11 juillet, à quelques jours de l'ouverture, les associés de la SAS Catheris⁽²⁾ ont troqué les bottes pour la perceuse et le marteau pour finir d'assembler les meubles et présentoirs en palettes recyclées conférant au magasin son côté chaleureux. Un magasin, le septième de la franchise, où outre leurs propres productions (viande d'aubrac, d'angus, légumes, salaisons, viande de porc, terrines, pâtés,...), les consommateurs pourront découvrir et apprécier celles d'une cinquantaine d'autres producteurs fermiers (en dépôt-vente) offrant ainsi une palette des plus diversifiées : viandes de bœuf, volailles, agneau, œufs, légumes et fruits, pain, pâtes,

fromages et produits laitiers, glaces, miels, confitures, vins⁽³⁾, bières artisanales, biscuits, lentilles... le tout produit dans un rayon de 100 km, soit "du sud de Clermont-Ferrand à Cahors et de Sarlat à Saugues", trace Jean-Michel Caldayroux, même si une majorité des produits de la Ferme de chez nous seront cantaloux. "On reste ouvert aux propositions d'autres producteurs, notamment en fruits, mais aussi pour des truites", précise l'éleveur aveyronnais, conscient que la clé de la réussite résidera dans un magasin "bien achalandé, toujours plein, avec une diversité de produits locaux".

Et le savoir-faire d'autres professionnels : un boucher et un apprenti boucher ont été recrutés, de même qu'un traiteur et deux vendeuses (1,5 ETP), supervisés par Valérie Caldayroux, qui assurera la gestion administrative et une certaine polyvalence au sein de la structure.

Un plat cuisiné différent tous les midis

Pour amortir sur dix ans cet investissement conséquent, de 450 000 € HT, l'étude de marché a tablé sur un chiffre d'affaires annuel d'un million d'euro et une fréquentation journalière de 110 à 120 clients à 30 € de panier moyen. "L'étude a montré qu'il y avait encore de la place pour un magasin de ce type sachant qu'on ne représentera que 1 % de l'offre commerciale alimentaire du bassin aurillacois", fait valoir Benoît Théron, qui, avec ses associés, a imaginé de doper cette fréquentation par une offre de plats cuisinés, "chaque jour avec un produit différent, du magasin" que les clients pourront déguster le midi sur place accompagnés d'un verre de vin. Les associés de la Ferme de chez nous, qui chacun assureront une demi-journée de présence au magasin, programment également des animations (dégustation matinale de tripoux...) dont la première est fixée le 16 septembre, date de l'inauguration officielle du magasin avec cochon braisé-aligot au repas du midi. Quant à la politique tarifaire, "on ne sera pas plus cher que la grande surface, notre but c'est que les producteurs se rémunèrent mais que le consommateur y trouve aussi son compte", expose Benoît Théron.

PATRICIA OLIVIERI

(1) La structure comprend en outre un atelier découpe, trois chambres froides, une cuisine, des vestiaires pour le personnel, un bureau...

(2) Pour Caldayroux/Théron/Rispal.

(3) Appellation Entraygues-Le Fel, de Marcillac, Cahors, côte d'Auvergne...

SAS CATHERIS

Associés : un trio de choc



Le Gaec de Lugol élève 140 mères aubrac (élevage engagé en label rouge BFA) et depuis peu 20 angus (produits : vaches et bœufs castrés), race choisie pour diversifier la gamme de viandes proposées au magasin. Les Caldayroux feront abattre à Covial Aurillac une vache par semaine et un veau tous les 15 jours, dont les carcasses seront transformées sur place, au magasin, par les bouchers.

- Le Gaec élevage Théron est à la tête d'un cheptel de 200 mères limousines (vaches et génisses valorisées sous la marque Blason Prestige), auquel sont adossés

3 ha en maraîchage (dont 800 m² de serre). Les légumes sont commercialisés à la ferme et un peu via ConsoCantal. L'essor récent de cet atelier a été dimensionné pour alimenter le magasin. - Sylvain et Olivier Rispal (La Ferme de cochons gourmands), et leurs 14 salariés, transforment chaque année 2 200 porcs (atelier naisseur-engraisseur de 100 truies) en salaisons, viande fraîche, verrines, saucisses, pâtés... Parallèlement, leur élevage aubrac (70 mères) fournit une vache par semaine et un veau chaque quinzaine, également transformés en produits frais (steaks, cote de bœuf...), saucissons secs de bœufs, lasagnes... L'ensemble de cette double gamme est écoulée sur une dizaine de marchés hebdomadaires (à 40 %), en petites et moyennes surfaces et au sein d'autres magasins de producteurs. "Notre objectif est de proposer nos produits au maximum et quand des opportunités se présentent, on essaie d'être moteur", affiche Sylvain Rispal.



Ouverture

Le 27 juillet, avenue Général Leclerc à Aurillac, ouverture du septième magasin de la franchise.

FRANCHISE

■ La franchise "La Ferme de chez nous" ne demande que 1 % du chiffre d'affaires du magasin. "Elle assure la communication, nous a conseillé sur les linéaires, les statuts juridiques...", relève Jean-Michel Caldayroux. Les associés retiennent pour leur part 30 % de frais de fonctionnement aux producteurs en dépôt-vente.

PORTRAIT

INSTALLATION À 26 ans, Valentin Calvet lance sa propre entreprise. Le rhum arrangé, il en fait son histoire. Dès octobre, il se consacrera à plein temps à ce projet déjà réalité du côté de Neussargues.

Valentin Calvet, des trésors d'(a)rhum sortis de sa cave

La pépinière d'entreprises intercommunale, installée à Neussargues, prend de plus en plus des airs d'Amérique du Sud. Aux odeurs de café fraîchement torréfié, s'ajoutent désormais les vapeurs délicates du rhum mais aussi de la vanille et des épices. Ici, on aime les mariages insolites. Du moins, Valentin Calvet en fait un leitmotiv, une raison d'être et de savoir-faire dans tout ce qu'il touche et dans cette nouvelle aventure entrepreneuriale de produire du rhum arrangé. Après plusieurs années dans le domaine de la gastronomie, dans un parcours initiatique à Cannes, Paris, l'île de La Réunion, le jeune homme de 26 ans revient dans le Cantal, terre de son adolescence. Il a vécu à Ussel. "Pour m'installer, je voulais profiter d'un lieu que je connaissais, où je suis devenu ce que je suis, où également je pouvais trouver la sérénité, le calme nécessaire dans la création, explique-t-il. J'avais la volonté de lancer ma propre entreprise pour être libre et indépendant." Après avoir également navigué dans différents domaines en plus de l'art culinaire, il a mis à profit ses expériences et surtout son passage à La Réunion pour découvrir la production du rhum et tous les arrangements que l'on peut imaginer pour en subjuguier les saveurs. Il y a un an et demi, il lançait La Cave à Rhums.

Une opportunité pour se lancer

En début d'année, Hautes Terres communauté mettait à sa disposition un atelier de 220 m², dont 30 m² de show-room. Une opportunité pour mettre le pied à l'étrier ! Pour l'heure, Valentin Calvet cumule jusqu'au mois d'octobre un deuxième emploi comme second de cuisine dans un restaurant de Saint-Flour.

Pourtant, chaque jour, dans son atelier, il conçoit, produit, met en bouteille, étiquette à la main et s'occupe de la commercialisation

AMBASSADEUR

■ "Je veux apporter au Cantal ce que le département m'a lui-même apporté", confie Valentin Calvet revenu sur ses terres cantaliennes pour cette nouvelle aventure de La Cave à rhums. "C'est grâce au Cantal que je suis ce que je suis et je veux montrer qu'il est possible, ici, de faire quelque chose d'original tout en étant attaché à ses racines. Je suis content que mes rhums soient identifiés comme produits à Neussargues."



Valentin Calvet met en avant son goût des mélanges de saveurs pour des rhums arrangés, dont il savoure les médailles d'or à Lyon.

et des premiers clients. Il propose aux visiteurs de déguster la gamme de ses produits (sur réservation en semaine et accès libre le dimanche de 15 heures à 19 heures). Il y a des rhums, bien entendu, mais également de la vodka et les confitures de Camille à base de différents spiritueux qui intéressent notamment les chefs cuisiniers.

Pour revenir au fondement de l'entreprise, les rhums sont surprenants⁽¹⁾. Les saveurs sont subtiles, originales. "Lorsque je travaillais à La Réunion, quelques anciens m'ont confié leurs secrets, explique Valentin Calvet. Revenu en France, j'ai continué à faire des arrangements pour le plaisir pour les amis dans les soirées. Quand j'ai voulu m'installer et que je cherchais une idée qui me corresponde, l'un d'entre-eux m'a dit de poursuivre sur cette voie."

Valentin Calvet se sert de son expérience en cuisine qu'il associe à son sens aigu de l'imagination et

son intérêt pour les mariages les plus improbables des ingrédients. "J'aime sortir du cadre, travailler sur les assemblages de choses qui me parlent", confie le tout nouveau chef d'entreprise pour évoquer ses recettes uniques.

Assemblages : "J'aime sortir du cadre !"

Avec succès puisque la Cave à rhums a déjà obtenu deux médailles d'or au concours international 2023 des vins, bières et spiritueux de Lyon⁽²⁾. Si les recettes sont gardées secrètes, la première, dans la collection héritage, Talisman numéro 1, millésime 2022 (deux ans d'affinage), associe le sucre de canne, la fève de tonka et la vanille bleue de Guadeloupe. Compte tenu de la rareté de celle-ci, les bouteilles sont numérotées. Les saveurs douces se révèlent en

bu, reviennent délicatement

alors que l'alcool "ouvre" les papilles. La deuxième médaille est revenue à Talisman numéro 2, millésime 2022, à l'hibiscus confit et baies de Sichuan. Le premier sentiment est d'avoir affaire à un vin cuit, puis tout s'enchaîne après quelques secondes pour révéler l'éclectisme de cette recette qui trouble les repères en matière de rhum arrangé.

"Mon objectif est de laisser s'épanouir chaque ingrédient, chaque saveur dans le plaisir de la dégustation, signifie leur créateur. Nous sommes sur des produits "premium" que nous produisons de manière artisanale, à partir de recettes originales pour lesquelles il a fallu des dizaines d'essais pour obtenir l'accord parfait."

Le troisième étendard de l'atelier cantalien, Talisman numéro 3, millésimé 2023, contient de l'arabica typica et de l'écorce d'orange. Là aussi, il faut laisser le temps en bouche pour que se produise l'inat-

tendu de l'amertume du café tel un café frappé, uni au sucre de l'orange avec au final une acidité parfaite.

Il y a aussi des variations avec de la baie d'aronia, du cacao... Il est aussi possible pour les clients, comme les professionnels, d'émettre leur propre demande pour une recette unique dont ils seront les seuls à bénéficier.

Pour Valentin Calvet : "Je n'ai pas la prétention de tout maîtriser, mais ma démarche est avant tout de faire rimer passion et plaisir." Avec l'installation annoncée d'une distillerie de whiskies sur la zone de Neussargues, l'idée pourrait germer de produire aussi le rhum dans le Cantal. "Chaque chose en son temps, sourit Valentin Calvet. J'ai joué mes économies et il faut déjà trouver l'équilibre financier."

BENOÎT PARRET

(1) À consommer avec modération.

(2) Cette dernière édition a réuni des producteurs de 48 pays pour un total de 10 275 échantillons dégustés.

DANS LE CANTAL

CONJONCTURE Consommation en hausse et offre en repli : en bovins maigres comme finis, les cours n'ont aucune raison de baisser, martèle la FNB.

Bovins viande : les signaux de marchés au vert

Les chiffres sont têtus, répétait Bruno Dufayet, ex président de la FNB, pour objectiver les tendances à l'œuvre sur le marché des bovins vifs et de la viande bovine. Un discours qui n'a pas varié en ce mois de juillet 2023 à la Fédération nationale bovine, présidée depuis par un autre Cantalien, Patrick Bénézit : dans une note détaillée, la FNB expose point par point les évolutions de l'offre et de la demande qui devraient logiquement conduire au maintien - et même à une nouvelle valorisation - du cours des broutards, vaches et carcasses, loin des rumeurs alarmistes relayées sur le terrain par des opérateurs.

Sur le marché du broulard, la décapitalisation bovine observée depuis 2016, majoritairement portée par le troupeau allaitant (-12 % de vaches en sept ans et -3 % sur la seule année 2022), se traduit par une diminution des naissances : sur la campagne 2022/2023 (juillet à juin), la baisse est estimée entre 140 000 et 160 000 animaux. Avec 750 000 mâles allaitants français exportés chaque année, cette érosion des naissances restreint l'offre tricolore d'environ 75 000 animaux, soit 10 % d'effectif en moins sur le marché du broulard.

Il manque toujours des broutards

“Régulièrement, la part importante que représente l'Italie dans nos exportations sert d'alibi aux opérateurs de la filière. Cependant, il ne faut pas oublier la dépendance réciproque des Italiens à l'approvisionnement français qui oscille entre 85 et 90 % ! Dans ce contexte, et avec une telle réduction de l'offre, il ne peut y avoir qu'un effet favorable sur les cours”,



Près de 140 000 naissances de veaux allaitants de moins entre juillet 2022 et avril 2023.

tranche la FNB, qui rappelle par ailleurs que l'été est généralement une période creuse sur les marchés des pays tiers. Certes, les envois vers l'Algérie (qui avaient atteint des niveaux records l'an dernier) sont à l'arrêt, mais ces volumes (50 000 têtes annuelles environ) ne compensent même pas le déficit de l'offre.

Hausse des importations pour nourrir la demande

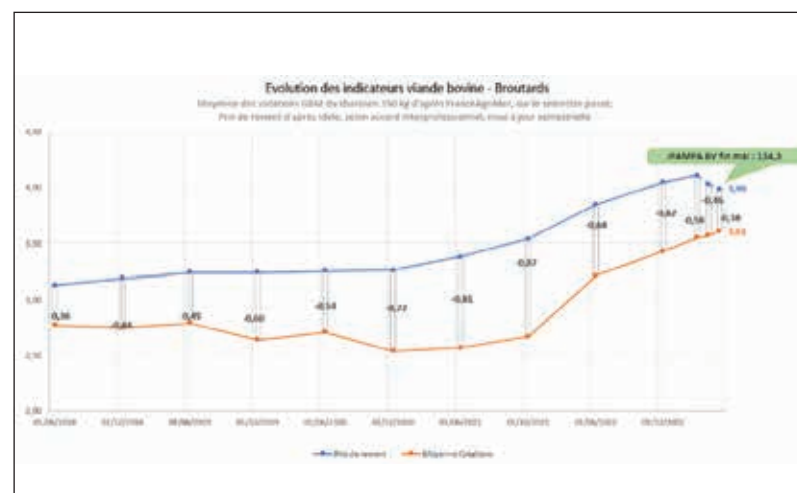
Sur le marché des animaux finis, les conclusions sont identiques : la décapitalisation a fini par se traduire par un fort repli des battages en 2022 (-4 % par rapport à 2021) sur les gros bovins. Et sur le premier semestre 2023, la tendance se confirme avec déjà -3,6 %. Conséquence : une offre restreinte de viande bovine tricolore alors que la consommation interne reste dynamique, comme l'atteste la hausse de +1 % en 2022 (viande issue de gros bovins et veaux) calculée selon la méthode des bilans (abatages + imports - imports) et non

selon celles des panélistes qui ne s'intéressent qu'à la consommation des ménages à domicile sur la base de leurs achats en GMS, soit une vision tronquée de la réalité, estime la FNB. Une nouvelle hausse de consommation (+2,3 %) est d'ailleurs à nouveau observée sur le premier semestre 2023. La fourniture de cette demande haussière alors que l'offre française est baissière s'est donc faite par un recours accru aux importations : +8 % au T1 2022/T3 2021. La part de la consommation issue de la viande importée se stabilise aujourd'hui à 25 % (+5 points/moyenne des années antérieures). “N'est-il pas temps que chacun prenne ses responsabilités et cesse de jouer encore à faire baisser les prix des éleveurs pour aller chercher des parts de marchés ? interroge la FNB. À quand la prise de conscience et la traduction par des actes ?”

P. OLIVIERI
D'APRÈS COMMUNIQUÉ FNB

LES ÉLEVEURS PRODUISENT TOUJOURS À PERTE

■ Sur le mois de mai 2023, la tendance est à la diminution de l'indice Ipampa viande bovine qui s'élève à 134,3 points (-1,6 point) par rapport à avril. Cette diminution est due principalement à la baisse, sur un mois, des postes “Engrais et amendements” (-5,2 points) et “Énergie et lubrifiants” (-10,2 points). Malgré ces postes en diminution, l'estimation FNB du coût de production sur le mois de mai 2023 reste à des niveaux élevés : 6,02 €/kg éc pour la catégorie vache, 6,58 €/kg éc pour les génisses, 5,83 €/kg éc pour le JB et 3,99 €/kg vif pour le broulard. “Les signes d'une amélioration de la rémunération des éleveurs bovins restent à la marge et le mois de mai 2023 ne fait pas exception !, commente la FNB. Bien que les charges aient diminué sur mai 2023, les cotations gros bovins entrée abattoir ont suivi la même tendance. Une amélioration plus nette est à constater pour le broulard mais le constat reste malgré tout le même : le prix payé producteur est toujours à perte, lorsqu'il est comparé au prix de revient” avec un delta de 0,45 €kg (voir graphique ci-contre).



DIRECTIVE IED Les députés européens ont rejeté la proposition de la commission de Bruxelles d'élargir le champ d'application de la directive IED aux élevages bovins ainsi que l'abaissement des seuils pour les porcs et les volailles.

Le Parlement européen vote le statu quo

Le 11 juillet, le Parlement européen a adopté par 396 pour, 102 contre et 131 abstentions, son rapport sur la révision de la directive “émissions industrielles” (IED). Mais les députés européens se sont opposés à une large majorité (367 voix pour - 245 contre et 16 abstentions) à tout élargissement du champ d'application de l'IED aux élevages bovins et à un abaissement des seuils pour les élevages porcins et avicoles à partir desquels ils auraient été soumis

aux dispositions de cette directive. Contrairement à ce que proposait la Commission de Bruxelles. Les députés se sont ainsi prononcés pour le statu quo : le maintien du champ d'application pour les élevages porcins et avicoles à 2 000 porcs et 40 000 places et le rejet de l'inclusion des exploitations bovines et mixtes. En outre, le Parlement a reconnu que l'IED est un instrument inadéquat qui ignore tout simplement les réalités fondamentales du secteur de l'élevage.

La FNSEA et la FNPL soulagées

La FNSEA s'était mobilisée en ce sens. Pendant l'examen du rapport sur les IED par le Parlement, elle s'est associée massivement à la manifestation organisée par le Copa à Strasbourg. La pression syndicale a porté ses fruits. “C'est un réel message de soutien qui est envoyé par les députés européens au secteur agricole en général et tout particulièrement à l'élevage sur lequel cette directive fait peser

de lourdes menaces : coûts administratifs et économiques insupportables, risques de fermeture d'élevage ou de concentration excessive, et de délocalisation de la production vers des pays hors UE”, s'est félicitée la FNSEA dans un communiqué à l'issue du vote du Parlement. Satisfaction également de la Fédération nationale des producteurs de lait. “Assimiler l'élevage bovin à une activité industrielle est une véritable erreur d'analyse et nous saluons la prise

de conscience et le courage des parlementaire”, souligne-t-elle. Le syndicalisme français et européen attend désormais beaucoup de la Commission de Bruxelles et du Conseil des ministres pour qu'ils adoptent la même sagesse que le Parlement lors des négociations qu'ils vont engager dans le cadre du trilogue. En effet, comme la Commission européenne, les ministres représentants les États sont favorables à un durcissement de la directive pour l'élevage.

DANS LE CANTAL

info Chambre

Nouvelle MAEC "Transition autonomie protéique"

La Région Auvergne-Rhône-Alpes met en place une nouvelle mesure pour améliorer l'autonomie protéique des exploitations d'élevage.

Cette mesure permet de bénéficier d'une aide forfaitaire de 18 000 € à condition d'avoir atteint les objectifs fixés lors de l'engagement.

L'agriculteur s'engage à faire évoluer son exploitation, sur une période de cinq ans, sur deux thématiques de son choix dans la liste suivante :

- accroissement de la surface fourragères d'intérêt protéique. Attention : les prairies permanentes et l'essentiel des prairies temporaires sont considérées comme telles.

- augmentation de la surface pâturée en ares/UGB, vérifiée sur la base d'un cahier de pâturage.

- accroissement de la production fermière de concentrés.

Baisse de la part de matière azotée importée "bateau" par rapport à la matière azotée totale des concentrés achetés

La chambre d'agriculture du Cantal est habilitée par le



conseil régional Aura pour vous proposer l'accompagnement de votre exploitation dans cette démarche de transition.

Attention, cette MAEC n'est pas cumulable avec les MAEC surfaciques, les aides à la conversion et au maintien à l'agriculture biologique, et les Paiements des services environnementaux (PSE).

Le nombre de dossiers finançables étant limité, prenez contact sans attendre :

- région de Saint-Flour : 04 71 60 50 00,

- région d'Aurillac : 04 71 45 55 30,

- région de Mauriac : 04 71 68 38 20.

AOP D'Auvergne L'indicateur de valorisation des AOP fromagères Auvergne en hausse de 18 % sur l'année 2022.

491,8 €/t : le montant de l'indicateur AOP 2022

Très attendu par les filières fromagères AOP d'Auvergne, l'indicateur AOP pour l'année 2022 a été validé par le comité Criel⁽¹⁾ AOP du 3 juillet. Les résultats de l'enquête, menée une nouvelle fois par la Draaf Auvergne-Rhône-Alpes, ont conclu que l'indicateur de valorisation s'élève à 491,8 €/1 000 l pour 2022, soit une hausse de 18 % par rapport à 2021. Une évolution de 75 € en un an jugée considérable et qui reflète l'augmentation des prix en GMS lors de l'année écoulée.

Coûts de transformation du lactosérum

La mise à jour de l'indicateur AOP est complétée par une nouveauté cette année : la parution des coûts de transformation du lactosérum des cinq dernières années. En effet, le Criel Alpes-Massif central indique dans sa note que "suite à la décision à l'unanimité du comité AOP Auvergne en date du 3 juillet 2023, il a été convenu de compléter la publication de l'indicateur AOP Auvergne par une information sur le coût de transformation du lactosérum issu des données enquête Draaf⁽²⁾ 2022". Jean-Noël Fau, représentant du collège producteur, précise : "Les opérateurs ont aussi subi une augmentation des coûts de transformation avec la hausse de



L'indicateur AOP est actualisé chaque année.

l'énergie et des coûts de transport, il a donc été décidé d'ajouter une question sur les coûts de transformation du lactosérum cette année." Les entreprises ont par conséquent déclaré un prix moyen de coût de transformation (transport y compris) du lactosérum de 687 €/t d'extrait sec pour l'année 2022, 577 €/t pour 2021, 511 €/t pour 2020, 539 €/t pour 2019 et 538 €/t pour 2018.

Cependant, ces chiffres n'ont pas été pris en compte dans le calcul de l'indicateur AOP et sont publiés uniquement à titre informatif : "Les OP (organisations de produc-

teurs) décident de tenir compte ou non de ces chiffres", indique Jean-Noël Fau, qui rappelle que "les OP doivent travailler avec leurs laiteries pour avoir une formule de prix conforme à la loi Egalim pour le prix du lait AOP, c'est-à-dire une formule qui inclut un indicateur de coûts de production en zone montagne et un indicateur de marché comme l'indicateur AOP".

(1) Centre régional interprofessionnel de l'économie laitière.

(2) Direction régionale de l'agriculture, l'alimentation et la forêt.

LOISIRS Nouvelle saison pour les amateurs de découverte du Cantal.

Le programme complet du Tour du Cantal pédestre

Chaque année, à travers tout le Cantal, des bénévoles se mobilisent pour faire découvrir leur région dans un esprit de convivialité et de partage. Ainsi va le Tour du Cantal pédestre⁽¹⁾ depuis des années en proposant, l'été venu, plusieurs rendez-vous en juillet et en août.

À chaque fois, le même protocole communal : 9 h 30, accueil et inscription. Une participation de 5 € comprenant l'assurance et la balade (gratuit pour les moins de 12 ans) ; 11 heures, départ de la balade pour 10 ou 20 km, au choix, sur des sentiers balisés, puis pique-nique (à prévoir par chacun) et animations en fonction des étapes (plus d'infos en contactant le référent communal) ; 20 heures, projection du film de la journée ; 20 h 30 repas (entre 14 et 18 €).

Au programme

Les amateurs du genre sont déjà partis depuis une grosse semaine, voici donc le programme complet avant avec la grande fête finale au Lioran, le 26 août, aux Galinottes.

Juillet :

Le 19, Naucelles (contact Christian Poulhès au 06 86 13 93 21) ; le 21 La Roquebrou (Jean-Pierre Salavert, 06 89 11 25 22) ; le 22, Saint-Bonnet-de-Condât (Sarah Chabrier, 06 60 97 55 67) ; le 25,

Champs-sur-Tarentaine (Franck Lopez, 04 71 78 79 74) ; le 26, Condât (Sylvie Andraud, 06 88 34 79 36) ; le 28, Saint-Martin-Valmeroux (Philippe Soulier, 06 63 64 83 30) ; le 29, Ytrac (Nadine Bruel, 06 45 69 67 44) ; le 30, Loubaresse (Jean-Sébastien Archer, 06 81 12 06 38).

Août :

Le 2, Jussac (Didier Carteau, 06 80 83 54 38) ; le 5 Champagnac (Hervé Herchin, 06 72 78 42 68) ; le 6, Saint-Pierre (Michel Bozant, 06 26 14 15 10) ; le 9, Arches (Yves Magne, 06 85 82 95 04) ; le 12, Marchastel (Catherine Lavielle, 06 08 27 76 50) ; le 13, Saint-Poncy (Nathalie Sabatier, 06 32 75 85 81) ; le 15 Teissières-les-Bouliès (René Gérard, 06 01 80 85 35) ; le 16, Saint-Martin Cantalès (Pascal Escure, 06 31 56 24 65) ; le 17, Saint-Santin-de-Maurs (Jean-Luc Broussal, 06 70 49 70 14) ; le 18, Théronnells (Marc Soubrier, 07 85 10 42 56) ; le 19, Védrières-Saint-Loup (Jean-Marc Boudou, 06 80 20 86 66) ; le 21, Clavières (Gilles bigot, 06 07 64 01 08) ; le 25, Sansac-de-Marmiesse (Évelyne Maniaval, 06 10 56 00 40) ; le 26, Le Lioran (M. Haudiquert, 04 71 49 50 51).

(1) Plus d'infos au 06 08 18 52 39 ou sur www.cantalpedestre.com

VTT L'adjudant Fayolle et le gendarme Vaurs en préparation avec l'équipe de France.

Deux gendarmes cantaliens en lice pour les France VTT militaire

Le stage de l'équipe de France VTT Gendarmerie s'est déroulé du 11 au 18 juin dans le Vaucluse. Deux gendarmes cantaliens y participaient en vue de préparer les championnats de France VTT militaire programmés les 15 et 16 septembre à Draguignan : l'adjudant Patrick Fayolle du PMO Saint-Flour et le gendarme Laurent Vaurs du Psig Aurillac. Tous deux représenteront le groupement du Cantal lors des France VTT militaire et FCD (Fédération des clubs de la défense) à Draguignan.

Un début de stage rendu difficile par les orages successifs. Le premier jour, direction Salavas en Ardèche pour rouler sur un terrain d'entraînement spécialement créé pour les JO : un circuit rude, technique et très glissant, mais un réel plaisir d'évoluer sur un tel circuit. Rebelote le mardi avec de nouveau un circuit très glissant, dans une terre ocre, des conditions parfaites cependant pour progresser. Le soleil et la chaleur revenus le



Un stage tricolore terminé en apothéose à la XRace Adventure du Mont-Ventoux.

mercredi ont asséché le terrain pour des sorties sous le signe de la technique avant un entraînement plus long les deux jours suivants sur les terres des Beaumettes puis à Roussillon sur le chemin des terres, au château de Lacoste...

Final en apothéose le samedi avec la participation à la XRace Adven-

ture Mont-Ventoux, 21 km de montée et 27 de descente, soit 1 700 de D+ en 21 km. L'ensemble du groupe a atteint ses objectifs personnels, la cohésion et le dépassement de soi ont été le fil rouge de cette XRace.

Rendez-vous désormais mi-septembre dans le Var.

DANS LE CANTAL

MÉDAILLES Le Département a honoré ses agents en poste et ceux partis à la retraite le 19 juin.

Remise des médailles départementales aux agents

La traditionnelle cérémonie de remise des médailles d'honneur départementales aux agents, promotion 2023, et la mise à l'honneur des agents partis en retraite en 2022 a eu lieu lundi 19 juin à l'hôtel du département en présence de nombreux élus.

Médailles d'honneur départementales, promotion du 1^{er} janvier 2023 - 77 récipiendaires

Médaille d'honneur - échelon argent - 20 ans

- Pôle attractivité et développement du territoire

Patricia Foix ; Benoît Farigon ; Nadia Lheritier ; Juliette Panis.

- Pôle routes départementales et infrastructures

Caroline Brieda ; Murielle Maury ; Jérôme Andre ; Sébastien Bonnet ; Laure Bony ; Cédric Bouyssonnie ;

Éric Duchet ; Christophe Faucillon ; Roland Fresquet ; Marc Georger ; Pascal Imbert ; Benoît Mathieu ; Yannick Meallet ; Christine Pradines ; Laurent Pratoussy ;

Ludovic Trocellier ; Stéphane Veschambre ; Pascal Vigier ; Frédéric Vigier ; Jean-Pierre Liaubet ; Jean-Luc Vignard.

- Pôle solidarité départementale

Nathalie Demay ; Nathalie Dupond ; Valérie Robert-Lafon ; Agnès Escarpit ; Valérie Gilet ; Laëtitia Lacoste ; Françoise Lours-Bouyssou ; Maryse Mateis ; Jocelyne Pinquier ; Magali Prunier.

- Pôle ressources

Florence Laubert ; Frédéric Bonnefoy ; Cécile Gaston ; Marie-Laure Laporte ; Sandrine Le Bozec ; Diane Birolini ; Élise Magne.

Médaille d'honneur - échelon vermeil - 30 ans

- Pôle attractivité et développe-



Les retraités 2022 du Conseil départemental.

ment du territoire
Françoise Buchon ; Laurent patient ; Dany Rigal.

- Pôle routes départementales et infrastructures

Marie Liandier ; Pierre Bigot ; Daniel Coste ; Pascal Jarry ; Philippe Meissonnier ; Jérôme Quiers ;

Patricia Savoye-Royer ; Géraud Seyrolle ; Michel Soulie ; Jean-François Parro ; Vincent Galibern ;

Didier Roux.

- Pôle solidarité départementale

Huguette Aubert

Médaille d'honneur - échelon or - 35 ans

- Pôle attractivité et développement du territoire

Brigitte Dubois ; Sylvie Filiol ; Ludovic Ratel ; Chantal Astoul ;

Bernard Moissinac ; Catherine Bachelet ; Béatrice Vauleon ; Nadine Roussilles.

- Pôle routes départementales et infrastructures

Jean-Marc Ladrans ; Jean-Paul Batifoulier ; Dominique Four ;

Éric Montil ; Jean-Claude Pinto.

- Pôle solidarité départementale

Françoise Andrieux ; Marie-Dominique Malzac ; Raphaële Ferval ;

Ginette Cipièrre ; Christine Oisel.

- Pôle ressources

Jacques Magne.

Retraités de l'année 2022 : 37 personnes

Michel Andrieu, Pascal Andrieux, Georges Arrechea-Vertiz, Bernadette Bapst, Annie Benariac, Philippe Beranger, Alain Bernard,

Michel Beynel, Thierry Bonhomme, Rémy Bourgeade, Daniel Crespin, Béatrice Daude, Jean-François Degoul, Christine Delmas, Paulette Dessales, Anne-Marie Espinasse, Martine Gladines, Marc Jaulhac, Élisabeth Lafarge, Marie-Noëlle Magnaudet, Maryse Mateis, Marie-Christine Mathis, Pascal Mazet, Bernard Meral, Christophe Metais, Marie-Annick Nieto, Christiane Peythieu, Nathalie Pierlot-Garcin, Danièle Puechebroussoux, Sophie Roques, Daniel Savoye, Jean-Luc SAavoie, Alain Soulier, Fabrice Vermesche, Véronique Vernier, Danielle Veysset.

En bref

Opéra

■ Deux représentations à Tournemire et Les Ternes

Le conseil départemental du Cantal (Direction de l'action culturelle) et ses partenaires (dont l'Opéra national de Paris) proposent un ballet classique et un opéra à découvrir sur grand écran et en plein air dans deux lieux patrimoniaux du département. "Les noces de Figaro", opéra de Mozart, le lundi 7 août à 21 heures au château des Ternes, en partenariat avec Saint-Flour communauté et la commune des Ternes.

Entrée gratuite. Réservation conseillée au 04 71 60 32 02

"Roméo et Juliette", ballet chorégraphié par Rudolf Noureev sur la musique de Serge Prokofiev, le 14 août au château d'Anjony (Tournemire), en partenariat avec la communauté de communes du pays de Salers et le propriétaire du château d'Anjony.

Entrée gratuite. Réservation conseillée auprès de l'office de tourisme du pays de Salers au : 04 71 40 58 08

Le public sera accueilli dans ces deux lieux dès 20 h 30.

Dédicaces

■ De Jacques Bienvenu, avec "La cabane magique"

L'auteur Jacques Bienvenu sera en dédicaces avec son nouveau livre-CD "La cabane magique" le 23 juillet à la fête de la montagne au Lioran (journée) ; le 25 juillet à la maison de la presse d'Allanche (matinée) ; le 26 juillet la maison de la presse à Riom-ès-Montagnes (matinée) ; le 27 juillet à la librairie Aux belles pages à Murat (matinée).

DOUG FOOD

LE MEILLEUR DE LA MANGOUNE À EMPORTER !

dougfood.fr

Nouveau à La Mangoune

PASTA VERGNA

Ravioli et pâtes fraîches maison

PARKING GRAND FRAIS

DANS LE CANTAL

SANTÉ L'Établissement français du sang, l'Association des maires du Cantal et l'Union des donneurs de sang du Cantal coopèrent.

Un don essentiel qui sert à sauver des vies



Albert Vinas, président de l'UDDSB, Christian Montin, président de l'AMF15, et Sophie Titoulet, directrice marketing de l'EFS Aura.

Le 10 juillet, à Vézac, Sophie Titoulet, représentante de l'Établissement français du sang (EFS), Christian Montin, président de l'Association des maires du Cantal (AMF15), et Albert Vinas, président de l'Union départementale des donneurs de sang bénévoles du Cantal, ont renouvelé leur partenariat⁽¹⁾.

"C'est la déclinaison d'un partenariat au niveau national, rappelait Christian Montin. Nous sommes sincèrement heureux de vous accueillir car tous les maires sont complètement sensibles à cette cause du don du sang. Si notre association peut contribuer à accroître encore la sensibilité des élus, et surtout des populations, alors tant mieux."

Et le président de préciser, car lui-même donneur : "C'est un acte volontaire, solidaire. Votre engagement bénévole a pour but de satisfaire aux besoins de celles et ceux qui ont besoin justement de transfusion. Cela rejoint la préoccupation de tous les élus sur le mieux-être, le bien-être, le confort et la santé de nos concitoyens."

10 000 dons par jour sont nécessaires

Chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires pour répondre aux besoins d'un million de malades. L'EFS relève quotidiennement ce défi - seulement 4 % de la population donne son sang - grâce à la mobilisation des donneurs de sang, des associations bénévoles

de donneurs et de la société civile et en particulier les élus locaux. C'est pourquoi, l'EFS et la Fédération française des donneurs de sang bénévoles, dont Albert Vinas est premier vice-président, ont souhaité poursuivre une collaboration initiée en 2010 en vue de renforcer les initiatives locales, en favorisant la promotion du don de sang et surtout en facilitant l'organisation de collectes.

"Avec les élections, il y a eu un turn over au niveau des maires du Cantal, comme ailleurs. L'été dernier on a eu une crainte, à tort, car certains maires ont commencé à dire "le chauffage coûte trop cher, je vais fermer le gymnase cet hiver..." mais nous, on a des gymnases qui servent pour recevoir les collectes." Heureusement, cela ne s'est pas produit dans le Cantal, "mais dans certains endroits de Rhône-Alpes, cela a été très compliqué", confirmera Sophie Titoulet.

Un engagement des collectivités (lire par ailleurs) que l'EFS et la l'UDDSB comptent bien accompagner (tenue de stands, remise de médailles, affichages, banderoles...), valoriser (via différentes communications), en étant acteurs de la vie locale (organisation et réalisation de collectes, mises à dispositions d'outils...). Et de rappeler qu'une collecte, "c'est aussi un temps de vivre ensemble. Les gens qui viennent donner leur sang contribuent non seulement à sauver des vies, mais participent, lors de la collation souvent très sympathique en milieu rural, à un moment de convivialité, insiste Albert Vinas. Et c'est important pour nous d'être au plus près des donneurs".

J.-M. AUTHIÉ

(1) Engagement reconductible tacitement par période de douze mois.

LIORAN Fête de la montagne à la station dimanche 23 juillet.

De nombreuses animations au programme

Dimanche 23 juillet, le Lioran accueille la fête de la montagne, organisée par la Saem Super Lioran développement.

Le programme

- Lever de soleil au Plomb du Cantal - 5 h 30, inscription obligatoire, places limitées info@lelioran.com

- Randonnée découverte, 11 heures, rendez-vous sur le stand du comité départemental de randonnée pédestre.

- Démonstration d'hélicoptère, évacuation du télésiège des Gardes, 11 h 30 et 16 h 30, avec le PGHM de Murat et le Sag Égletons.

- À la rencontre d'un gentianaire, 11 heures et 14 heures, inscription sur place - stand boutique du Lioran.

- Bain de forêt et plantes médicinales, Font d'Alagnon, 10 h 30, inscription obligatoire 06 58 01 74 02

- Visite guidée de la station, 14 heures, rendez-vous stand boutique du Lioran.

- Arrivée du troupeau de brebis, 9 h 30.

- Rencontres avec les équipes qui travaillent sur le domaine, de 11 heures à 12 heures : neige de culture, techniciens des remontées mécaniques ; 14 heures-15 heures, les pisteurs secouristes ; 16 heures-17 heures, les dameuses. Présentation des dameuses de 15 heures à 16 heures.

- Messe en plein air, 10 heures, sous chapiteau au cœur de la fête, suivie de la bénédiction du troupeau de brebis.

Toute la journée

- Marché d'été, avec plus de 50 exposants.

- Le bois, avec des bénévoles, passe-partout, éhoupage, tournage sur bois.

- Débardage à cheval, attelage de bœufs, schlitte.

- La forêt, stand de l'ONF, découverte des essences d'arbres. Jeu découverte familial sur la biodiversité en forêt, boucle d'1 h 30 en neuf étapes.

- L'agriculture avec les Jeunes agriculteurs du Cantal, mini ferme, producteurs, dégustation de lait, tombola, quizz.

- La randonnée, stand du comité départemental de la randonnée,

présentation des missions du comité.

- Le VTT avec l'école VTT MCF Volcan du Cantal. Jardin d'enfant vélo et draisienne 3/7 ans, kid zone 8/11 ans, initiation pilotage.

- Le secours en montagne, avec le PGHM de Murat, informations sur les secours, présentation du matériel.

- Le Lioran, terre d'estives, présentation des différentes races de brebis et de chèvres en estive.

- Exposition photo, sur les traces de la vie sauvage de Quentin Couderc, photographe animalier.

- Rodéo snow, rodéo mécaniques snowboard pour les enfants.

- Exposition de matériel, de déneigement, dameuses, motoneiges.

- Compostage et tri avec le Sytec.

- Baptêmes poneys, avec la ferme équestre de l'Alagnon.

La Banda Polyson animera cette journée festive. L'association des commerçants propose à partir de 12 h 30, sous chapiteau, un repas montagnard (20 €, enfant jusqu'à 12 ans : 12 €).

Réservation info@lelioran.com, billetterie directement sur place : boutique du Lioran à l'entrée de la fête (à partir de 10 heures). Buvette toute la journée avec les Jeunes agriculteurs du Cantal.

La soirée se terminera par un feu d'artifice à 22 h 30.

Du sport aussi

Vendredi 21 juillet, raid Occitania, raid nature multisport. Enchaînement de discipline sur 38 heures non-stop, 100 % orientation par équipes : VTT, kayak, orientation, cordes, trek. Départ depuis la station du Lioran au cœur du parc des Volcans d'Auvergne pour terminer dans les Gorges du Tarn le 23 juillet à midi. <https://raidoccitania.com>.

Samedi 22 juillet, trail 4x1800 organisé par le club des sports : la course reine, 4x1 800, 32 km, 1900 mD+ ; la course du Plomb, 12 km, 900 D+ ; la 4x1 800 relais, 21 km, 11 km ; le trail des crêtes, 20 km, 1 000 mD+ ; les pitchounettes, 1,5 km, 70 D+ et 3 km 140D+. Toutes les infos et inscriptions : www.trail4x1800.fr

Samedi 22 juillet, nocturne, avec le bike park, le télésiège du buron du Baguet, la tyrolienne, la déval'luge jusqu'à 20 h 30.

La soirée se terminera par un feu d'artifice à 22 h 30.

ENGAGEMENT

De l'action à la sensibilisation



Dans cette déclinaison départementale d'un accord national, l'Association des maires du Cantal a la possibilité d'engager différentes actions comme : faciliter l'accès aux salles municipales pour l'organisation de collectes, y compris en période de forte tension ; dans la mesure du possible, faciliter

l'accès des agents municipaux aux collectes ; contribuer à la réussite d'événements autour de la journée mondiale des donneurs de sang le 14 juin ; permettre la collecte dans des lieux exceptionnels (musées, théâtre...).

Ne pas oublier les jeunes

De la collecte, de l'événementiel, de la communication, mais également de la sensibilisation. Ainsi, l'AMF tend à vulgariser ce qui doit être "un engagement citoyen" par la sensibilisation de ses concitoyens sur le don du sang (journal municipal, réseaux sociaux...), accompagner les associations bénévoles, mais également faciliter cette sensibilisation auprès des plus jeunes, dans les écoles ou autour de manifestations spécialement dédiées.

REJUSSIR
L'union
JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE du Cantal

BI-HEBDOMADAIRE
publié par la SARL Agriculture
et information

Capital social : 10 000 euros

Principaux actionnaires :

B. PUECH, S. PARAN,

P. ESCURE, J. PIGANIOL

B.P. 339 - 15003 AURILLAC cedex

Tél. 04 71 45 56 40

Fax 04 71 45 56 45

e-mail : redaction@lunion-cantal.com

N° CPPAP : 0727 C 81811

N° ISSN : 1765-1727

Dépôt légal : à parution

Imprimerie : L'YONNE RÉPUBLICAINE

Allée des Bourdillats

89000 AUXERRRE

Directeur de Publication

Responsable de la rédaction :

Joël PIGANIOL

Directrice déléguée - Rédactrice

en chef : Patricia OLIVIERI

Rédacteur en chef adjoint :

Jean-Marc AUTHIÉ

Publicité locale : au bureau

du journal. Martine CHARMES

B.P. 339 - 15003 AURILLAC cedex

Tél. 04 71 45 56 46 - 06 81 65 57 96



Habilité à publier les annonces judiciaires et légales

DANS LE CANTAL

En images

CANTAL TOUR : DU SPORT ET BIEN PLUS ENCORE



■ Zoé est une fidèle du stand des sapeurs-pompiers : c'était la première arrivée jeudi 13 juillet au lac des Graves. Deux jours avant, elle était à Vic-sur-Cère. Une mordue qui deviendra peut-être une recrue !



■ La jeune Aline, licenciée au judo club ytracois, animait des ateliers d'initiation à la discipline olympique, sous la houlette de Jordan Luis, conseiller technique départemental.

Tandis qu'une dizaine de jeunes filles sont en train d'enfiler leur gilet de sauvetage avant de grimper dans le bateau de l'association CVAD, Vianney Pelat contemple le site du lac des Graves. L'animateur venu de Saint-Flour ne le connaissait pas "et les enfants non plus !" Trente-deux jeunes de 9 à 10 ans et quatre encadrants étaient en mini-camp à Coltines et ils ont profité de cette étape du Cantal tour sport pour passer cette journée ensoleillée du 13 juillet à Lascelles. "On y participe quasiment tout le temps, c'est vraiment top", apprécie l'animateur de l'Office sanflorain municipal de la jeunesse et des sports (OMJS). Après le kayak, Vianney leur a réservé une initiation au paddle. Et pourquoi pas un détour du côté de l'escrime, de l'escalade, du beach volley, de la danse, du tir à l'arc, de la pêche, du VTT à assistance électrique, voire même de la sophrologie pour se détendre... ? Toutes ces activités étaient à tester gratuitement lors de ce Cantal tour sport proposé par le Conseil départemental. Et il faudrait plus qu'une journée pour toutes les essayer !

M. V.

ENCORE

■ Le 20 juillet à Lastioules, le 25 juillet au Lioran, le 27 juillet à Mallet et le 1^{er} août à Rénac.



■ Un taxi kayak sur l'eau : c'est ce que proposent Vincent et Julien, du club CVAD. Jeudi, sous le soleil, les activités sur l'eau étaient très prisées des visiteurs.



■ Escalade, escrime, danse, beach volley, tyrolienne au-dessus du lac des Graves : les activités gratuites étaient une nouvelles fois variées sur ce site exceptionnel.

Le Cantal,
terre de vélo par naturecantal
ouvergneTOUR
de
France
FEMMES
AVEC ZWIFTcantal
LE DÉPARTEMENTMAURIAC
VILLE ARRIVÉE 2023MAURIAC
24 JUILLET 2023

VIE LOCALE

PAYS D'AURILLAC



pharmacies de garde à Aurillac

• Du mardi 18 juillet 9 heures au samedi 22 juillet 9 heures : pharmacie du Cap Blanc, 60 Avenue Jean Baptiste Veyre.

LA PLANTELIÈRE

Animations estivales

Véritable havre de tranquillité, La Plantelière est un joyau naturel unique sur le territoire du bassin d'Aurillac. Situé à seulement quelques minutes du centre-bourg d'Arpajon-sur-Cère, le site s'étale sur plus de 7 hectares et regroupe une grande variété d'essences d'arbres ainsi que plusieurs jardins thématiques.

Entre deux prairies fleuries, de grands espaces invitent à la flânerie, aux pique-niques champêtres, à la lecture ou à la découverte. Des panneaux explicatifs parsèment le site et permettent aux visiteurs d'en apprendre davantage sur la faune et la flore qui cohabitent autour d'eux.

Pour explorer de façon ludique (et sportive !) tous les trésors de La Plantelière, trois parcours d'orientation ont été créés. Avec des niveaux de difficulté différents, ils s'adaptent aux petits comme aux grands et permettent de tester ses sens de l'orientation ainsi que ses connaissances en botanique.

Chaque parcours est disponible à l'accueil de La Plantelière ou téléchargeable sur le site www.caba.fr.

Le programme

Jusqu'au 20 août, les mercredis de 10 heures à midi avec le CPIE de Haute-Auvergne

- Grand Jeu de l'oie "nature"
Chaque équipe avance grâce au dé géant et doit répondre aux questions qui portent sur des éléments naturels à trouver, à imaginer, à composer, à réfléchir... Attention aux obstacles !

19 juillet et 9 août (à partir de 6 ans)

- Réveil des sens pour petits et grands

Redécouverte et exploration sensorielle du site de La Plantelière grâce à des activités ludiques et apaisantes pour apprendre à se reconnecter à la nature.

26 juillet et 16 août (à partir de 3 ans)

- Animons la forêt !

Découverte de la forêt et des êtres vivants qui la peuplent : qui sont-ils ? Comment vivent-ils ? Plusieurs activités ludiques de sensibilisation sont proposées pour appréhender l'écosystème forestier et s'y attacher...

2 août (à partir de 6 ans)

Les enfants doivent être accompagnés par un adulte référent tout au long de l'activité.

Inscriptions et règlement (1,50 € - gratuit pour les moins de 16 ans) auprès de l'office de tourisme du pays d'Aurillac.

PAYS D'AURILLAC

Nouvelle identité visuelle et nouvelles animations pour l'office de tourisme

Avec un nouveau directeur, et avant un déménagement prévu sur le site European, l'office de tourisme du pays d'Aurillac s'offre un nouveau look.



Les élus communautaires ont présenté les animations qui rythmeront l'été.

De Mandailles-Saint-Julien à Lacapelle-Viescamp, l'été sera "animé et à déguster" promettent les prestataires de l'office de tourisme du pays d'Aurillac, qui relancent leur volonté d'être "hors les murs" en installant une antenne au Puech des Ouilhes et au puy Mary. "L'idée est d'informer le maximum de touristes et d'habitants et de couvrir l'ensemble du territoire", présente Franck Rey, nouveau directeur de l'OT communautaire. D'autant que cet été, une nouvelle identité visuelle sera proposée aux visiteurs, en attendant un déménagement de la rue des Carmes, direction le cours d'Angoulême d'ici quelques années. La saison estivale a démarré sur les chapeaux de roue avec la mobilisation des équipes pour assurer l'organisation du concours des Goudots gourmands, les 7, 8 et 9 juillet.

Les animations

Les marchés seront en fête, à Mandailles, Velzic, Arpajon-sur-

Cère, Jussac. Pour ceux qui restent à Aurillac, visite du centre-ville historique avec une nouveauté : la dégustation de produits locaux à midi, avec la volonté de "valoriser le patrimoine gastronomique", confie Magali Maurel, présidente. Les amateurs de street art pourront découvrir plus de 50 œuvres grâce à l'association 10e Art. Le tarif a été uniformisé avec 5 € pour tout le monde. En lien avec les entreprises du territoire, l'usine Piganol se visitera et, nouveautés, Desprat Saint-Verny accueillera le public pour des dégustations.

Pour les familles, rendez-vous à Carlat les mercredi 19 juillet et vendredi 4 août et au marais du Cassan et de Prentegarde les vendredis 28 juillet et 11 août pour des matinées naturalistes et ludiques avec le CPIE de Haute-Auvergne ; au square Vermeuzou d'Aurillac pour des contes auvergnats délivrés par Isabelle Delavet, les mercredis 26 juillet et 9 août ; ou à La Plantelière, pour découvrir la forêt (2 août), participer à un

ÉCLAT

■ L'office de tourisme assure la billetterie du festival de théâtre de rue, jusqu'au 20 août.

jeu de l'oie (19 juillet et 9 août), ou à un réveil des sens (26 juillet et 16 août).

Enfin, la pêche sera à l'honneur sur la Cère pour les écrevisses (mercredi 18 août) et au Puech des Ouilhes pour les carnassiers (vendredis 21 et 28 juillet).

Navettes vers Mandailles et le Puech des Ouilhes

Les navettes estivales reviennent également, jusqu'au 2 septembre, et 7j/7, au départ d'Aurillac et à destination de Mandailles et du Puech des Ouilhes, avec entre deux et quatre rotations quotidiennes. Elles ne sont pas destinées qu'aux touristes puisque les abonnés Stabus peuvent en profiter avec "un titre de transport habituel", précise le directeur, Dominique Poulain. En tant qu'opérateur de mobilité, nous souhaitons être un apporteur de solutions, avec ces navettes et une correspondance avec les lignes du Volcan à Mandailles, afin de rejoindre le Puy Mary, le Lioran ou le col de Serre". Le camping d'Arpajon, le site du rocher de Carlat ou le lac de Crandelles sont aussi desservis. Un effort sur la mobilité apprécié par Philippe Maurs : "On peut faire le tour des sites touristiques sans voiture", y compris jusqu'aux gorges de la Jordanne, situées sur sa commune de Saint-Cirgues, et qui attirent 2 500 visiteurs par an. Des visiteurs qui profitent d'un food truck installé sur le parking à l'issue de l'excursion qui propose "une nouvelle passerelle en début de chemin" alors qu'une "réflexion est en cours sur le réaménagement du haut du parcours".

M. VARNIEU

ROANNES-SAINT-MARY

FÊTE PATRONALE À LUSCLADE

La fête patronale organisée par le comité des fêtes se déroulera les 22 et 23 juillet. Samedi, 14 h 30 : chasse au trésor et jeux divers pour les enfants. 21 heures : bal musette avec orchestre (6 €). Dimanche, 10 h 30 : temps de prière. 11 h 15 : dépôt de gerbe. 11 h 30 : défilé de vélos fleuris. 12 heures : apéritif, repas cuit au four du village (16 € adulte, 8 € enfant -12 ans, réservations au 06 63 62 87 28/06 30 09 56 08). 15 h 30 : animation folklorique par le groupe Pied de Vigne de Vieille Brioude (gratuit). Buvette sur place tout le week-end.



PAROISSE SAINT-GÉRAUD

Samedi 22 juillet, 18 heures : crypte du Sacré Cœur, messe anticipée du dimanche. Dimanche 23 juillet, 9 heures : Sainte-Bernadette. Pendant le mois de juillet, pas de messe à 9 heures à la chapelle de la Sainte Famille. 10 h 30 : Notre-Dame-aux-Neiges ; Saint-Joseph ; Sansac ; Saint-Paul-des-Landes.

PAROISSE LA CROIX SAINT-PIERRE ARPAJON-SUR-CÈRE

La messe qui devait avoir lieu à Saint-Étienne-de-Carlat le samedi 29 juillet est annulée par manque de prêtre ainsi que la messe de 18 h 30 à Arpajon.

CARLAT

Le rocher veut retrouver son éclat

L'accent sera mis cet été sur le Rocher de Carlat, avec notamment de nouveaux horaires afin de ne pas "souffrir de la chaleur. Il faut redynamiser le site", confie Franck Rey. Le paquet a donc été mis sur des animations avec des ateliers de découverte du Moyen Âge tous les jours, du mercredi au dimanche 0 : atelier héraldique les 19 et 27 juillet ; atelier chevalier les 20 et 28 juillet ; atelier vie quotidienne les 21 et 29 juillet ; atelier calligraphie les 22 et 30 juillet ; atelier bâtisseurs le 23 juillet. Des matinées familles seront animées par le CPIE avec une balade de deux heures au programme des

mercredi 19 juillet et vendredi 4 août. Place ensuite aux contes à l'issue des visites des 16 août, avec Jean-Pierre Malichier qui déambulera sur le marché nocturne qui se tiendra tous les mercredis soir.

Le clou des animations aura lieu le dimanche 13 août, avec une journée consacrée à la fauconnerie. Visites libres le matin de 9 heures à 12 heures et l'après-midi, visites accompagnées à 15 h 30 et 17 h 30, suivies d'un spectacle de fauconnerie. Tout au long de la journée, les rapaces seront exposés au sommet.

Informations et réservations : 04 71 43 65 08 - rocherdecarlat.fr

CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE

Le Département s'engage auprès de la comcom pour plus de 1,1 M€

Le 7 juillet, Bruno Faure, président du Département, et Michel Teyssedou, président de la Châtaigneraie cantalienne, ont paraphé un engagement de six ans portant sur douze projets.

Le karting du Lissartel, les plages de Rénac et Espinat, tour du lac de Saint-Étienne-Cantalès, les communes de Maurs, Puycapel, Montsalvy, Siran, Le Rouget-Pers... douze projets estampillés Châtaigneraie cantalienne et qui entrent dans le dispositif Cantal développement porté par le Département. Bruno Faure, président du Département, et Michel Teyssedou, président de la comcom ont donc signé, à Saint-Mamet-la-Salvetat, un partenariat.

Dans un objectif d'aide au développement du territoire, le Conseil départemental a voté (décembre 2021) de nouveaux dispositifs d'aide aux territoires mobilisant plus de 34 millions d'euros sur six ans. Parmi eux, le contrat Cantal développement, une enveloppe de plus de 12 M€ pour la période 2022-2027 qui permet le soutien de projets structurants à l'échelle de chaque Établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Des projets communaux peuvent aussi être soutenus si leur dimension intercommunale est avérée. Le contrat signé avec la Châtaigneraie cantalienne représente un soutien de 1 161 253 € repartis entre trois projets intercommunaux et neuf communaux.

Projets intercommunaux

Karting du Lissartel à Pers : les infrastructures électriques des bâtiments et du circuit doivent être remises aux normes. Par ailleurs, le système de sécurisation du circuit n'est plus conforme et doit être remplacé par des modules de protection homologués. Le Département soutiendra ce projet à hauteur de 30 000 € (coût total des travaux évalué à 112 400 €).

Réhabilitation des bâtiments de Rénac et Espinat : ce projet a pour objectif de proposer une offre qualitative et similaire sur les deux plages, avec la démolition des bâtiments existants et l'implantation d'un bâtiment sur chaque plage, qui sera composé de plusieurs espaces : commerciaux (snack, restauration, location), sanitaires et stockage. L'opération s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du tour du lac de Saint-Étienne-Cantalès. Le soutien du Conseil départemental sera de 146 253 € (montant total du projet de réhabilitation estimé à 550 000 €).

Tour du lac de Saint-Étienne-Cantalès - partie Châtaigneraie : le projet s'inscrit dans le cadre du projet de territoire de la communauté de communes avec des enjeux touristiques et de mobilité douce. Une première phase a été réalisée. Il s'agit ici de poursuivre les travaux d'aménagement afin d'obtenir un circuit complet autour du lac de Saint-Étienne-Cantalès. Participation du Département pour 245 000 € (coût total estimé à 980 000 €).



Les élus engagés dans le dispositif départemental.

Projets communaux

Maurs : extension, modernisation et mise aux normes de l'école primaire Denis-Forestier. Ce projet comprend la modernisation de la cuisine et de la salle de restauration ainsi que la création de nouveaux espaces pour une classe et une garderie. La mission Assistance à maîtrise d'ouvrage est confiée à Cantal Ingénierie et Territoires. Le Département soutiendra ce projet à hauteur de 130 000 € (coût total des travaux évalué à 1 300 000 €).

Puycapel : construction d'une nouvelle école. La commune a deux écoles sur son territoire, constituant un regroupement pédagogique intercommunal, avec des bâtiments particulièrement vétustes et peu accessibles. La municipalité envisage la construction d'une nouvelle école, à proximité de celle de Calvinet. Il s'agirait d'un bâtiment de plain-pied, pouvant accueillir l'ensemble des élèves. La participation du Conseil départemental sera de 100 000 € (coût global estimé à 1 000 000 €).

Montsalvy : restructuration de la piscine. Ce projet permettra une offre de services à la population, le développement de l'attractivité et du tourisme, alliant une démarche de préservation de la ressource en eau et la sobriété des dépenses énergétiques. Il est divisé en trois phases : gros œuvre, réhabilitation du bassin et mise aux normes accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) ; traitement de l'eau, pompe et filtration ; réfection des plages et création d'aire de jeux aquatiques. Cet équipement valorisera également le camping attenant et permettra aux scolaires du secteur de pratiquer l'apprentissage de la natation. L'accompagnement du Département sera de 100 000 € (coût global estimé à 1 075 000 €).

Siran : restructuration de l'école. La commune souhaite lancer une

opération de restructuration du pôle mairie/école. L'objectif est de regrouper les deux écoles sur un même site pour faciliter la gestion, améliorer la sécurité, optimiser les espaces, réduire les coûts de fonctionnement. Les travaux concerneraient l'extension de la maternelle, de la garderie et de la bibliothèque. La réhabilitation de la maison Fraysse permettra une utilisation pour les activités périscolaires et la garderie. Le soutien du Conseil départemental sera de 60 000 € (coût global des travaux estimé à 563 988 €).

Le Rouget : création de deux cellules commerciales. Afin de conforter l'attractivité commerciale du bourg, des travaux du rez-de-chaussée de l'ancien commerce Casino, acquis par la commune, vont être engagés pour y aménager deux cellules commerciales. Le Département soutiendra ce projet à hauteur de 60 000 € (coût total des travaux évalué à 385 000 €).

Saint-Mamet : création de trois logements passerelles dans le cadre d'une opération de requalification d'un îlot de douze logements. La commune souhaite lancer une opération sur les emprises des maisons Broch et Bouniol et porte sur la destruction de deux maisons d'habitation situées dans le cœur du bourg pour permettre la construction de douze logements avec des parties communes (buanderie, espace de vie), ainsi que l'aménagement extérieur (création de deux terrasses pour les bars et restaurants existants. L'accompagnement du Département sera de 75 000 € (coût total estimé à 345 763 €).

Rouffiac : déplacement du multiple rural. La commune envisage la construction d'un bâtiment à vocation de multiple rural à l'emplacement d'une maison en ruine. Économe en énergie, le bâtiment bénéficiera de l'installation d'une pompe à chaleur et d'une isolation

thermique. Il permettra le développement des services aux habitants tels que bar, restaurant, épicerie, dépôt de pain et agence postale. Le soutien du Département sera de 75 000 € (coût global estimé à 418 810 €).

Parlan : création d'une épicerie et de deux logements. La commune vient d'acquiescer un ensemble immobilier en plein bourg. Elle envisage la création d'une épicerie et de deux appartements. Une superficie de 90 m² en rez-de-chaussée sera utilisée pour le commerce de proximité, épicerie, tandis que deux logements seront créés dans les étages supérieurs. Le Conseil départemental participera au financement du local commercial et du logement associé pour un montant de 60 000 € (coût total estimé à 278 000 €).

Saint-Étienne-Cantalès : restructuration de la piscine. Afin de développer l'attractivité touristique, la commune souhaite procéder à la rénovation et la modernisation de sa piscine municipale. Construite en 1989, la piscine, ouverte chaque année de mi-juin à fin août, accueille plus de 10 000 baigneurs dans une eau chauffée sous la surveillance d'un maître-nageur.

Le premier objectif de l'opération, à travers la rénovation et la modernisation du lieu, est de proposer des équipements pour mieux répondre aux attentes des usagers (clientèle familiale et les enfants dans la tranche d'âge 2-12 ans). Le projet concerne la mise en place de nouvelles animations aquatiques (toboggans, aire de jeux aquatiques) ; l'installation d'équipements techniques pour de nouvelles animations et extension des plages des piscines ; le réaménagement des espaces sanitaires et vestiaires ; la refonte de la filtration des bassins existants. Participation du Conseil départemental de 80 000 € (coût des travaux évalué à 1 128 093 €).

MONTSALVY

VISITES GUIDÉES

Les visites guidées de Montsalvy proposées par l'association des amis de l'abbatiale et du passé de Montsalvy ont repris le mardi à 15 heures et le mercredi à 21 heures à compter du mardi 18 juillet et les nocturnes du mercredi 19 juillet.

Tarif : 3 € par personne, gratuité pour les enfants de moins de 10 ans. La réservation est conseillée au 06 46 41 75 38 pour faciliter l'accueil des visiteurs.

CARLADÈS ABANS

REPAS-CONCERT À LA FERME DE LOUBÉJAC

Carladès Abans ! inaugure sa saison estivale "Un estiu en Carladès" avec un repas à la ferme de Loubéjac (sur la D990 entre Carlat et Badailhac) et un concert du trio Aqueles mardi 25 juillet en soirée. Après une visite de la ferme où l'on pourra découvrir la fabrication du cantal, un repas sera proposé avant le concert pour celles et ceux qui le désirent. Il sera servi dans le parc du château voisin.

Sur réservation au 04 71 47 50 68 sur [hello asso carladès abans : https://www.helloasso.com/associations/carladès-abans/evenements/concert-a-la-ferme/widget-bouton](https://www.helloasso.com/associations/carladès-abans/evenements/concert-a-la-ferme/widget-bouton)

LEYNHAC

COCHON À LA BROCHE AVEC LEYNH'ART

Il est encore temps de réserver pour le cochon à la broche et le repas animation "La chansonnette Babmann Trio" du samedi 22 juillet à partir de 19 heures.

Tarif : 20 € (8 € moins de 12 ans). Tél. : 06 72 80 80 28 ou 06 31 59 64 18.

SAINT-ILLIDE

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Dans le cadre de la fête patronale, la municipalité organise en collaboration avec le comité des fêtes, un marché de producteurs le dimanche 23 juillet de 8 heures à 13 heures, place de l'Éphad, où divers producteurs locaux seront présents (produits du terroir, bouriol, vins, fruits et légumes, confitures, pain cuit au four...). Les résidents du foyer Bos Darnis tiendront également un stand de leurs créations. Buvette tenue par le comité des fêtes.

MARCOLÈS

STAGE DE CIRQUE AVEC LA MAZAROTTE

La Mazarotte propose un stage estival "clown en famille" du 17 au 20 août à la MFR de Marcolès. Chacun-e apporte de quoi partager les repas.

Toute information supplémentaire au 06 58 77 88 74.

LABROUSSE

Le centre social d'Arpajon délocalise



À l'occasion de son 40^e anniversaire, le centre social d'Arpajon a organisé des animations décentralisées dans les sept communes adhérentes. Une initiative heureuse qui a fait le bonheur des enfants de l'école et bien au-delà, pour cette occasion exceptionnelle : salle communale, parking, aire de jeux avaient été mobilisés. Un beau souvenir pour tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette matinée, une façon supplémentaire de s'approprier les activités que propose l'équipe de La maison du c'est possible.

LA GÉRALDIENNE

Fin de saison médaillée



Après une année d'entraînements et de compétitions sur les agrès : sol, barres, poutres et table de saut, les gymnastes poussines, jeunesses et aînées n'ont pas démerité. Au sein de la FSCF, 15 médailles et 7 coupes ont été remportées pour les jeunes gymnastes de la Géraldienne d'Aurillac. La saison 2023-2024 reprendra la semaine du 11 septembre.

SAINT-VICTOR

Nouveau bureau pour l'Acca

L'assemblée générale de l'Acca s'est déroulée le dimanche 11 juin.

Le bilan financier de la saison écoulée est très positif. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Au niveau des lâchés et des prélèvements de gibiers, 45 faisans, 15 perdreaux et 3 trios de lièvres ont été lâchés. Cinq lièvres, neuf sangliers, seize chevreuils, deux cerfs ont été prélevés.

Dans son rapport moral, le président a mis l'accent sur la sécurité incitant chacun à la prudence et à la responsabilité.

Une nouvelle demande a été faite à la mairie afin de disposer d'un local de chasse. Des demandes de subventions ont été faites pour

financer l'achat d'une chambre froide. La tombola et le repas de chasse ont eu un grand succès.

Cette année voyait également le renouvellement complet du conseil d'administration pour trois ans supplémentaires.

Composition du nouveau bureau : président : Aurélien Servans, vice-président : Victoria Bray, trésorier : Roger Fonrouge, secrétaire : Kevin Bray. Membres : Alain Isoulet, Gérard Servans, Quentin Servans, Raymond Trin, Bernard Viars.

En fin de réunion, le président a remercié l'ensemble des participants avant de partager le verre de l'amitié.

CABA

Collecte des ordures ménagères : moins de bacs à la rentrée

En parallèle des nouvelles consignes de tri, les modalités de collecte et tournées vont être revues sur l'ensemble de l'agglomération d'Aurillac, réduisant le nombre de bacs et colonnes.

Si, une semaine plus tôt, le conseil municipal d'Aurillac avait été orageux, jeudi 29 juin, le ciel était dégagé au-dessus du conseil communautaire de la Caba : pas un nuage mais pas d'étoile filante non plus avec des délibérations qui ont toutes fait consensus. En préambule, Pierre Mathonier est revenu sur la nouvelle DSP (délégation de service public) de la liaison aérienne Aurillac-Orly, confiée à la compagnie Chalair sur la période 2023-2027, suite à un accord financier trouvé avec l'État pour cette ligne d'aménagement du territoire, structurellement déficitaire (22 M€ estimés) malgré une fréquentation en forte hausse entre 2014 et 2019 (avant Covid). Cette DSP prévoit trois rotations quotidiennes du lundi au vendredi, avec deux délestages hebdomadaires. La Caba contribuera au financement de ce déficit à hauteur de 4,3 M€ (sur 4 ans), le Département 5 M€, la CCI 600 k€, la Région 1,9 M€ et l'État 10,21 M€.

Ligne aérienne : les prix décollent

Objet d'un rapport de la Chambre régionale des comptes dans le cadre d'une enquête nationale sur le maillage aéroportuaire, le budget annexe Caba de l'aéroport n'a fait l'objet d'aucune observation. Contrairement au tarif des billets qui s'envole avec le passage à Chalair, ont déploré les conseillers, et ce quand bien même le coupon moyen présenté par la compagnie en amont de la DSP s'avérait nettement inférieur à celui de la compagnie Amélia. "Il y a un sujet", a admis Pierre Mathonier, partageant l'inquiétude que cette hausse tarifaire impacte la fréquentation. Le président a par ailleurs informé les conseillers de la fin du conflit avec les pompiers affectés à l'aéroport (lire L'union du 1^{er} juillet).

Retour les pieds sur terre avec de nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères (OMR) et tournées sur le territoire intercommunal. Objectif : "réduire le nombre de bacs jaunes (recyclables) et marrons" et les remplacer par des colonnes aériennes, semi-enterrées ou enterrées, en parallèle des nouvelles consignes de tri visant à réduire les tonnages d'OMR et, de fait, la facture de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes, dont le montant a flambé, ndlr), a exposé Pierre Mathonier. À cette fin, c'est un marché de 7,6M € qui est lancé par la Caba pour l'acquisition de ces colonnes sur quatre années. Sachant qu'en 2022, les tonnages d'OMR collectés (11 200 tonnes) sont revenus à leur niveau d'avant Covid tandis que la collecte sélective des emballages et papiers s'inscrit sur une trajectoire favorable (+ 150 t/2021), confirmant une bonne appropriation des



Les bacs jaunes et marrons devraient disparaître au profit de colonnes de tri.

nouvelles consignes de tri, s'est félicité Stéphane Fréchou. Pour l'anecdote, Mandailles reste indétrônée : première commune de la Caba en quantité de verre collectée (50,5 kg/hbt/an) en raison... de sa forte fréquentation touristique.

OMR : tournées "optimisées"

Concrètement, après une expertise durant six mois des temps et horaires des tournées de collecte qui a permis d'identifier des pistes d'optimisation, une refonte des tournées avec regroupement des points de collecte va être déployée en septembre. Leur positionnement fait l'objet d'une concertation avec chaque maire pour retenir les plus pertinents, a fait savoir le président, ajoutant que "les nouveaux trajets vont permettre d'augmenter la fréquence des tournées, notamment sur Aurillac et Arpajon-sur-Cère".

Les élus communautaires ont enfin pris connaissance du (très) long rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau d'assainissement qui, outre les opérations conduites (dont le réservoir de Coissy et la station de la Souleyrie), recèle de chiffres instructifs : 3,94 millions de m³ prélevés en 2022, soit - 3 %, mais

UN NOUVEAU DGS

■ Ce conseil était le dernier de Serge Destannes, directeur général des services de la Caba depuis 13 ans, qui va faire valoir ses droits à la retraite, mais a d'abord accepté de rester directeur de l'aéroport le temps que son successeur soit formé. Ce dernier, David Perrier, DGS de la com com d'Eguzon Argenton Vallée de la Creuse dans l'Indre (environ 20 000 habitants) depuis 22 ans, a été recruté. Il prendra ses fonctions au 1^{er} septembre.

une consommation en hausse de 2 % malgré une année de sécheresse et donc des restrictions d'usages. Autres données : un rendement global de distribution de 80 % (+ 3 % grâce à la réduction des volumes de fuite), 97 % de taux de conformité bactériologique de l'eau distribuée, 100 % pour la conformité physico-chimique,...

Enfin, les sept communes (Jussac, Naucelles, Saint-Paul-des-Landes, Saint-Simon, Sansac-de-Marmiesse, Vézac et Ytrac) lauréates du programme Petites villes de demain ont présenté leurs projets qui ont été détaillés le 13 juillet lors de la signature des conventions les liant à l'État.

P. OLIVIERI

AU FIL DES DOSSIERS

Esban : 82,3 % commercialisés

Zac du Puy d'Esban : le taux de commercialisation de la zone d'activités a atteint 82,3 % des surfaces à fin 2022, avec notamment deux ventes (GazUp et Eiffage). Il reste environ 4 ha à commercialiser, sachant qu'un compromis de vente a été signé en mars 2023 avec l'entreprise L'héritier, un second le sera en juillet avec un investisseur et trois autres contacts sont en cours.

Artopia

Le conseil communautaire a validé une aide de 40 000 € au profit du projet Artopia porté par l'association 10^e art. Ce projet (coût global de 405 000 €), prévoit la réalisation, à Aurillac, d'un laboratoire créatif dans le domaine du street-art destiné à

accompagner la création et la médiation artistique, des résidences d'artistes, des ateliers et expositions,.... Il hébergera également un espace de coworking et le siège de l'association.

Pays d'art et d'histoire

L'inventaire participatif du patrimoine des 25 communes de la Caba lancé il y a un mois afin d'identifier, documenter et géoréférencer ces éléments patrimoniaux en faisant appel aux municipalités, particuliers, associations... a déjà reçu 460 fiches (éléments patrimoniaux) dont 150 sont en ligne et documentées (avec descriptif, photos...).

AURILLAC

La Poste équipe le centre-ville de trois vélos-cargos à assistance électrique

Depuis quelques jours, les facteurs aurillacois sont équipés de trois vélos-cargos à assistance électrique permettant d'assurer trois tournées pour le portage/collecte de courriers et autres colis. La semaine dernière, David Bruel, directeur de la plate-forme Aurillac-Jordanne, a présenté ce nouvel outil de mobilité douce aux élus d'Aurillac.

"Nous sommes très contents d'avoir des vélos-cargos sur la ville d'Aurillac. Ils distribuent le courrier et les colis dans les rues piétonnes de l'hyper-centre, en gros du quartier Saint-Géraud, place d'Aurillac jusqu'à la rue des Carmes", appréciait David Bruel, sur ce service assuré pour les artisans, les commerçants et les particuliers bien sûr, avec trois tournées quotidiennes.

Un pas de plus vers la transition écologique

L'achat des vélos-cargos s'inscrit dans le plan mis en place par La Poste⁽¹⁾ "face à sa responsabilité sociétale et environnementale, a précisé le directeur. D'ailleurs, La Poste fait cela depuis des années en maintenant du lien avec une grande partie de la population". Cette fois, La Poste entend œuvrer à l'accélération de la transition écologique pour tous en passant un nouveau cap et adopter des modes de transport et de livraison bas carbone "afin de contribuer à améliorer la qualité de l'air" et en



Trois tournées par jour, la desserte du centre-ville s'effectue désormais en vélo-cargo pour La Poste.

développant "des solutions innovantes à faible émission".

L'objectif d'ici 2025, "c'est 4 500 véhicules électriques supplémentaires, dont 1 000 vélos-cargos", précisait David Bruel, tout heureux de la réception des trois exemplaires sur Aurillac, "ce sont d'ailleurs les premiers d'Auvergne", testés et mis en place fin juin "avec une formation de l'ensemble des facteurs sur ce nouveau matériel car l'utilisation est différente des vélos à assistance électrique dont nous disposons déjà".

De l'aveu même des facteurs, le vélo-cargo passe partout et peut se garer facilement. De plus, "en un seul passage, on peut tout distribuer". Équipé d'une caisse arrière de 1,3 m³ (soit une capacité de 60 colis en plus du courrier et

MOBILITÉ

■ Dans le Cantal, ce sont 40 tournées qui sont en mode décarbonées ou douces sur les 230 tournées existantes.

un portage pouvant aller jusqu'à 150 kg), ce vélo-cargo a une autonomie de 20 kilomètres avec son moteur de 250 W qui lui permet d'atteindre une vitesse de 25 km/h. Et pour être encore plus dans l'air du temps, ces vélos sont fabriqués en France et VUF⁽²⁾ a été désigné pour équiper les établissements postaux vélos-cargos en ce qui concerne la distribution colis.

J.-M. AUTHIÉ

(1) Responsabilité sociale des entreprises.
(2) Le nom du constructeur VUF = véhicule utilitaire français.

LAROQ'ÉPOQUES

Retour dans le passé festif à La Roquebrou



C'était "retour vers le passé" samedi 8 juillet sous le chaud soleil de La Roquebrou. Plusieurs associations cantaliennes (Les Eleutètes, les compagnons d'Orlhac, les Bannerets d'Auvergne,...) spécialisées dans les reconstitutions historiques, avaient en effet installé leur campement sur la place du foirail ou au bord de l'eau, invitant le public, petits à grands, à participer à des balades en calèche, des combats médiévaux avec boucliers et épées, des courses de chevaux en bois, des initiations aux danses médiévales, au travail du métal... D'autres sites ont été investis tout au long de la journée, comme les jardins de la mairie, le château, la place de l'église,... avec la volonté de faire revivre une fête traditionnelle costumée dans la cité roquebrouaise.



“

Festivités ■ ■ ■

Fêtes

Arpajon-sur-Cère : Vendredi 21 juillet. guinguette des bords de Cère à partir de 19 heures, repas + animation musicale.

Spectacles

Maur : Jeudi 20 juillet à partir de 22 heures. Cinéma en plein air "Les trois mousquetaires : d'Artagnan".

Aurillac : Jeudi 20 juillet, 19 heures. "Les beaux jours" concert en terrasse de café, Juliette and the Papas place de l'hôtel de ville. Vendredi 21 juillet, 19 heures. Victor Huganet, place Gerbert. Samedi 22 juillet, 19 heures, Nashville 1950 rue Baldeyrou.

Aurillac : Jeudi 20 juillet, 21 heures place des carmes, Aurillac Swing Festival, Cecilya & The Candy Kings. Vendredi 21 juillet, 21 heures. Bernard Sellam & The Boys from Hood, jardin des Carmes. Samedi 22 juillet, 21 heures. Nirek Mokar, jardin des Carmes.

Marchés & Foires

Aurillac : tous les mercredis et samedi de 6 h 30 à 12 h 30, marché couvert.

Polminhac : tous les vendredis de juillet et août, marché de pays à 19 heures à la salle multi-activités

Jussac : tous les jeudis à partir de 19 heures, salle polyvalente, marché gourmand.

Maur : tous les jeudis matin.

Montsalvy : tous les jeudis matin, de 8 heures à 13 heures, place du foirail.

Vic-sur-Cère : tous les mardis et vendredis de 8 heures à 13 heures, place du Carladès.

La Roquebrou : Tous les vendredis de 8 heures à 13 heures, place de l'église.

Sports & Loisirs

Naucelles : Mercredi 19 juillet. Tour du Cantal pédestre. Accueil et inscriptions à partir de 9 h 30.

Ytrac : Mercredi 19 juillet. Animation familiale en pleine forêt dans l'univers d'Alice au pays des merveilles, différentes épreuves le long du parcours.

La Roquebrou : Vendredi 21 juillet. Tour du Cantal pédestre. Accueil et inscriptions à partir de 9 h 30.

Ytrac : Vendredi 21 juillet, 16 heures, course cycliste Roland-Cornet.

MAURS

PROJECTION DES TROIS MOUSQUETAIRES

Une séance de cinéma en plein air est programmée le jeudi 20 juillet à 22 heures avec la projection du film "Les trois mousquetaires : d'Artagnan" au domaine du Fau à Maur.

Gratuit. En cas d'intempéries, repli dans l'espace Pierre-Cabrespine de Maur.

SAINT-CERNIN

EXPOSITION DES PEINTRES JUSQU'AU 6 AOÛT

Le pinceau des artistes de l'atelier des peintres de Saint-Cernin a vibré cette année pour l'Amérique latine. Lumière, chaleur, couleur sont au rendez-vous de cette édition 2023, scènes de la vie quotidienne, paysage, faune et flore, ont permis de nourrir l'imaginaire des peintres de Saint-Cernin. Sans oublier une femme remarquable qui marqua le XX^e siècle, la peintre mexicaine Frida Kahlo dont l'atelier des peintres de Saint-Cernin rend hommage.

L'exposition entre "Regards sur l'Amérique latine" se déroulera du 29 juillet au 6 août, à la médiathèque de Saint-Cernin de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures avec une nocturne le vendredi. Quant au vernissage, le rendez-vous est pris samedi 29 juillet à 12 heures en présence des peintres.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira à la salle du conseil le vendredi 21 juillet à 20 h 30. Ordre du jour : décision modificative opération 176 vers opération 202 ; subvention collège ; création d'un PEC (contrat aidé) ; désignation d'un référent déontologue des élus locaux ; financement des branchements AEP / Sivu ; création poste BTS gestion de PME en alternance ; nomination d'un suppléant Clect.

LA SÉGALASSIÈRE

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LE MERCREDI

Pour la quatrième année, le jardin de Lacam donne rendez-vous aux locaux et aux vacanciers pour son marché de producteurs du mercredi 19 juillet de 17 heures à 19 heures et ce tous les mercredis jusqu'au 16 août. À l'ombre des noisetiers et à côté des jardins de fleurs et de légumes de Nicolas, on y rencontrera des producteurs locaux : autres que les légumes de Nicolas seront proposés du pain bio de la ferme de la Barreyrie, les fromages de la chèvrerie d'Enroussat, miels et confiseries des ruchers de la Garde et la brasserie du Ryberés.

Entre Le Rouget et La Ségalassière, sur le bord de la départementale 7.

EXPO À LA SALLE DES FÊTES

Le jardin conté propose un atelier kokedama, art floral japonais, le jeudi 20 juillet de 10 h 30 à 12 heures sur le site du jardin ethnobotanique au lieu-dit Noël à La Ségalassière. Il s'agit d'installer confortablement une plante dans une boule de substrat et de la recouvrir de mousse.

Tarif : 15 €/personne. Réservation obligatoire : 06 76 53 57 05. Adulte et enfant à partir de 10 ans

SAINT-ÉTIENNE-CANTALÈS

FERMETURE RD 207

Afin de réaliser le feu d'artifice sur le lac du barrage de Saint-Étienne-Cantalès, la route départementale n°207 sera fermée à la circulation du samedi 29 juillet à 14 heures au dimanche 30 juillet à 12 heures. Le trafic sera dévié par les routes départementales n°7 et 18 et via La Roquebrou et Saint-Étienne-Cantalès.

SAINT-SANTIN-DE-MAURS

EXPO À LA SALLE DES FÊTES

L'association pour la valorisation du patrimoine de communes de Saint-Santin se tient du 21 juillet au 13 août à la salle des fêtes de Saint-Santin-de-Maurs. Exposition de peintures, sculptures, photos, maquettes.

Ouverture vendredi, samedi, dimanche de 15 heures à 18 h 30.

CÈRE ET GOUL EN CARLADÈS

La suite des nouveautés estivales

Chaque année, l'office de tourisme du Carladès propose un programme d'animations complet, à destination des visiteurs, mais aussi des habitants du territoire. S'appuyant sur des ambassadeurs passionnés et des prestataires touristiques investis et motivés, c'est tout un panel d'animations qui sont proposées durant la saison estivale⁽¹⁾.

Pour toutes ces animations, les informations et réservations se font auprès de l'office de tourisme, avec cette année une grande nouveauté : la réservation via la billetterie en ligne. Une billetterie accessible 24h/24 et propose toutes les animations réservables en ligne (<https://boutique.carlades.fr>).

Mais aussi...

Après une première partie présentée lors de notre dernière édition, suite et fin des nouveautés liées cette fois aux collaborations avec d'autres partenaires, notamment du côté du château de Pesteils :

- "La visite guidée du château aux lanternes", avec un guide.

Rendez-vous au château de Pesteils. Du 18 juillet au 22 août les mardis à 21 heures. 13 €/adulte, 10 €/enfant.

- "Les Médiévales de la forteresse de Pesteils". La troupe des Faydits

d'Oc présente les Médiévales de la forteresse de Polminhac : camps médiéval, batteur de bonnes monnaies, histoire et démonstration de l'arcus, combats scénarisés, l'oracle d'Isa...

Rendez-vous au château. Les samedis 22 et dimanche 23 juillet, samedi 12 et dimanche 13 août. 13 €/pers. (visite du château non comprise).

- "Visite guidée du château", avec un audioguide disponible en cinq langues.

Du 17 juillet au 22 août du lundi au vendredi à 11 heures. Inclus dans le prix du billet.

Pour être complet et pour plus d'informations, l'office de tourisme est ouvert tous les jours : du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30 ; les dimanches et jours fériés de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures.

Enfin, tous les lundis matin jusqu'au 21 août, à 11 heures à Vic-sur-Cère, l'office de tourisme du Carladès propose un accueil gourmand en compagnie de producteurs, ambassadeurs, passeurs d'histoires et de certains prestataires.

Encore plus d'infos sur l'intégralité de la programmation estivale : office de tourisme du Carladès 04 71 47 57 68 ou sur le site www.carlades.fr

FESTIVAL ÉCLAT

RÉORGANISATION DES PARKINGS

Si le parking de l'aire événementielle restera gratuit durant le festival de théâtre de rue (du 23 au 26 août) avec des navettes vers le centre-ville toutes les demi-heures de 10 heures du matin à 2 heures (du matin), ceux du PEI (pôle d'échanges intermodal, gare) et du Prisme seront payants (5 € les 24 heures) avec des navettes toutes les 10 minutes (10 heures/2 heures). S'agissant du réseau de bus, la ligne G vers le camping de Saint-Simon sera renforcée, les lignes 2, 3 et 4 prolongées en soirée jusqu'à 0 h 30. Les navettes continueront à circuler toutes les 30 minutes entre le centre-ville et l'espace d'accueil de la Ponétie.

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE

Jusqu'au 20 août à minuit, les billets pour le festival international de rue sont accessibles sur internet www.aurillac.net ; à l'office de tourisme du pays d'Aurillac du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30, les dimanches et jours fériés de 9 heures à 12 h 30. À partir du 21 août : parvis du conseil départemental du Cantal le lundi 21 août de 14 heures à 20 heures, du mardi 22 au samedi 26 août de 10 heures à 20 heures.

TEISSIÈRES-LES-BOULIÈS

CONCOURS DE PÊCHE

Dans le cadre de la fête de Teissières-les-Bouliès, l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique du bassin d'Aurillac (AAPPMA) organise le samedi 29 juillet un concours de pêche à la truite sur le plan d'eau du Maurs.

Permis de pêche obligatoire pour tous les participants. De 9 h 30 à 12 heures, concours pour les enfants jusqu'à 12 ans, inscription 5 € et appâts naturels uniquement. Accueil dès 8 h 30. Après-midi, de 14 h 30 à 17 heures concours pour les adultes, inscription 10 € et appâts naturels uniquement (moulinet autorisé).

Pour les deux concours, le classement est effectué en fonction du temps de capture de six truites puis du nombre de prises effectués à la fin du concours. Buvette sur place et restauration possible avec un menu midi et soir à 17 € au village de Teissières-les-Bouliès. Lots pour tous : coupes, cannes, moulinets, casquettes...

Inscription au 06 67 55 51 19 ou par mail : aappma15.aur@gmail.com

Salon du livre et de l'artisanat

Deuxième salon éphémère du livre et de l'artisanat le samedi 22 juillet de 10 heures à 19 heures à la salle polyvalente. Plus de 20 exposants. Auteurs en dédicaces, produits locaux, buvette. Repas en soirée à l'auberge à 15 €.

Sur réservation au 04 71 49 60 79.

VIC-SUR-CÈRE

Fin d'année en apothéose au collège



Un voyage à Paris et un autre à Barcelone ont animé l'année.

Le collège a renoué cette année encore avec la tradition du spectacle de fin d'année.

Après repas partagé devant la salle polyvalente, le spectacle fut de qualité devant une salle conquise. Au programme : principalement des chants de la chorale sous la direction de M. Segons, fruits du travail d'une année pour les élèves ayant pris l'option chorale.

La soirée s'est poursuivie avec la projection de vidéos mettant en valeur les nombreuses actions pédagogiques de l'année scolaire : un bilan des actions de l'année, la vidéo pour laquelle le collège a remporté le prix académique NAH (non au harcèlement). Mais les vidéos qui ont remporté le plus de succès furent celles des voyages des 4^{es} à Barcelone et des 3^{es} à Paris

organisés par M. Achard, professeur d'histoire géographie. Le programme en était riche : parc Güell, Sagrada familia, le Camp Nou, Montserrat... pour le voyage à Barcelone ; Assemblée nationale, musée d'Orsay, Atelier des lumières sur Chagall, Montmartre, Versailles,... à Paris.

Enfin, l'année s'est terminée par l'attente des résultats devant le collège, et cela en valait la peine car ils sont très bons : 97,2 % de réussite pour les élèves inscrits en série générale (35 sur 36) ; 100 % de réussite pour les élèves inscrits en série professionnelle (3), soit un taux global de 97,4 %. De plus, 35 élèves sur 38 ont obtenu une mention (soit 92,1 %) dont 15 très bien, 9 bien et 11 assez bien.

LADINHAC

CINÉMA EN PLEIN AIR

Le comité des fêtes organise une soirée cinéma en plein air le samedi 22 juillet à 22 heures au terrain de sport. Le film projeté sera "Maison de retraite" de Thomas Gilou avec Kev Adams, Gérard Depardieu, Daniel Prévost... Repli à la salle des fêtes en cas d'intempéries.

Tarif : 5€, gratuit pour les moins de 12 ans.

À partir de 18 h 30, buvette et restauration sur place (chips/frites) avec possibilité de réserver au 06 80 99 50 99.

LABROUSSE

Fête de l'école



Comme chaque année, la fête de l'école reste la seule manifestation qui rassemble une grande partie de la population de la commune. Enseignants, parents d'élèves, personnel communal... se mobilisent pour que cette journée dédiée aux enfants soit une réussite. Cette manifestation festive permet à l'APE de récolter des fonds pour financer les activités extrascolaires (le transport en particulier).

ALLANCHE

Conférence de Fabien Delrieu : le suc de Lermu livre ses secrets

Pour le lancement du dernier cahier des Amis du Vieil Allanche et du Cézallier, l'archéologue a dévoilé la richesse des fouilles du suc de Lermu près de Charmensac.

Avant que ne débute une nouvelle campagne de fouilles au suc de Lermu, la conférence de Fabien Delrieu a conquis l'assistance d'une salle Maurice-Jalenques affichant complet. Il faut dire que le représentant du service régional d'archéologie d'Auvergne-Rhône-Alpes connaît parfaitement son sujet. Cantalien d'origine, spécialiste des hautes périodes de la présence humaine dans la région, ayant fait ses classes auprès d'Alphonse Vinatié, il a su faire partager avec pédagogie et passion les résultats des travaux de recherche menés au suc de Lermu. Ce site était déjà connu depuis les années 1950 pour son intérêt archéologique, mais les dernières campagnes ont révélé de nombreux éléments complémentaires en livrant un matériel d'étude très important et parfois unique concentré sur une modeste partie de cet habitat totalisant plus de 5 000 ans de présence humaine. Tout n'a donc pas été livré et il faudra attendre les couches inférieures, les plus profondes, pour en savoir davantage encore. Ce qu'attend avec impatience Fabien Delrieu.

5 000 ans d'occupation

En attendant, les équipes de fouilles sont allées de bonnes surprises en bonnes surprises depuis trois ans.

Sur la commune de Charmensac, à une altitude de 1 100 mètres, le suc de Lermu domine la Sianne. Il s'agit d'une table volcanique bordée de falaises de 10 à 30 mètres de hauteur formant un rempart naturel. À proximité, les terres ont été propices à la culture des céréales et des légumineuses, attestée par les études des pollens piégés dans les zones humides environnantes et la découverte d'une partie de socle araire de l'époque gauloise, le premier exhumé en Auvergne.

Quatre grandes périodes, plus ou moins longues d'occupation, ont été identifiées : néolithique, âge du bronze, âge du fer et antiquité tardive. Pour la période la plus ancienne, entre 4 000 et 3 500 ans, il existe une fortification du site car, déjà, les rares terres cultivées sont sujets de tensions entre groupes humains. Les fouilles ont permis d'étudier la technique de construction de ce rempart par pyrolyse de la roche, c'est-à-dire de la fusionner pour obtenir un élément d'une solidité bien supérieure à la pierre sèche.

Le silex retrouvé sur place provient du sud de la région parisienne et de Lozère, preuve des échanges existants entre territoires éloignés. Ces échanges se confirment par la suite avec des céramiques aux pictogrammes caractéristiques du sud de la France. Le site a aussi livré plus de 150 tessons (contre trois connus jusqu'alors en Auvergne) caractérisés de pein-



Philippe Glaize, président des AVA, et Fabien Delrieu.

tures Ioniennes témoin de l'influence grecque et de l'importance des échanges en Haute-Auvergne entre la Méditerranée et le nord de l'Europe. Comme une interphase le long d'une voie de communication qu'il est aujourd'hui difficile d'imaginer passer ainsi par des zones de montagne.

Des éléments uniques

Parmi les objets découverts, Fabien Delrieu de citer les plus rares comme un talon de lance, des renforts de joux pour un char à deux chevaux, une boucle de couteau ou encore des fibules, un four à céramique et une meule rotative unique en Auvergne également. Autant d'objets permettant de préciser chaque période auxquels ils se rattachent et d'identifier un peu plus les occupants du site. Selon les périodes, le suc de Lermu a pu être habité par

CONSERVATION

■ **Le Cézallier a l'avantage d'être resté une terre d'estives, peu touché par l'urbanisme ou le travail des sols. Ainsi, de très nombreux sites archéologiques sont restés intacts jusqu'à présent. Une mine pour les professionnels qui permet dans de très bonnes conditions de conservation d'étudier la présence humaine en Haute Auvergne.**

quelques dizaines à quelques centaines d'individus. Sur la période gauloise, "il s'agit d'un domaine aristocratique", dévoile Fabien Delrieu, qui terminait son propos par un tour d'horizon des sites les plus proches et en particulier des nécropoles nombreuses sur cette partie méridionale du Cézallier, elles aussi riches d'enseignements.

B. PARRET

CAHIER DES AVAC

Des pierres et des hommes



Les auteurs se sont prêtés à la traditionnelle séance de dédicace.

Samedi 8 juillet, faisant suite à la conférence de Fabien Delrieu, les Amis du vieil Allanche et du Cézallier présentaient officiellement leur cahier numéro 16. Pour cette année 2023, le titre général en est : "Le Cézallier, des pierres et des hommes". Comme chaque fois, cette publication très attendue dévoile de nombreux aspects de la cité et de son territoire. Peut-on y lire sous la plume d'une dizaine de contributeurs des rappels historiques, mais également des témoignages plus personnels de la relation de certains au Cézallier.

Une nouvelle fois très fourni, ce cahier apporte une compréhension très détaillée, à la condition bien entendu de se référer aussi aux pré-

cedents numéros, sur les évolutions du territoire. Au fil des récits, le lecteur se promène à travers le temps et plus de 2 000 ans grâce aux vestiges préhistoriques, aux linéaux de portes, aux retables des églises... Il sillonne les paysages des montagnes des Druilles, des Veyrines et de Mathonière. Il prendra l'ampleur des foires, véritable poumon économique de tout un pays, pour lesquelles certains venaient de loin participer et faire affaire. Le lecteur se fondra dans les pas de ceux du Cézallier auxquels il est ici rendu hommage : Roger Géraud, Jean-Paul Belmondo et les marchands de toile Étienne et Viallefont. Mais par aspiration et intérêt des cahiers des Amis du Vieil Allanche et du Cézallier, il est aussi question de la rafle et de la déportation des Muratais et Murataises en juin 1944. "Ce nouveau cahier invite à un voyage dans les temps... ceux de l'histoire des hommes et des femmes à travers les siècles", ouvre Christian Baillargeat-Delbos dans son éditorial.

Au prix de 27 euros, auprès de l'association ou dans les librairies du Cantal.



CINÉMA : à l'affiche cette semaine

Du samedi 15 au mardi 18 juillet

- "Mission impossible : dead reckoning part. 1" (2 h 43). À Saint-Flour, samedi 20 h 30 ; dimanche 17 h, 20 h 30 ; lundi 20 h 30 ; mardi 20 h 30.
- "Miraculous le film" (1 h 45). À Saint-Flour, samedi 18 h ; dimanche 17 h ; lundi 18 h ; mardi 18 h, 21 h.
- "Les vengeances de maître Poutifard" (1 h 30). À Saint-Flour, samedi 21 h ; lundi 18 h.
- "Astéroid city" (1 h 44). À Saint-Flour, samedi 14 h ; dimanche 21 h ; mardi 18 h.
- "Le faucon maltais" (1 h 40). À Saint-Flour, lundi 21 h.

rendez-vous

GVA Caldaquès Aubrac
Après-midi d'échanges sur
les retenues d'eau

Après-midi visites et échanges mardi 1^{er} août (rendez-vous à 13 h 15 au parking de la piscine de Chaudes-Aigues pour covoiter). De 14 heures à 17 h 30 : visite de la retenue d'eau. Intervention et échange avec Christian Bos et sa famille autour de la construction de la retenue d'eau : pourquoi avoir réalisé une retenue d'eau artificielle ? Montage du dossier, coût d'investissement... Intervention de Vincent Nigou, conseiller à la Chambre d'agriculture, sur l'irrigation dans le Cantal : repères

sur les besoins d'irrigation pour la culture du maïs et de la luzerne. Création d'un lac artificiel : réglementation, présentation du nouveau dispositif d'aide...

De 18 heures à 19 heures : visite de la stabulation du Gaec des Chazettes (Famille Bonifacie) à Cézens (bâtiment entravé transformable en stabulation aire paillée), suivie d'un repas convivial à la ferme du Graillou chez Thomas Gras.

Coût du repas : 22 €/personne dont une partie prise en charge par le GVA.

Inscription obligatoire et impérative pour visite et repas avant le mardi 25 juillet par SMS au 07 87 73 13 54 ou par téléphone au 04 71 60 50 00.

RÉDUIT DE LA TRUYÈRE

Des commémorations sur plusieurs communes



Les commémorations des combats du Réduit de la Truyère ont eu lieu le samedi 24 juin.

Les commémorations des combats du Réduit de la Truyère ont eu lieu le samedi 24 juin.

Ce pèlerinage qui traverse plusieurs communes et rend hommage aux faits d'arme qui s'y sont déroulés il y a 79 ans a visité les différentes stèles de la commune de Chaudes-Aigues puis a fait étape à Anterrieux où environ 70 personnes ont participé à la cérémonie. Parmi les nombreuses personnalités, on notait la présence du sous-préfet Aurélie Serrano, de Céline Charriaud et Jean-Jacques Monloubou, conseillers départementaux, du maire Marcel Chastang, de plusieurs maires des communes voisines et de représentants des autorités militaires. Après le déjeuner sur place, le péle-

rinage s'est rendu à Saint-Martial où un dépôt de gerbe a eu lieu en présence du maire Claude Bonnefoi. Direction ensuite Maurines, où Pierrette Beauregard, maire de la commune, a lu l'évocation des faits qui se sont déroulés dans ce village qui abritait l'infirmerie lors des combats. C'est au monument de la Bastide à la sortie de Fridefont qu'a pris fin le pèlerinage en terre caldagues. On notait la présence au côté du maire Pierre Chassang, du maire d'Authizat Pierre Metzger car plusieurs des jeunes dont le nom figure sur le monument étaient originaires de cette ville du Puy de Dôme. Chacune de ces étapes était ponctuée d'un dépôt de gerbe au son de musiques de circonstance.

MASSIAC

Une éco-école et un départ à Saint-André



Le 30 juin, toute l'école Saint-André s'est réunie dans la cour, enfants, parents d'élèves, membres de l'Ogec et de l'association des anciens et amis pour une double fête. Tout d'abord, les éco-délégués étaient fiers d'annoncer la 17^e labellisation "éco-école", niveau or, après une année de travail sur le thème de l'énergie. Ils ont lu le message de félicitations qui a été adressé par le comité national Éco-école, ont montré le diplôme et le drapeau millésimé 2023. Dans un deuxième temps, tous ont remercié Arlette, la cuisinière, pour ses 23 années de service au sein de l'école. Monique Planche, membre de l'Ogec et représentant la présidente, lui a rendu un hommage émouvant, rappelant sa bonne humeur, son investissement. Pendant toutes ces années, Arlette a toujours su proposer des menus en lien avec les projets de l'équipe enseignante, elle a contribué à lutter au quotidien contre le gaspillage alimentaire, a établi des contacts avec les producteurs locaux et a permis d'inscrire la cantine de Saint-André dans la démarche "conso Cantal". Les enfants lui ont remis un livre d'or où chacun a dessiné ou écrit pour celle qui les a régales chaque jour. Enfin, un voyage et un bon pour un repas dans un restaurant gastronomique lui ont été offerts par ses collègues et les différentes associations (Apel, Ogec, ancien et amis) sans oublier le traditionnel bouquet de fleurs.

Une fête nationale sous le soleil

La fête nationale cette année aura été placée sous les signes de la musique et du soleil. Lors de la cérémonie officielle, en présence des sapeurs-pompiers de la cité venu rendre les honneurs avec la fanfare "Les rives de l'Alagnon", le maire Didier Achalme a remercié "l'ensemble des Massiacois œuvrant à la qualité de vie de notre commune." Il a mis notamment en avant le dense tissu associatif, les bénévoles et les élus. La municipalité a offert un apéritif républicain au jardin public. La journée se poursuivait avec un concours de pétanque organisé par les sapeurs-pompiers de Massiac. Deux concerts terminèrent l'après-midi avant la grande retraite au flambeau en direction du feu d'artifice depuis le stade qui clôtura cette journée de fort belle manière.



FÊTE DU FOUR À CHALET

Le comité des fêtes organise dimanche 23 juillet à partir de 10 heures la traditionnelle fête du four à Chalet. Vente de pains, de brioches, pizzas cuites au four du village. À 14 heures : concours de pétanque. Rendez-vous au village de Chalet, à Massiac.

MARCHÉ TRADITIONNEL

Le marché traditionnel de pays se tient tous les mardis de 8 heures à 12 heures sur la place du foirail.

Contact : 04 71 23 02 61

CINÉ PLEIN AIR

Judi 20 juillet dans la cour de l'école publique, projection du film "Déli-cieux" d'Éric Besnard. Buvette et petite restauration à partir de 20 heures. Projection du film à partir de 21 h 30.

Entrée gratuite.

PARUTION

Histoire des hommes sur le volcan

Un livre et une exposition pour comprendre 100 000 ans d'histoire à la lecture des dernières recherches archéologiques.

C'est le document à ne pas manquer pour tous ceux attachés à l'histoire du Cantal. Il s'agit même d'un document de référence pour les premières périodes d'occupation humaine dans le département, une histoire de 100 000 ans comme l'annonce le titre de l'ouvrage.

Il accompagne l'exposition coproduite par les musées d'Aurillac et de Saint-Flour. Exposition actuellement visible au musée de la Haute-Auvergne dans la cité du Vent. Cet ouvrage collectif placé sous le patronage de la Drac et de l'Inrap a été rédigé par ceux qui aujourd'hui mènent les études archéologiques sur le Cantal au fil de nombreuses campagnes de fouilles.

Nous y retrouvons Frédéric Surmely, Fabien Delrieu, Jean-François Pasty, Hélène Vergely, Lionel Izac, Bertrand Houdusse, Florie-Anne Auxerre-Géron, Claire Mitton, Maxime Calbris, Magali Heppe, Marion Dacko, Bertrand Dousteyssier, Élise Nectoux, Pierre Boivin, Yves Connier, Jean-Baptiste Mercier, Nicolas Clément, Jean-Philippe Usse, Alban Horry, Annie Rossinot, chacun dans sa spécialité ou sa période de prédilection.

Pour compléter

Les Cantaliens se souviennent de la découverte du temple d'Aron dans les années 1970 à Aurillac. Depuis, une nouvelle génération, dignes héritiers des pionniers depuis le XIX^e siècle, de Ribier du Chatelet, Rames, Boule, Marty, Pagès-Allary ou plus proche de nous Alphonse Vinatié... a intensifié les recherches et multiplié, avec des moyens nouveaux, les découvertes indispensables pour déterminer la présence des premiers Cantaliens depuis le paléolithique jusqu'au haut Moyen Âge, ces défricheurs d'une terre volcanique assagie et enfin libérée des grandes glaciations.

Une histoire sur "le temps long" d'une société qui va passer du chasseur-cueilleur à l'agriculteur sédentaire, constructeur de châ-



Un livre référence à compléter d'une visite de l'exposition d'ici mai 2025 à Saint-Flour puis Aurillac.

teaux, organisateur d'une société hiérarchisée, conquérante de l'espace, avec aussi ses croyances.

Les Hauts Auvergnats se placent également au cœur de nombreux échanges entre le sud et le nord de l'Europe comme en témoigne d'importants éléments exhumés et mis à la lumière des moyens d'investigation et de connaissance acquis ces dernières années. Et cela va très vite, d'où l'intérêt de cet ouvrage pour se rafraîchir la mémoire et prendre en compte des données inconnues plusieurs décennies auparavant.

Les chercheurs sont de plus en plus spécialisés pour des travaux

pluridisciplinaires. Une importante iconographie et les très belles illustrations de Véronique Béné accompagnent les différents chapitres depuis la description du milieu naturel, la préhistoire ancienne, les âges des métaux, l'antiquité, le Moyen Âge et l'époque moderne, des dolmens aux souterrains médiévaux, des rites funéraires aux différents types d'habitat. À lire absolument !

B. PARRET

"Les hommes sur le volcan, 100 000 ans d'histoire dans le Cantal", Éditions de la Flandronnière, 288 pages, 28 euros.

EXPOSITION

■ Certaines pièces sont présentées pour la première fois. Les musées de la Haute-Auvergne de Saint-Flour et d'Art et d'Archéologie d'Aurillac s'associent pour rendre hommage à 200 ans de recherches archéologiques dans le Cantal et à leurs auteurs. Les deux établissements ont sorti pour l'occasion des dizaines de silex, tessons de céramique, objets en bronze ou fer, bijoux, outils, éléments de construction... de leurs collections. Ils sont issus des recherches dans le département avec le musée d'Aurillac une partie des travaux de Pagès-Allary sur le secteur de Murat, pour Saint-Flour de ceux d'Alphonse Vinatié sur le massiacois ou encore des fouilles préventives lors de la construction de l'autoroute A75 à l'exemple de Mons de Saint-Georges. C'est une histoire insolite pour beaucoup qui se dessine ainsi. À Saint-Flour jusqu'au 16 mars 2024. Visites guidées mercredi 19 juillet à 10 h 30 et mercredi 26 juillet à 14 h 30. Ateliers pour les enfants le jeudi 20 juillet à 14 h 30. À Aurillac du 23 juin 2024 au 5 mai 2025.

CHALIERS

BALADE GOURMANDE

La balade gourmande, organisée par les Amis de Chaliers se déroule samedi 22 juillet à 16 heures. Rendez-vous à l'église Saint-Martin à Chaliers. Le parcours fait 2,4 km. Tarifs : adultes : 15 € par personne, enfants moins de 10 ans : 6 € par personne. Une fanfare animera la balade. La soirée se termine par un concert de musique classique à l'église Saint-Martin à 20 h 30 (duo viole de gambe et clavecin) (tarif : 15 €/ gratuit pour les moins de 18 ans).

Inscriptions par sms au 06 30 84 80 56.

ALBESPIERRE-BREDONS

BALADE CONTÉE AVEC ANNE BEGOUËN-DEMEAUX

La conteuse Anne Begouën-Demeaux organisera une balade contée dans le village de Bredons le dimanche 23 juillet à 17 heures. Rendez-vous à la fontaine. Participation libre. Inscription auprès de l'office de tourisme de Murat au 04 71 20 09 47.

SAINT-RÉMY-DE-CHAUDS-AIGUES

FERMETURE RD 13

Afin de reconstruire des aqueducs, la route départementale n°13 sera interdite à tous véhicules entre Saint-Rémy de Chauds-Aigues et La Roche Canilhac jusqu'au vendredi 28 juillet pendant les heures de chantier de 8 h 30 à 17 heures. La circulation sera déviée dans les deux sens par les RD 713, 12, 613 via La Chaldette (Lozère).

SAINT-LOUR

L'affiche public change de main

L'affiche en ville passe sous gestion privée et voit ses points se multiplier.

Pour le maire de Saint-Flour, ce changement profite à la Ville. C'est, selon Philippe Delort, "une meilleure gestion et plus de visibilité".

Dans le cadre d'une concession, la société Védiaud prend la relève de la Ville pour l'affichage, l'entretien, les réparations... de 20 abribus au lieu de huit auparavant, de 18 planimètres, plus communément appelés sucettes, et de quatre panneaux lumineux d'information répartis sur l'ensemble de l'espace urbain de la commune. Pour ces derniers, la Ville garde la main pour ses informations, qui sont des informations pratiques à destination des habitants. Mais, petite nouveauté, ces quatre équipements, deux en ville haute et deux en ville basse donnent désormais la possibilité d'intégrer de la couleur et des affiches.

Pour les autres supports, la Ville bénéficie d'une face d'affichage pour annoncer ses animations et ses événements. "Sur ce point, nous y gagnons doublement car ce travail de mise en place n'est plus à la charge des agents



La Ville conserve des emplacements pour sa propre communication.

communaux et nous pouvons changer les messages de manière beaucoup plus réactive", indique Philippe Delort. "La précédente concession avait 25 ans et le matériel était obsolète à 100 %."

L'élu voit d'autres avantages encore avec une harmonisation des supports, "plus esthétiques" et qui contribuera à lutter contre "l'affiche sauvage" puisque la société gestionnaire vend, elle, de l'espace publicitaire comme on déjà pu le

constater les Sanflorains. À noter que pour les abribus, servant pour la plupart de point d'arrêt au transport en commun de la ville, il sera procédé à l'amélioration de leur accessibilité PMR.

Si de nuit il existe un éclairage dit de "courtoisie", celui-ci est alimenté par des panneaux photovoltaïques situés sur les toitures des abris.

B. PARRET

Tournoi interne au tennis

Durant le mois de juin et début juillet s'est déroulé le tournoi interne du club sur les courts couverts de Besserette en senior, + de 35 ans et + de 55 ans.

Chez les messieurs senior, perf pour Yann Gaillaguet, 15/5, qui l'emporte sur Ludovic Itier, 15/4, après une belle partie de niveau 15/3 : 6/4 ; 6/4.

Chez les dames senior, Cathy Maury, 15/3, s'impose face à Nathalie Béal, 15/4 tandis que Laurent Fidala, 30/3, est le maître du jeu devant Marc Pougnet, 15/5, en + de 35 ans : 6/1 ; 6/0.

En + de 55 ans, Marc Pougnet, 15/5, sort vainqueur de la bataille des 2 Marc face à Marc Maury, après une partie âprement disputée : 6/3 ; 4/6 ; 7/6.

Prochain rendez-vous : stage jeune



Le tournoi interne au club sanflorain s'est terminé.

ouvert aux licenciés et non-licenciés vendredi 21 juillet de 10 heures à 15 heures.

Inscriptions au 06 71 41 76 17.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

- Le 4 juillet de Lexa Charpentier au foyer de Yoann Charpentier et de Kahina Masson, domiciliés à Ussel (Cantal).

DÉCÈS

- Le 6 juillet de Jean Vazeille, 88 ans, domicilié à Saint-Flour.

SAINT-AMANDIN

AG DE L'ASSOCIATION DU PETIT PATRIMOINE

L'association de sauvegarde du petit patrimoine, Peiro d'oses, Peiro de demo, a tenu son assemblée générale annuelle le vendredi 23 juin. Un public fidèle a pu prendre connaissance de son bilan de ses actions et projets avant de partager le verre de l'amitié.

La semaine suivante, le conseil d'administration a procédé au renouvellement du bureau. Celui-ci se compose comme suit : présidente : Françoise Mourgues ; vice-présidente : Marie-Thérèse Pons ; secrétaire : Patricia Chevalier ; secrétaire adjointe : Viviane Favory ; trésorière : Martine Favory ; trésorière adjointe : Sandrine Rodde.

L'association continue à donner vie au patrimoine communal par le biais de restauration, d'animation et embellissement.

PIERREFORT

CONCERT EDENWOOD DUO

Formé en 2016, Edenwood Duo met en valeur le répertoire originalement écrit pour guitare et violoncelle. De retour cet été à Pierrefort, Catherine Struys et Wouter Vercruyse proposeront un programme varié intitulé "De Franz Schubert à Mathias Duplessy" en l'église Saint Jean-Baptiste, le jeudi 20 juillet à 20 h 30.

Entrée libre, participation au chapeau.

Un été animé



La piscine a rouvert.

C'est un bel été, et qui plaira à tous sans nul doute, qui se profile à Pierrefort. Après la réussite d'une fête de la musique portée par Saint-Flour communauté et la commune, de la journée olympique, et de Caillou Costaud, le championnat d'Europe de boules carrées est prévu le deuxième week-end du mois d'août.

Piscine, marchés, musique,...

Le premier jour d'accueil du centre de loisirs par l'association Familles rurales locale, le 10 juillet, était également celui de l'ouverture de la piscine communale, où c'est Andréa qui accueille tout au long de l'été, du lundi au samedi, de 14 heures à 19 heures, et ce jusqu'au 26 août inclus.

Le marché hebdomadaire connaîtra deux éditions animées, les mercredis 26 juillet et 2 août, avec, entre autres, une animation équestre pour le premier et un atelier cuisine pour le second. Les amateurs de musique classique

ne seront pas oubliés avec, le 20 juillet, un concert par Edenwood Duo, et le 3 août, le traditionnel Festival baroque. Ces deux événements se tiendront en soirée, en l'église Saint Jean-Baptiste.

Les fidèles ne manqueront pas non plus le passage de l'Étape sanfloraine le dimanche 13 août ou encore le grand jeu traditionnellement proposé par l'office municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour le 17 août en soirée. Et, nouveauté cet été : alors que certains flâneront dans Pierrefort grâce au Parcours Histoire et Savoir, les enfants ne seront pas en reste, grâce à la chasse au trésor proposée par la commune. Une affiche apposée en vitrine de l'office de tourisme est le point de départ de cette animation ludique proposée à tous, gratuitement et en accès libre.

Toutes les informations complémentaires sont à retrouver sur le site www.pierrefort.fr

VALUÉJOLS

"Ô FIL DE L'EAU..." À NOUVIALOU

Le Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour communauté propose une animation familiale samedi 22 juillet à 20 heures, "Ô fil de l'eau...", avec les contes imaginaires de Laurent Occelli, animateur culturel en botanique, dans le cadre enchanteur de la narse de Nouvialle.

Rendez-vous à l'embranchement du GR4, à Nouvialou (commune de Valuégols).

Renseignements au 04 71 60 22 50. Gratuit.

BAL DE L'ANDER

ACCORDÉON ET MUSETTE À SAINT-LOUR

La guinguette, lieu du bal et du musette par excellence, accueillera les danseurs au son de l'accordéon les 20 juillet et 17 août, une nouvelle programmation initiée par le CCAS de la ville de Saint-Flour en partenariat avec le service événementiel, qui vient répondre à la demande d'un public amateur de musette et qui souhaite s'approprier ce nouveau lieu de fête et de convivialité. L'orchestre Guy Tardieu (20 juillet) et Laurent Mallet (17 août) donnent rendez-vous sur le parquet qui sera spécialement installé pour les danseurs à l'occasion de ces deux dates.

Cette première partie musette est programmée de 17 heures à 19 heures en lieu et place habituelle de la guinguette sur les berges de l'Ander et sera suivie à partir du 20 heures du concert du groupe "Duo à Deux", duo festif au répertoire rock et musette éternelle le 20 juillet et d'un concert exceptionnel avec le groupe toulousain Retrofever le 17 août.

Fin d'école festive avec l'APE



Grâce à l'association des parents d'élèves de l'école Pierre-Perret de Pierrefort, le dernier week-end du mois de juin a été des plus festifs. En effet, le samedi, on peut dire qu'il y en eut pour tous les goûts : concours de pétanque, kermesse et, nouveauté cette année, un vide-greniers. Le dimanche, tous les élèves ont emmené les spectateurs en voyage. De l'Irlande jusqu'en Chine, en avion ou en train, ils ont dansé et chanté sous le regard attendri des spectateurs. Ce très bel après-midi a laissé nombre de souvenirs aux petits comme aux grands.

SAINT-FOUR CO

"Partir en livre" de retour

Cette année, il souffle un vent de liberté sur "Partir en livre", fête nationale de la littérature jeunesse. Des chèques-lire seront à gagner tout au long du festival.

Lectures organisées par la médiathèque

Mercredi 19 juillet à 15 heures : goûter lecture à Turlande - Paulhenc, avec Martine Oradour. La commune de Paulhenc réglera d'un goûter offert.

Enfants de 2 à 8 ans. Informations : 04 81 91 50 92 - mediapierrfort@saintfourco.fr

Mercredi 19 juillet à 16 heures : goûter lecture au jardin public de Valuéjols, avec lecture de tapis d'histoires et de kamishibaïs. Découverte d'un parcours de motricité et jeux de piste. Goûter offert par la commune.

Pour les enfants de 1 à 5 ans. Informations : 04 71 73 26 90

Jeudi 20 juillet à 15 heures : goûter lecture à Sainte-Marie, avec Martine Oradour, bénévole de l'association "Lire et faire lire". La lecture sera suivie d'un goûter offert par la commune.

Pour les enfants de 2 à 8 ans. Informations : 04 81 91 50 92 - mediapierrfort@saintfourco.fr

À l'écomusée de Margeride

L'Écomusée reçoit l'illustrateur Tullio Corda. Jeudi 20 juillet,

PNR VOLCANS D'Auvergne

ANIMATIONS SUR LA RÉSERVE DU JOLAN ET DE LA GAZELLE

Gérée par le parc des Volcans d'Auvergne, la réserve naturelle régionale des tourbières du Jolan et de la Gazelle se situe sur la commune cantalienne de Ségur-les-Villas. Le programme d'animations de la réserve se poursuit avec des rendez-vous gratuits. Des sorties-découverte du patrimoine naturel et culturel de cet espace protégé se tiendront tous les mardis et mercredis du 19 juillet au 23 août. Tous les mardis du 19 juillet au 23 août, balade avec une animatrice nature à la découverte des plateaux basaltiques du nord du Cantal, au cœur de la réserve naturelle régionale. À 1 100 mètres d'altitude, cette randonnée de 6 km offrira une superbe vue d'ensemble sur ce territoire entre massif cantalien et Cézaillier, sous l'œil des milans royaux.

Dans le cadre des p'tites Virées du Parc des Volcans d'Auvergne, tous les mardis du 25 juillet au 15 août, découverte du site sous un angle inédit, accompagnés par un guide-nature pour admirer les paysages volcaniques et écouter la nature sous les lumières particulières du crépuscule. En bonus, une dégustation de produits locaux. Ces rendez-vous d'environ 3 heures auront lieu au coucher du soleil les mardis 25 juillet, ainsi que les 1^{er}, 8 et 15 août au tarif de 5 euros par personne.

Réservation obligatoire : Hautes Terres Tourisme - place de l'hôtel de ville à Murat - 04 71 20 09 47



De nombreuses animations au programme autour du livre.

à partir de 14 heures : ateliers "1, 2, 3... poussins" avec Tullio Corda à destination des enfants de l'ALSH, des pauses lectures et des jeux en bois seront proposés aux visiteurs. Possibilité de dédicaces et présence de la librairie "La Cité du Vent".

Vendredi 21 juillet, 10 heures, 14 h 30 et 16 heures : ateliers "1, 2, 3... poussins" avec Tullio Corda à destination des familles. 12 heures : Pique-nique (à prévoir) en musique au cœur du jardin avec "Crève-cœur" et son orgue de Barbarie.

Tout au long de la journée : présence de la librairie "La Cité du

Vent" et proposition de trois ateliers par les médiathèques : pour les 7-13 ans : "La fabric' de poèmes" pour composer un arbre à poèmes du jardin de Saint-Martin. À partir de 3 ans : "La fabric' de couverture d'albums". Pour tous les âges : pauses lectures et jeux en bois proposés par la médiathèque départementale. En partenariat avec la librairie "La Cité du Vent", les médiathèques de Pierrefort et Neuvéglise, la médiathèque départementale du Cantal et le Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour communauté.

Entrée libre. Renseignements au 09 64 40 10 72.

CH SAINT-FOUR
Accès restreint
aux urgences

Comme de nombreux services d'urgences en France, celui du centre hospitalier de Saint-Flour doit faire face à une demande croissante et des ressources médicales plus rares. L'accès aux urgences sera donc restreint : jeudi 20 juillet de 6 heures à 20 heures ; du samedi 22 6 heures au dimanche 23 juillet 8 heures et du dimanche 23 juillet 18 heures au lundi 24 juillet 8 heures. Avant tout déplacement aux urgences, il est impératif de contacter le 15. Pour les problèmes relevant de la médecine générale, composer le numéro d'un médecin généraliste, quelle que soit l'heure. Aux heures de garde, l'appel sera redirigé vers le médecin régulateur de la permanence des soins.

La prise en charge des urgences gynécologiques, obstétricales, ainsi que des accouchements est maintenue dans le service de gynécologie-obstétrique.

Cette réorganisation des ressources médicales aux urgences doit permettre de maintenir le service mobile d'urgence et de réanimation (Smur) 24h/24 sur l'ensemble du département. La permanence des soins de médecine générale (après appel à la régulation au 04 71 60 05 05) sera également disponible le samedi de 12 heures à 20 heures et les dimanches et jours fériés de 8 heures à 20 heures. Les conséquences pour les usagers : appeler le Samu centre 15 en cas d'urgence.



PAROISSE SAINT-MARY DE HAUTE-AUVERGNE

Vendredi 21 juillet : Lussaud, commune de Molèdes, messe à 11 heures, fête du saint-patron.

PAROISSE SAINT-FOUR EN PLANÈZE

Mercredi 19 juillet, 9 heures : Visitation ; 18 heures : cathédrale. Jeudi 20 juillet, 9 heures : Visitation ; 17 heures : Adoration ; 18 heures : cathédrale. Vendredi 21 juillet, 9 heures : Visitation ; 18 heures : presbytère Sainte-Christine.



Festivités

Spectacles

Pierrefort : Jeudi 20 juillet à 20 h 30, concert Edenwood Duo à l'église Saint-Jean-Baptiste.

Marchés & Foires

Pierrefort : Tous les mercredis. Marché traditionnel de 8 h 30 à 12 heures, avenue Georges-Pompidou.

Saint-Flour : Tous les samedis. Marché traditionnel de 7 heures à 12 heures place de la halle.

Ruynes-en-Margeride : Tous les dimanches. Marché traditionnel de 8 heures à 12 h 30.

Neussargues en Pinatelle : Tous les mercredis de 10 heures à 12 h 30.

Murat : Tous les mardis soir, de 17 heures à 22 heures. Marché de pays sur la place marchande avec animation musicale.

Chaudes-Aigues : Tous les mercredis. Marché de producteurs à partir de 17 heures.

Vides greniers & brocantes

Saint-Flour : Mercredi 19 juillet. Foire à la brocante.

Sports & Loisirs

Neuvéglise-sur-Truyère : Mercredi 19 juillet. stage kids en kayak de 6 ans à 12 ans. Base de Lanau.

Val d'Arcomie : Du lundi au vendredi, de 10 heures à 12 heures. Stage moussillon, premiers pas sur l'eau, découverte du vent, de l'eau... De 5 à 7ans sur réservation. Infos : 06 98 45 51 48.

HAUTES TERRES CO.

Belle programmation
pour l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de Hautes Terres communauté ouvre ses portes jusqu'au 18 août, sur trois sites, à Allanche, Massiac et Murat, avec un système de ramassage. Les équipes de l'accueil de loisirs sont prêtes pour accueillir les enfants de l'ensemble du territoire avec une programmation d'activités riches et variées, permettant à tous de passer d'excellentes vacances.

Trois sites, un ramassage

Pour ces vacances d'été, Hautes Terres communauté ouvre son accueil de loisirs à Murat, dans les locaux de l'école primaire J.-J. Trillat, à Massiac, dans les locaux du Pôle-Enfance-Jeunesse intercommunal, et à Allanche, dans les locaux de l'école primaire publique. Les sites sont ouverts de 8 heures à 18 h 30 : 8 heures-9 h 30 : temps d'accueil ; 9 h 30-17 heures : activités prévues au programme ;

17 heures-18 h 30 : fin de la journée, départs des enfants.

Un ramassage sera effectué selon les circuits habituels pour les trois sites.

Les temps forts

Les équipes ont imaginé tout un programme d'animations autour de thématiques telles que l'eau, la mobilité ou encore le volcanisme. Au programme notamment, une série d'ateliers et de sorties propices à la découverte de notre territoire ; aux marchés de pays, des randonnées, des sorties pêche ou encore la participation à la journée Cantal Tour sports organisée au Lioran par le Conseil départemental. De nombreux temps de jeux, des moments sportifs ou encore des ateliers pâtisserie prisés des enfants ne sont pas oubliés.



De nombreuses activités sont programmées pour les enfants.

PAYS DE SAINT-FLOUR

NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE Vibrant hommage aux fusillés de Chiès



Dans le cadre de la commémoration des combats du Mont Mouchet et du réduit de la Truyère, une cérémonie a eu lieu au monument des fusillés de Chiès de Neuvéglise. En présence du conseiller départemental Jean-Jacques Monloubou, de la conseillère départementale et maire de Neuvéglise, Céline Charriaud, d'autorités militaires et civiles, d'élus, de membres de l'association des Maquis et Cadets de la résistance du Cantal, d'anciens combattants des différents conflits et de la population locale, un hommage très émouvant a rappelé le sacrifice des cinq victimes, Roger Lagarrigue, Marius Cauvin, Ginès Castro, Jean-Paul Didier et Salvador Vieira. Après avoir creusé leur tombe, les hommes ont été exécutés au matin du 23 juin 1944 par une patrouille allemande. Ces maquisards se repliaient du réduit de la Truyère. Ils entamaient leur repli vers La Roquebrou d'où ils étaient originaires pour la plupart.

Belle prestation de Jean Crozat et Zeina Gibert



L'école de Neuvéglise-sur-Truyère a accueilli le Conservatoire Saint-Flour communautaire pour un mini concert avec, pour objectif principal, le divertissement et la sensibilisation artistique des élèves. Les jeunes spectateurs et l'ensemble de l'équipe éducative ont été ravis de la prestation de Jean Crozat à la trompette et de Zeina Gibert au piano qui ont proposé un très beau répertoire musical, ludique et récréatif.

LÉGÈRE AUGMENTATION DES TARIFS DE CANTINE

Le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une évolution des tarifs des repas de la cantine scolaire. En se basant uniquement sur les produits alimentaires d'un repas, le coût est passé de 1,98 € en 2019 à 2,98 € en 2022. Lorsqu'on ajoute l'ensemble des coûts liés au service, le prix de revient d'un repas est passé de 6,34 € en 2019 à 8,63 € en 2022. L'objectif de la commune est d'atteindre un reste à charge de 50 % par repas et que les 50 % autres correspondent aux factures des familles. Actuellement, les tarifs cantine appliqués aux familles sont 3,10 € et 3,20 € (suivant le quotient familial). L'équité recherchée n'est pas atteinte. Dans le but de tendre vers cet objectif, il est proposé de poursuivre la révision graduelle des tarifs et de passer, à la rentrée prochaine, à un tarif de 3,20 € pour un quotient familial situé entre 0 et 1 049 € et 3,30 € pour un quotient familial au-dessus des 1 049 €.

OUVERTURE DE LA PISCINE DE LANAU

La piscine de Lanau sera ouverte jusqu'au jeudi 31 août, du lundi au dimanche, de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures, jours fériés compris. Le tarif d'entrée est de 2 € pour les enfants et 3,5 € pour les adultes. Des boissons et glaces sont disponibles sur place. Les amateurs de baignade et de natation retrouveront Nour Gemini, maître-nageur, ainsi que Marie Delpuch et Cindy Hugon chargées de l'accueil et de l'entretien des locaux.

Concernant les cours de natation, il convient de contacter directement le maître-nageur au 06 82 60 62 47.

PAYS DE MAURIAC

VIE LOCALE

PAYS DE MAURIAC Pas de blocage, mais des tensions avec Arches

Le conseil communautaire du pays de Mauriac s'est tenu mardi 11 juillet à Salins. L'ordre du jour a donné lieu à quelques discussions animées avec le maire d'Arches, Yves Magne.

Ambiance houleuse mardi 11 juillet lors du conseil communautaire du pays de Mauriac suite à plusieurs interventions du maire d'Arches. Un des points de divergence a concerné l'opération de revitalisation de territoire qui se matérialise par une convention signée entre le pays de Mauriac, la ville principale de Mauriac, l'État et le Conseil départemental. Un plan d'actions a été défini avec des propositions selon plusieurs axes qui ont été jugés prioritaires comme le développement économique, l'amélioration du cadre de vie, la rénovation de l'habitat, etc.

“Un catalogue d'actions”

“Je voterai la délibération mais la qualification de revitalisation de territoire me paraît abusive, a exposé Yves Magne. La notion de projet de territoire devrait inclure les différentes communes, or on ne voit pas bien en quoi consiste ce projet collectif, d'ailleurs, on n'en a jamais discuté.” Rien de concret par exemple sur la mise en valeur des richesses patrimoniales pour les communes d'Auzers, de Moussages, ... Rien non plus au sujet du développement des mobilités pour les communes éloignées de la D 922... Le maire d'Arches a également dénoncé “un catalogue d'actions” - 33 au total - qui ne seront pas réalisées d'ici l'échéance du contrat en 2026. “Il aurait fallu cibler les actions pour les concrétiser en termes de financement et de délais, il faut jouer la transparence”, a-t-il estimé. “On sait très bien qu'on ne fera



La séance du conseil communautaire a été animée mardi 11 juillet au pays de Mauriac, notamment au sujet des projets de territoire.

pas tous les projets aujourd'hui, a rétorqué Jean-Pierre Soulier, le président. Mais ce n'est pas parce que le document s'arrête en 2026 que les projets ne pourront pas être poursuivis au-delà.” “En face de chaque axe, on a mis des propositions, elles ne se feront pas toutes, mais certaines sont déjà lancées et sont d'intérêt territorial, a ajouté Edwige Zanchi, maire de Mauriac. D'autre part, ce n'est pas fermé : d'autres communes peuvent entrer. Il y a des possibilités d'avenant.” Autre sujet de discord : le futur PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) et la délibération de principe pour le transfert de la compétence urbanisme à la communauté de communes. “Avant de se prononcer sur une question comme celle-là, il est essentiel qu'on ait des retours d'expérience de collectivités qui en ont

ET AUSSI

■ Dans le but d'étudier la création d'un pôle santé à Mauriac, le pays de Mauriac va réunir les professionnels de santé du territoire afin de connaître leurs attentes et d'envisager les modalités de financement et de fonctionnement. La collectivité a par ailleurs approuvé une réduction du prix des lignes d'eau de 25 à 21 € pour Mauriaqua'Splash pour soutenir l'association qui est en difficulté financière. Sur proposition d'Yves Magne, le pays de Mauriac va aussi étudier la possibilité de mettre en place une enveloppe pour aider les familles à payer le transport scolaire.

fait un, on ne peut pas balancer un “PLUi” comme ça, il faut le préparer de manière soignée, a relevé Yves Magne. Je n'y suis pas opposé, mais c'est un travail d'anticipation.”

Document d'urbanisme

“Il y a trois ans de travail au moins, mais on n'a pas le choix, ça va devenir obligatoire”, a fait remarquer Jean-Pierre Soulier. “Le travailler est indispensable, mais même en prenant exemple sur les autres, ce n'est pas pour autant qu'il n'y aura pas des erreurs quelques années plus tard. Ce ne sera que l'image du territoire à l'instant t”, a ajouté Edwige Zanchi. “Il faut que toutes les communes se sentent intéressées, a indiqué Olivier Roche, maire de Jaleyrac et vice-président. L'avantage du PLUi c'est qu'il permet aux élus de s'approprier le territoire, d'associer la population et de travailler sur un projet. Le PLUi doit être un moteur de développement.”

C. JAHNICH/APAP

SUBVENTIONS

Cantal développement 2023-2027

Le conseil communautaire a validé le programme de subventions dans le cadre du Contrat Cantal développement 2023-2027 pour un montant global de 642 575 € (investissement prévisionnel de 4 367 261 € au total), pour une enveloppe pour le territoire de 720 000 €. Les opérations financées concernent des projets intercommunaux comme la troisième tranche de la voie verte (coût estimé 500 000 €), l'aménagement du site du port de Nauzenac en site de loisirs de pleine nature (coût estimé 70 000 €) ou encore la valorisation du site de la cascade de Salins (coût estimé 313 000 €). Les projets communaux comprennent la créa-

tion d'une salle sportive et culturelle sur la place à Chalvignac (coût estimé 1 439 660 €), la réhabilitation de l'hôtel du Marihoux en complément du bar-restaurant existant à Moussages (coût estimé 500 500 €), la création d'une nouvelle cantine scolaire au Vigean (260 000 €), la création d'un bar-restaurant à Drugeac (450 000 €), la restructuration de l'école maternelle de Mauriac (634 101 €). Ont aussi été inscrits au programme les travaux de mise aux normes du marché au cadran pour un coût estimé de 200 000 € et une participation du Conseil départemental de 40 000 €.



CINÉMA : à l'affiche cette semaine

Du mercredi 19 au vendredi 21 juillet

- “Miraculous” (1 h 45). À Mauriac, mercredi 14 h 30 ; vendredi 14 h 30. À Riom, mercredi 21 heures ; jeudi 15 heures ; vendredi 15 heures.
- “Les vengeances de Maître Poutifard” (1 h 46). À Mauriac, mercredi 21 heures ; vendredi 21 heures. À Riom, vendredi 21 heures.
- “Vers un avenir radieux” (1 h 36). À Mauriac, jeudi 21 heures. À Riom, jeudi 21 heures.
- “Micro folie du Pays Gentiane”. À Riom, exposition, entrée libre de 13 heures à 17 heures.

SAUVAT

VIDE-GRENIERS

Dimanche 30 juillet, les membres du comité des fêtes organisent à partir de 9 heures, un vide-greniers en centre bourg. À l'heure du déjeuner, des grillades seront servies. Dès 14 heures, concours de pétanque.

ASNC

Action "Roulez seniors" à Pleaux



Les participants ont apprécié cette sortie nature à assistance électrique.

Les seniors de Pleaux avaient rendez-vous avec une journée d'initiation à la pratique du vélo à assistance électrique. Cette activité physique, organisée par le comité régional des offices municipaux du Sport Auvergne-Rhône-Alpes, était l'occasion de prendre soin de sa santé et d'encourager les plus de 60 ans à retrouver l'utilisation d'un transport actif. Tout au long de la journée, les personnes ont bénéficié d'un atelier "prise en main" ou d'une sortie de 12 km. La majorité des participants ont profité de la balade encadrée par des professionnels en activité physique de la Maison Sport Santé Nord Cantal. Ils ont ainsi découvert d'une autre façon les paysages environnants de Pleaux. Pour les moins téméraires, des stands d'in-

formation étaient à disposition. Ils ont pu échanger avec les professionnels de la plate-forme de répit des aidants, d'Oc'teha, de l'Udaf, de l'Assurance maladie et d'Accès Santé Nord Cantal. Le soleil et la convivialité ont contribué à la réussite de cette journée, qui a été possible grâce au soutien de la Conférence des financeurs du Cantal, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Agence nationale du sport. Une prochaine journée est programmée le 26 septembre à Ydes. Les recommandations pour rester en forme sont de réaliser 30 minutes d'activité physique par jour. Et si le ménage est reconnu comme activité physique, la pratique du vélo en groupe permet d'allier bénéfice pour sa santé et convivialité.

LE MONTEIL

FÊTE PATRONALE

Samedi 22 juillet, organisé par le comité d'animation du Monteil. À partir de 8 heures : vide-greniers. 10 h 30 : messe à l'église Saint-Jean-Baptiste. 11 h 30 : dépôt de gerbe au monument suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité. 14 heures : concours de pétanque ouvert à tous (10 € par doublette). 19 heures : repas champêtre (16 € adultes, 8 € enfants, réservations jusqu'au 14 juillet au 06 21 89 40 22 ou 06 86 18 95 07). Soirée animée par DJ Le captainS. 23 heures : feu d'artifice. Tout au long de la journée, structures gonflables et tombola.

TRIZAC

MARCHÉ DU TERROIR ET DE L'ARTISANAT

Vendredi 21 juillet, à partir de 18 heures, jusqu'à 23 heures, marché du terroir, place de la mairie. En cas de mauvais temps, le marché se déroulera sous les arcades, face à la boulangerie. Animation musicale. Possibilité de se restaurer sur place.

CONFÉRENCE SUR "SEPT GÉNÉRATIONS DE TRIZACOIS"

Une conférence interactive est proposée le jeudi 27 juillet à 20 heures, salle des fêtes de Trizac, sur le thème : "Voyage dans un monde lointain, sept générations de Trizacois, de Louis XIV à Napoléon III", par Denys Breysse.

Entrée libre, entracte, buvette, crêpes.

ANTIGNAC

Un repas des chasseurs dans la convivialité

Samedi 1^{er} juillet avait lieu le traditionnel repas des chasseurs. Environ 45 personnes ont pu déguster un bon et copieux repas qui s'est déroulé dans une bonne ambiance. Le repas avait été préparé par la présidente Anne Juillard et des bénévoles. Cette association remercie tous les propriétaires de la commune qui sont venus partager le repas.



SORTIE CONVIVIALE DES COLCHIQUES

Mardi 27 juin, les adhérents du club des Colchiques se sont rendus au plan d'eau de Saint-Pierre pour partager un pique-nique préparé par les adhérents qui s'est déroulé dans une bonne convivialité. Tous les membres du club se retrouveront le mardi 5 septembre à la salle polyvalente pour une rencontre afin de préparer les futures activités.

TOURNIAC

FÊTE DE LA SAINT-VICTOR

Le comité des fêtes de Tourniac organise la fête de la Saint-Victor le samedi 22 juillet.

À 10 heures, la messe de Saint-Victor en plein air au village du Brieu (à l'église si mauvais temps). Dégustation du pain cuit dans le four du village du Brieu à partir de 11 heures. Un verre de l'amitié sera proposé au village du Brieu par le comité des fêtes à 12 heures. Balade tournaicoise à 15 h 30 avec collation offerte à l'arrivée. Repas à partir de 19 h 30 et bal avec le DJ "La Fiesta" suivi d'un feu d'artifice seront proposés pour finir la journée en beauté (repas + bal 14 €).

En images

L'EXPERTISE BOISSÉTOISE AU SERVICE DE LA BROCANTE DE SALERS



■ Du matériel militaire en passant par les petites voitures ou les vieilles affiches : il y avait de la diversité pour cette première édition de la brocante à Salers.



■ L'association bureau de tourisme boissétois et municipalité de Salers a séduit exposants et visiteurs : ça grouillait de monde dans les petites rues pavées de l'un des plus beaux villages de France.

Pour une première édition, la brocante de Salers, qui s'est déroulée toute la journée de dimanche, a décroché un satisfecit général. Sous le soleil, et malgré l'orage du samedi soir, une cinquantaine d'exposants avait déballé dans la cour de l'école ou dans la salle polyvalente pour les collections. La moitié avait déjà participé à la 38^e brocante (très arrosée) de Boisset. "On a imaginé cette manifestation avec la municipalité de Salers, rappelle Jean-Pierre Cassan, du bureau du tourisme boissétois. Ils avaient déjà essayé il y a quelques années, mais c'était tombé à l'eau." L'amitié sagrano-boissétoise a fini par aboutir ce dimanche 16 juillet. "Organiser un bel événement, on sait faire. On a pu faire bénéficier de notre expérience et de notre carnet d'adresses. On partait un peu à l'aventure, mais vu le site et la qualité des exposants, on a tout pour réussir", se réjouissait Jean-Pierre Cassan. L'affiche des deux événements, signée par les artistes peintres Thierry Vaubourgoin et Christian Hequet, était ainsi à double face et les six tableaux qui la composaient étaient à gagner et à Salers et à Boisset (trois pour chaque commune). L'idée est bien entendu de pérenniser cette animation sur Salers alors qu'une autre trotte dans celle des bénévoles du bureau de tourisme boissétois : prolonger le plaisir de la brocante sur une plus longue période... Affaire à suivre !

M. V.



■ Une cinquantaine d'exposants, dont la moitié avait participé à la brocante de Boisset, avait fait le déplacement, venus des alentours, mais aussi de plus loin : Agen, Sarlat,...



■ Bruno Lechat, "vilain Parisien" installé à Mauriac, avait été refroidi par la pluie et avait zappé le rendez-vous boissétois. Pas celui de Salers, où il proposait notamment un brûle-parfum indochinois d'avant 1900.

TOUR DE FRANCE

FERMETURE DE SERVICES À MAURIAC LE 24 JUILLET

La communauté de communes du pays de Mauriac informe qu'en raison de l'arrivée de la deuxième étape du Tour de France femmes à Mauriac, le lundi 24 juillet (ligne d'arrivée : avenue du Commandant Gabon), les services suivants seront fermés : centre aquatique, l'administration générale, la déchetterie, la médiathèque et des locaux du RPE. Une permanence téléphonique du RPE et du transport scolaire est maintenue. La tournée des ordures ménagères verra ses horaires modifiés, mais sera maintenue.

LE FALGOUX

CONCERT DU DUO EDENWOOD

Le Duo Edenwood jouera pour l'association Aspect de la vallée du Mars le mercredi 19 juillet à 21 heures dans l'église du Falgoux.

Participation libre.

LE FAU

EXPOSITION "L'ATELIER PRIMITIF" DU PLASTICIEN SERGE MEURISSE

Pour la première fois, une exposition du plasticien Serge Meurisse (1957-2022) est organisée dans le village du Fau, dans le Cantal, où il passait une partie de l'année. Elle présentera les dernières œuvres de l'artiste disparu l'an dernier, ainsi qu'une sélection de ses travaux plus anciens. "L'atelier primitif", ce sont des sculptures en forme de vestiges de bois et de matériaux bruts : verre, métal, terres, pigments... On y croise des nids de cygne, des ocre, des boîtes transpercées, des fagots indomptés. Art rupestre, minéral, Serge Meurisse interroge les paysages, les chemins, les traces laissées dans la nature. Petits ou grands formats, seul importe que l'œuvre s'échappe du cadre et attrape l'œil.

Ouvert tous les jours jusqu'au 15 août, de 15 heures à 19 heures. Atelier Gibert, le bourg, 15140 Le Fau.

CHAUSSENAC

MAIRIE FERMÉE

Le secrétariat de mairie sera fermé les 25 et 26 juillet. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou adjoints.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu le lundi 31 juillet.

Sur inscription en mairie avant le vendredi 28 juillet midi au 04 71 69 02 01.

NETTOYAGE DE L'ÉGLISE

Tous les bénévoles qui souhaitent venir aider au nettoyage de l'église le lundi 31 juillet à partir de 9 heures.

SUMÈNE ARTENSE

Signature du contrat Cantal développement

Dans un objectif permanent d'aide au développement du territoire pour le rendre plus attractif, le Conseil départemental a voté les nouveaux dispositifs d'aide aux territoires lors de la session budgétaire du 14 décembre 2021, mobilisant ainsi plus de 34 millions d'euros sur six ans.

Parmi ces dispositifs, le contrat Cantal développement, qui consacre une enveloppe de plus de 12 millions d'euros pour la période 2022-2027, permet le soutien de projets structurants à l'échelle de chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) du Département, selon les spécificités et atouts de chacun (taux de subvention maximum de 30 %). Néanmoins, des projets communaux peuvent être soutenus si leur dimension intercommunale est avérée (taux de 25 % maximum).

Sont éligibles à ce dispositif : les communautés de communes cantaliennes ; la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac. Les opérations présentées correspondent à des projets prioritaires d'équipements structurants en lien avec la stratégie de développement du territoire et les objectifs du Département. Ainsi, ils s'inscrivent dans les stratégies identifiées par les axes du Projet Cantal 2030 du Département, à savoir : relever le défi de l'attractivité du territoire, confirmer une transition climatique active, innover pour enrichir et différencier le territoire.

Le contrat signé avec Sumène-Artense communauté représente des financements à hauteur de 625 000 € programmés sur une enveloppe de 780 000 € mobilisable pour trois projets intercommunaux et deux projets communaux.

Les projets intercommunaux

Les trois opérations portées par la communauté de communes qui ont été inscrites dans le contrat Cantal développement déclinent des axes stratégiques de développement pour le territoire Sumène-Artense.

- Création d'un pôle petite enfance jeunesse intercommunal

Afin de proposer un service supplémentaire et de qualité sur l'intégralité du territoire, Sumène-Artense communauté travaille à la prise de compétence accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) à l'horizon de janvier 2024. En parallèle, elle souhaite étoffer son



Signature du contrat avec le Département à Vebret.

offre à destination de l'enfance et la jeunesse en créant un pôle enfance jeunesse incluant des locaux pour l'ALSH et un pôle-adolescents/point information jeunesse. Le développement de nouveaux services (mise en place d'un transport, lieu de garderie, développement des animations ados...) viendra également étoffer cette offre. La participation du Département s'élèvera à 350 000 € pour un coût total estimé à 1 462 597 €.

- Aménagement de l'antenne de l'école de musique du haut Cantal L'école de musique du Haut Cantal, qui regroupe les quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de l'arrondissement de Mauriac, a vu le jour sous forme associative en août 2022. Afin de poursuivre le développement de l'offre culturelle, Sumène-Artense communauté a acquis auprès de la commune de Saignes un bâtiment pour en faire le lieu d'enseignement musical du territoire. Le coût total des travaux et aménagements nécessaires (isolation phonique et thermique, réaménagement du rez-de-chaussée,

aménagement des combles pour y créer une salle collective...) a été estimé à 200 000 €. Le Conseil départemental apportera son soutien à hauteur de 60 000 €.

- Requalification touristique de la base nautique de Lastioules Sumène-Artense communauté assure la gestion de la base nautique de Lastioules en lien avec la commune de Trémouille et l'association du centre nautique de Lastioules (CNL). Ce partenariat a notamment abouti à l'obtention du seul label Pavillon bleu du Cantal, en 2016. En complément, Sumène-Artense communauté vient de finaliser un programme qui doit permettre l'obtention du label "Tourisme et Handicap". Pour continuer à faire de cet espace l'un des pôles touristiques majeur du territoire tout en préservant sa qualité patrimoniale, Sumène-Artense communauté souhaite désormais rénover le bâtiment du site, notamment l'ancienne voilerie. Un pôle de location de vélos et d'équipements à vocation touristique y est envisagé ainsi qu'un point d'information de l'office de tourisme intercommunal. Cette

réflexion s'inscrit dans le cadre de la candidature à l'appel à manifestation d'intérêts "Lacs de Massif central" dont Sumène Artense communauté est lauréate depuis fin 2021. Le Département soutiendra ce projet à hauteur de 60 000 € pour un coût total des travaux évalué à 300 000 €.

Les projets communaux

- Antignac : réhabilitation et extension de l'auberge communale de la Sumène

La commune d'Antignac souhaite rénover et agrandir son restaurant communal. En effet, cet établissement qui jouit d'un véritable succès commercial constitue un lieu d'accueil et de rencontre pour la population ; il contribue ainsi à l'attractivité du village. Les travaux envisagés sont les suivants : extension du restaurant, rénovation et réaménagement des locaux existants, création de chambres, rénovation énergétique. L'accompagnement du Département sur cette opération sera de 80 000 € pour un coût total estimé à 622 000 €.

- Ydes : création de trois logements passerelle pour les nouveaux arrivants

La commune d'Ydes envisage la création de logements dans le centre du bourg dont trois d'entre eux seront consacrés à l'accueil de nouveaux arrivants. Cette proposition répondant parfaitement aux problématiques identifiées par le Département pour améliorer l'attractivité du territoire et accueillir de nouveaux habitants, une aide spécifique de 25 000 € par logement a été validée, en contrepartie de la signature d'une charte d'engagement du bénéficiaire. Le soutien du Département s'élèvera donc à 75 000 € pour un coût global estimé à 250 000 €.

"VOUS NE SEREZ JAMAIS SEUL FACE À UNE SITUATION CRITIQUE."

NOS ÉLUS BÉNÉVOLES ET NOS CONSEILLERS SONT LÀ POUR VOUS PRÊTER MAIN-FORTE.



Caisse Nationale de Réassurance Mutuelle Agricole Groupama, pour le compte des Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles, siège social : 8-10 rue d'Astorg 75383 Paris Cedex 08 - 343 115 135 RCS Paris. Entreprises régies par le code des assurances. Document et visuel non contractuels - Création : Studio Groupama - Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Juin 2023. JCB, 9256, 072023.



Groupama
la vraie vie s'assure ici

PLEAUX

Des petits champions à la piscine



Sophie et Henri Valarcher.



Anna Plaze.

Après une pré-apprentissage l'été dernier, la jeune Anna Plaze (7 ans, de Drignac) est revenue à la piscine de municipale de Pleaux dès son ouverture pour continuer d'apprendre à nager. Très appliquée et très volontaire, Anna a obtenu son brevet de 1 000 mètres en brasse coulée. D'autres élèves (enfants et adultes) apprenant à nager ou se perfectionnant préparent eux aussi le passage d'un brevet de 1 000 mètres dans différentes nages.

Après avoir appris à nager à la piscine municipale de Pleaux et obtenu leur brevet de 1 000 m en brasse, Sophie et Henri Valarcher (11 ans) qui résident en Suède y sont revenus chaque été se perfectionner. Cette année, le challenge

était de maîtriser le dos crawlé, le crawl, le plongeon et le remorquage. Mission accomplie le lundi 10 juillet en obtenant leur brevet de 1 000 m en dos crawlé et en réussissant les autres épreuves du test "nageur complet".

La piscine est ouverte au public tous les jours de l'été aux horaires suivants : de 10 h 30 à 12 h 30 (sauf les mardis, jeudis et dimanches) et tous les après midi de 15 heures à 19 heures.

Les cours et entraînements du club de natation d'été et de l'aquagym ont repris et la septième édition de la fête nautique se déroulera les samedi 19 et dimanche 20 août.

Pour tous renseignements sur les cours et activités proposées à la piscine municipale, s'adresser au maître-nageur sur place ou en téléphonant au 04 71 40 43 95.

Festival de guitares du 20 au 23 juillet

Le deuxième festival international de guitare aura lieu du 20 au 23 juillet à Pleaux, avec une inauguration programmée jeudi à 20 heures, salle du temps libre.

Le programme

Jeudi 20 juillet, 21 heures : Fingerstyle, avec Adrien Delamarre (Pleaux) et Vincent Schmidt (Suisse).

Vendredi, 10 heures : masterclass Fingerstyle. 10 h 30-13 heures (off). 18 heures : jeune talent et jazz manouche : Vikramaditya Negi (Angleterre), Les Dingos de Reinhardt, jazz manouche (Châtel-Guyon). 21 heures : jazz, funk, blues avec Hair brothers (Paris). Samedi, 10 heures : master classe avec Philippe de Sousa, fado guitare portugaise. 10 h 30-13 heures (off). 18 heures : chanson française avec Monique Civiale et

Roger Valentin, chansons de Brasens (Aurillac)/ 21 heures : tango/fado, Ludovic Michel, "Tangos y otras cases", Paris ; Philippe de Sousa.

Dimanche, 10 heures : masterclass Jean-Baptiste Hardy Picking. 10 h 30-13 heures (off). 18 heures : folk/jazz, funk, blues avec Victoire Oberkampff (Chausseac/Paris), Jean-Baptiste Hardy (Paris). 21 heures : concert de clôture avec Thomas Leeb (Autriche/USA). Set collectif : carte blanche aux artistes. Salle du temps libre : buvette et restauration ; festival off ouvert à tout guitariste sur la place du village (sur inscription).

Concerts : gratuit -12 ans, 5 € -25 ans et adhérents, 10 € tarif plein. Masterclass ouvertes au public (10 €/5 € adhérents).

Renseignements : Sabrina au 06 71 78 91 92 - contact@guitares-a-pleaux.fr ou sur guitares-a-pleaux.fr

DÉCOUVRIR LA COMMUNE GRÂCE À L'APPLICATION ARCHISTOIRE

Archistoire, c'est une application mobile de visites culturelles et patrimoniales éditée par les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE). Il s'agit de la première application nationale de découverte du patrimoine et des territoires élaborée par des professionnels. Archistoire est un véritable outil pédagogique numérique pour interpréter les paysages naturels et bâtis qui nous entourent. Pleaux fait partie des sites historiques pouvant être visité virtuellement.

Pour essayer cette application, la télécharger gratuitement sur l'AppStore ou GooglePlay, d'activer sa localisation ou d'entrer le nom de la commune.

Plus d'info sur <https://www.archistoire.com>

SAINT-CHRISTOPHE-LES-GORGES

FÊTE PATRONALE

Le week-end du 29 et 30 juillet, la fête patronale de Saint-Christophe-les-Gorges est organisée par le comité des fêtes de Saint-Christophe-les-Gorges. Samedi 29 : 8 heures : vide-greniers, 18 heures : buvette, 19 heures : méchoui, 20 heures : bal, 23 heures : DJ. Les inscriptions pour le vide-greniers peuvent être effectuées sur <http://brocabrac.fr> ou sur <http://vide-grenier.org>.

Dimanche 30 : 11 heures : commémoration, 11 h 30 : messe et bénédiction des véhicules, 16 heures : talents et terroir, 19 heures : repas, 21 heures : concert Wipers.

Plus d'informations sur www.facebook.com/fetesdesgorges

SALERS

CONCERT JEAN-CLAUDE BORELLE

Le trompettiste Jean-Claude Borelle, qui, depuis plus de 15 ans, se produit dans les églises, cathédrales, abbayes, continue sa tournée en France. Il présentera son nouveau concert : "Au chœur des mélodies" organisé avec le comité des fêtes d'Anglards-de-Salers à l'église de Salers le vendredi 4 août à 20 h 30.

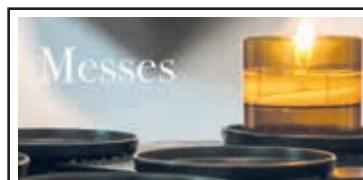
Points de vente : office de tourisme du pays de Salers, 3 Pl. Tyssandier d'Escous, à Salers (04 71 40 58 08) ; office de tourisme du pays de Mauriac, 1, rue Chappe d'Aute-roche à Mauriac (04 71 68 19 87) et sur place avant le concert.

RIOM-ÈS-MONTAGNES

TOURNOI DE TENNIS

Un tournoi de tennis open du RGTC est proposé du 5 au 15 août pour les seniors et les jeunes (tournoi de 3^e catégorie).

Juge arbitre : Gilles Coste au 06 61 65 77 77. Inscriptions sur l'application Ten'Up



NOTRE-DAME-DES-MIRACLES

Samedi 29 juillet, Malaprade, 17 heures. Dimanche 30 juillet, Mauriac, Drugeac et Sourmiac : 10 h 30.

PAROISSE SAINT-JEAN XXIII EN PAYS DE SALERS

Samedi 22 juillet, 10 h 30 : messe des chasseurs à Fontanges. 18 heures : messe à Salers. Dimanche 23 juillet, 9 heures : messe à Saint-Martin-Valmeroux. 11 heures : messe à la croix des vachers de Saint-Paul-de-Salers.



Festivités

Fêtes

Fontanges : Vendredi 21 juillet. Fête au château de Saint-Chamant. Folklore, jeux équestre, spectacle de cavaliers, spectacle pyrotechnique. de 18 heures à 23 h 30.

Salers : Du vendredi 21 au dimanche 23 juillet. Fête du cantal AOP : animations, démonstrations, randonnées, repas, concerts... Plus d'infos et programme complet au 07 80 58 88 61.

Saint-Illide : Du vendredi 21 au dimanche 23 juillet. Fête patronale : trois jours de fête avec concerts, repas, bals, forrain, randonnée, pétanque, feu d'artifice ...

Spectacles

Mauriac : Vendredi 21 juillet 19 h 30. Concert avec le groupe AOC au camping du Val Saint-Jean.

Salers : Mercredi 19 juillet. Concert "guitare et violoncelle" avec le duo Edenwood à 21 heures.

Pleaux : Du jeudi 20 au dimanche 23 juillet. festival Guitares à Pleaux, sept concerts, trois master class, festival off, exposition de luthiers... Plus d'infos : 06 71 78 91 92.

Marchés & Foires

Salers : Mercredi, marché traditionnel de 8 heures à 13 heures place du Tyssandier d'Escous. Tous les mercredis soir, marché de pays de 18 h 30 à 22 h 30.

Saint-Paul-de-Salers : Jeudi, marché traditionnel de 18 heures à 21 heures.

Ydes : Vendredi, marché de 8 heures à 13 heures dans le centre-ville.

Mauriac : Samedi, marché de 8 heures à 12 h 30 place Pompidou.

Arches : Mercredi 19 juillet, à partir de 19 heures. Les rencontres gourmandes, marché des saveurs. Marché de producteurs régionaux avec animation musicale.

Saint-Paul-de-Salers : tous les jeudis soirs : marché de pays à partir de 18 h 30.

Saint-Martin-Valmeroux : Tous les vendredis matins de 9 heures à 12 heures. Marché alimentaire.

Sports & Loisirs

Lastioules : Jeudi 20 juillet. Cantal tour sports.

Mauriac : Vendredi 21 juillet, 20 h 30 au square Cassin. Concours de pétanque en doublette. Infos : 06 75 49 75 49.

Salers : Tous les mercredis en période estivale, concours de pétanque en doublette de 15 heures à 20 heures.

Pleaux : Tous les vendredis soirs à 20 h 15. Concours de pétanque en doublette.

MENET

Rendez-vous le 23 juillet



Dimanche 23 juillet au cœur de Menet, Petite cité de caractère, le marché d'été investira les rues et les places du village. Pour ce rendez-vous majeur en pays Gentiane, les organisateurs ont concocté un programme riche et varié. Au menu de cette journée festive : vide-greniers, marché de produits locaux, concours de boîtes à lettres, galerie des peintres de Menet. Sans oublier, une exposition de véhicules anciens, de nombreuses possibilités de restauration seront sur place. Cet événement, accompagné par la municipalité, avec la collaboration des services techniques, est porté par Menet festival qui associe également les commerçants et un public très attaché à cette manifestation dans un esprit de convivialité.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PROSPECTIVE L'assemblée générale de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes (Aura) s'est achevée par une table ronde sur le thème "Agriculteur professionnel, garant de la souveraineté alimentaire".

"Un pacte de confiance doit être passé"

Pour toutes les personnes réunies pour l'assemblée générale de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes vendredi 7 juillet à Précieux, il ne fait aucun doute : les agriculteurs sont garants de la souveraineté alimentaire. Pour autant, le constat établi par le recensement général agricole est lui aussi sans appel : le nombre d'agriculteurs est en recul en Aura comme sur l'ensemble du territoire national. Seule la filière horticulture - maraîchage connaît une augmentation du nombre d'exploitations en dix ans quand les exploitations d'élevage accusent, elles, une forte baisse (- 28 %). Alors, les défis qui se présentent face à l'agriculture sont nombreux. En tête, celui du renouvellement des générations. "Les agriculteurs ont envie de transmettre leurs entreprises. Nous avons un vrai travail de prospective à conduire pour voir comment notre métier va évoluer. Beaucoup pensent pour nous et dans ces scénarios, l'agriculteur est considéré comme un exécutant. Nous devons retrouver notre liberté d'entreprendre, dans le cas contraire nous perdrons des vocations", souligne Yannick Fialip, membre du bureau FRSEA.

Évolutions sociétales

Et pour beaucoup, à l'image d'Aurélien Clavel, également membre du bureau, la "nouvelle



"Nous devons retrouver notre liberté d'entreprendre, dans le cas contraire nous perdrons des vocations", souligne Yannick Fialip, membre du bureau FRSEA.

génération ne souhaite pas être prisonnière du travail. Il y a des choses à adapter". À Bruno Ferreira, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf), d'ajouter : "Cet enjeu social était au cœur des discussions lors des consultations auprès des jeunes concernant la PLOA. L'un des plus gros défis sera de trouver les formes qu'il convient pour maintenir une activité agricole pérenne."

Pour relever ce défi, David Chauve, secrétaire général de la FRSEA,

l'affirme : "Quand nous aurons la rémunération et les moyens nécessaires, nous pourrions analyser les choses différemment. Nous avons besoin d'être réalistes et de ne pas faire courir les gens derrière des illusions."

Un prix à plusieurs composantes

Pour que les illusions deviennent réalités, des outils législatifs et financiers existent. Loi Egalim avec la prise en charge des coûts de production et la construction du

prix en marche avant, Politique agricole commune, rémunération pour services environnementaux ou crédit carbone, production d'énergie... des leviers existent aujourd'hui. Toutefois, les professionnels mettent en garde : il ne faut pas tomber dans les contradictions. Et le prix du produit demeure le nerf de la guerre. "Nous avons en France la plus belle agriculture au monde. Un pacte de confiance avec les consommateurs doit être passé et cela doit être conduit par les politiques au plus

haut niveau, note Michel Joux, le président de la FRSEA. L'État devra revoir sa copie et afficher clairement les choses." Pour le président du syndicat, il est urgent de trouver des solutions qui ne seront pas toutes financières, mais également fiscales et politiques. "Nous devons travailler dessus pendant les trois prochaines années de notre mandat." Si l'agriculture a de fait d'énormes défis à relever pour continuer à garantir la souveraineté alimentaire demain, pour Gilbert Guignand, président de la chambre régionale d'agriculture d'Aura, "notre capacité d'adaptation est bien plus grande que ce l'on pense". Interrogé sur la détention de capitaux par une tierce personne, l'agriculteur de Haute-Loire l'affirme : "C'est quelque chose de nouveau et les jeunes vont être capables de s'adapter. Il faudra les accompagner. Nous ne devons pas avoir peur, mais mettre en place une législation qui protège les futurs agriculteurs. Nous devons réaffirmer notre volonté d'installer des jeunes et trouver des solutions pour sécuriser les jeunes financièrement. Le foncier est notre outil de travail et nous devons servir en priorité les jeunes qui s'installent. Nous devons construire ces outils tous ensemble."

MARIE-CÉCILE SEIGLE-BUYAT

En bref

ARS Aura

Igor Busschaërt nommé directeur général adjoint

Cécile Courrèges, directrice générale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, a nommé Igor Busschaërt en tant que Directeur général adjoint, à compter du 24 juillet, succédant à Muriel Vidalenc.

Limagrain

Six cents saisonniers recrutés

Limagrain poursuit sa campagne de recrutement. Six cents saisonniers pour sa récolte d'automne (maïs, tournesol...) sont recherchés : caristes, conducteurs d'installation, manutentionnaires, contrôleurs qualité, assistants transport,... Tous les types de profil sont recherchés, même débutants, principalement sur le site d'Ennezat mais aussi sur d'autres sites dans le Puy-de-Dôme.

Pour candidater, télécharger le dossier www.limagrain.com/fr/saisonniers et de l'envoyer par mail : equipe.recrutement@limagrain.com

SYNDICALISME La FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes s'est démenée autour du dossier crucial de la rémunération des éleveurs.

Encore une année sur tous les fronts

La FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes a poursuivi en 2022 sa mobilisation autour du dossier crucial de la rémunération des producteurs en menant plusieurs actions auprès de la grande distribution. Objectif : contrôler les prix et l'origine des produits. Les parlementaires ont également été rencontrés à plusieurs reprises dans le cadre de l'évolution de la loi Ega. "La loi EGA a ouvert des perspectives pour les agriculteurs. Il s'agissait de ne pas en amoindrir sa portée en maintenant entre autres le relèvement du seuil de revente à perte à 10 % du prix d'achat effectif des produits. Aujourd'hui, l'enjeu est que cette loi s'applique pleinement. Aux pouvoirs publics d'y veiller", a indiqué Michel Joux, président de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes.

L'année 2022 a également marqué le démarrage des travaux autour de la constitution d'une organisation de producteurs régionale laitière réunissant les OP des deux ex régions Rhône-Alpes et Auvergne. La nouvelle structure devrait voir le jour prochainement. Sur le volet social et emploi, pour



Les élus de la FRSEA Aura réunis pour dresser le bilan de l'année 2022.

résoudre les problématiques liées à la main d'œuvre et à l'attractivité des métiers, les élus se sont mobilisés auprès des autorités compétentes.

Emploi, environnement, gestion des risques...

"La convention collective nationale signée en 2021 s'est déclinée en région et en département. Tandis que la fédération régionale des groupements d'employeurs Auvergne-Rhône-Alpes est née en

2022", a précisé Grégory Chardon, chargé du dossier emploi et formation à la FRSEA. Par ailleurs, une convention régionale a été signée très récemment afin de lutter contre le travail illégal. Enfin, 2022 a charrié son lot d'aléas, climatiques notamment, avec une sécheresse sévère, des épisodes de grêles particulièrement violents, mais aussi une pression du loup et des campagnols terrestres toujours très forte dans plusieurs territoires de la région. "Nous avons géré de

nombreux dossiers calamités, milité pour une réforme de la gestion des risques équitable et accompagné nos adhérents au mieux", a résumé Joël Piganiol, président de la FDSEA du Cantal. Toujours en appui aux départements, la FRSEA s'est beaucoup investie sur l'environnement en déposant un recours zones vulnérables sur le bassin Loire-Bretagne, en multipliant les réunions avec les responsables de l'OFB (Office français de la biodiversité). Travaux sur la baisse des charges, exonération GNR, négociation du nouveau schéma directeur régional des exploitations agricoles... ont également alimenté les travaux de l'année.

S. CHATENET

Président : Michel Joux. Vice-présidents : Bernard Mogenet (Savoie), Jean-Luc Perrin (Loire), Sabine Tholoniat (Puy-de-Dôme), Joël Piganiol (Cantal) ; secrétaire général : David Chauve (Puy-de-Dôme), secrétaires généraux adjoints : Christel Cesana (Ardèche), Sandrine Roussin (Drôme), Pascal Gouttenoire (Rhône), Adrien Bourlez (Ain), Christophe Jardoux (Allier), trésorier : Jérôme Crozat (Isère), trésorier adjoint : Claude Font (Haute-Loire).

FRANCE - EUROPE

CONJONCTURE L'inflation que subissent les consommateurs français depuis plusieurs mois maintenant les forcent à certains arbitrages au moment de remplir leur caddie.

Inflation : les consommateurs arbitrent

Depuis plusieurs mois, l'inflation sur les prix à la consommation a flambé avant de légèrement fléchir en mai et juin derniers. En effet, sur un an, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et son étude provisoire réalisée en fin de mois de juin, les prix à la consommation augmenteraient de 4,5 % en juin 2023, après une hausse de 5,1 % le mois précédent. "Cette nouvelle baisse de l'inflation serait due au repli des prix de l'énergie (notamment lié à la nouvelle baisse sur un an des prix des produits pétroliers du fait de leur hausse mensuelle moins forte que celle observée en juin 2022) et au ralentissement des prix de l'alimentation", analyse l'Insee.

Si l'inflation semble ralentir un peu sa course, à l'exception des produits frais dont l'indice a augmenté de 0,4 point en un mois, les Français continuent, de leur côté, de faire des arbitrages sur les produits qu'ils glissent dans leur caddie au moment de faire leurs courses alimentaires. En effet, l'année 2022 a marqué le début d'une ère d'incertitude. Si la volonté de se faire plaisir demeure pour près de 40 % des Français selon Tendances conso du cabinet Kantar, une large part de la population française (près de 53 %) sont persuadés que la situation va se dégrader. "30 % des ménages affirment avoir déjà renoncé à faire des courses alimentaires essentielles pour des raisons budgétaires⁽¹⁾ au cours des douze



Le premier critère de choix d'une enseigne alimentaire est à 98 % le prix des produits selon le sondage Opinon Way pour Sofinco de mars 2023.

derniers mois. Cette situation ne concerne pas seulement le secteur alimentaire. Près de la moitié des Français ne partiront pas en vacances cet été, près de 63 % des foyers les plus modestes", souligne Romain Le Texier, directeur des études au pôle prospective à l'interprofession des produits laitiers, Cniel lors de l'assemblée générale du Criel Alpes Massif central le 30 juin dans la Loire.

Le plébiscite des MDD

Le premier critère de choix d'une enseigne alimentaire est à 98 % le prix des produits selon le sondage Opinon Way pour Sofinco de mars 2023. Les promotions suivent de

près (93 %) quand le pouvoir d'achat est la principale préoccupation des Français (48 %) concernant la situation du pays selon le sondage CSA/JDD de septembre 2022. Les Français se tournent alors vers des produits moins chers et en moins grande quantité. En effet, au cours des douze derniers mois, 51 % des Français ont cherché à remplacer un produit alimentaire qu'ils avaient l'habitude d'acheter par un équivalent de marque moins chère. "Les marques de distributeurs (MDD) sont plébiscitées par les foyers, même par ceux qui ne sont pas si contraints budgétairement que cela. Elles représentent près d'un

achat alimentaire sur deux en France. Tous produits confondus (PGC-FLS), les MDD ont une croissance volume deux fois supérieure à celle des marques nationales (13,3 % vs 5,9 %)", poursuit le directeur des études du Cniel. Selon l'institut Kantar, le rapport qualité prix des MDD a grimpé de 0,9 point dans l'opinion des Français quand celui des marques nationales a perdu 0,8 point. L'indice de confiance des MDD a également gagné 0,8 point contre une perte de 0,3 point pour les marques nationales. Celui du plaisir a augmenté de 1,3 point pour les MDD et baissé de

0,3 point pour les marques nationales. "Il faut le reconnaître, les MDD ont considérablement amélioré leur cahier des charges. Elles ont travaillé leur image de marque", explique le représentant du Cniel. Et selon une étude Toluna Harris Interactive pour Cetelem de février 2023, pour 67 % des Français, ces changements autour des marques vont s'installer dans la durée. Conséquences : les Français font des arbitrages au détriment des produits les plus valorisés.

Toujours y croire

"La majorité des appellations d'origine protégée (AOP) ont perdu des parts de marché comme le bio. Pour autant, cette tendance ne veut pas dire que les consommateurs n'y croient plus ou moins. Aujourd'hui, nous sommes dans le dur. Le travail doit se poursuivre aujourd'hui pour qu'une fois que l'inflation sera derrière nous, les consommateurs reviennent à ces appellations qui sont gage de qualité", nuance Romain Le Texier, avant de rappeler que le local est également fortement apprécié des Français qui mettent cet argument en haut de la liste des critères d'achat. "Il existe une vraie confiance dans les produits qui sont produits à côté de chez soi !" Autres critères de choix pour les consommateurs : la lutte contre le gaspillage et la protection de l'environnement.

M.-C. SEIGLE-BUYAT

(1) Source : Étude Toluna Harris Interactive pour Cetelem - Février 2023.

■ En bref

Stratégie climat

■ Elisabeth Borne annonce 5 Mrd€ de plus en 2024 tous secteurs confondus

Le gouvernement va allouer 5 milliards d'euros (Mrd€) supplémentaires en 2024 pour réduire les émissions françaises de gaz à effet de serre, a annoncé Elisabeth Borne le 9 juillet. "Nous allons rehausser de 5 milliards d'euros notre contribution au plan (pour l'écologie), au-delà des 2 Mrd€ milliards de plus qu'on avait déjà prévus (via le Fonds vert, NDLR). Cela veut dire qu'en 2024, nous aurons 7 Mrd€ de plus qu'en 2023 pour le financement de la transition écologique", a indiqué la Première ministre. Cet "investissement inédit de l'État" sera employé à financer "les rénovations énergétiques, les transports en commun, les énergies renouvelables et la transition agricole", a précisé Elisabeth Borne sans détailler davantage les contours de l'enveloppe pour l'agriculture.

PRODUITS LAITIERS Face aux tendances de consommation qui s'installent ces derniers mois (lire ci-dessus), les produits laitiers semblent tirer leur épingle du jeu.

Des produits de première ligne

Si les Français sont pour beaucoup contraints de réaliser des arbitrages au moment de faire leur course pour des raisons budgétaires (lire ci-dessus), les produits laitiers continuent dans l'ensemble à faire partie des habitudes alimentaires des Français malgré une sensibilité à l'inflation accrue (NDLR : en avril 2023, la crème affichait une inflation à un an de 24,7 % et les yaourts de 20,2 % contre 16,4 % pour la moyenne des produits alimentaires). "Les produits laitiers arrivent, en effet, assez bas dans la réflexion d'arbitrage. Ils sont des produits du quotidien et apportent du plaisir", commente Romain Le Texier, directeur des études au pôle prospective à l'interprofession des produits laitiers, Cniel lors de l'assemblée générale du Criel Alpes Massif central le 30 juin dans la Loire. "64 % des caddies réalisés en France en grande consommation (PGC-FLS) contiennent des produits laitiers", poursuit Romain



Le lait comme le beurre font face à une déconsommation.

Le Texier. Selon Kantar Food Usage, 83 % des Français consomment du fromage et 75 % de l'ultra frais chaque semaine. "Quasiment 100 % des foyers sont acheteurs de fromages ou encore d'ultra frais hors compotes", commente Romain Le Texier. À noter également que seuls 23 % des Français ont renoncé à acheter du lait, des produits laitiers ou des œufs au

cours des douze derniers mois selon l'étude Toluna Harris Interactive pour Cetelem de février 2023.

Déconsommation pour le lait et le beurre

Pour autant, si les produits laitiers conservent une place de choix dans le panier de la ménagère, le lait et le beurre marquent le pas.

Le lait retrouve sa tendance historique avec une baisse de 5 % des ventes en volumes depuis 2019. Le beurre semble quant à lui davantage souffrir de l'inflation avec une baisse de 4 %. Une tendance qui se retrouve dans l'ensemble des régions de France.

















Côté fromages, "les réalités sont légion", selon Romain Le Texier. "Nous notons toutefois un décrochage des pâtes persillées" au profit des pâtes fraîches. Toutefois, davantage que par l'inflation, cette tendance s'explique "par un changement de génération, de goût et de pratiques alimentaires. Le roquefort a par exemple du mal à trouver un nouveau public parmi la jeune génération", note le représentant de l'interprofession des produits laitiers. Côté marques, comme l'ensemble des produits de consommation, les marques de distributeurs sont davantage plébiscitées.

M.-C. S.-B.

TÉLÉVISION

soirées télé

du 21 au 27 juillet

	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
	21 h 10 : Ninja Warrior, face aux légendes Divertissement "Le parcours des héros 3" 23 h 35 : Vendredi, tout est permis avec Arthur	21 h 10 : Le grand concours Divertissement	21 h 10 : Un tour chez ma fille Comédie 22 h 55 : Taxi 4 Film d'action	21 h 10 : Camping Paradis Série "Un boys band au paradis" "Mariage au Paradis" "Telle mère, telle fille"	21 h 10 : The voice kids Divertissement 23 h 25 : Que sont-ils devenus ? Magazine	21 h 10 : Stars 80 Comédie 23 h 15 : Stars 80... la suite Comédie	21 h 10 : HPI Série "Cocktail Molotov" "Homme de peu de foi" "Colin-Maillard" "Phyllobates terribilis"
	21 h 10 : Capitaine Marleau Série "Le domaine des sœurs Meyer" 22 h 50 : Drag race France, une seule sera la reine	21 h 10 : Fort Boyard Jeu 23 h 15 : Fort Boyard : toujours plus fort ! Jeu	21 h 10 : Le monde ne suffit pas Film d'espionnage 23 h 20 : Goldeneye Film d'espionnage	21 h 10 : Meurtres au paradis Série "Enquête sous perfusion" "Pacte avec le diable" (1 et 2/2)	21 h 10 : Paris 2024, le concert événement Concert 23 h 15 : L'Odyssée des Jeux olympiques Documentaire	21 h 10 : Les rescapés de l'Arianna Série "Assassins" "Impostures" "Changement de cap"	21 h 10 : Johnny Hallyday : Que je t'aime Concert 23 h 20 : Johnny Hallyday symphonique Documentaire
	21 h 10 : Mireille Mathieu, la mystérieuse demoiselle d'Avignon Documentaire 22 h 40 : Pierre Perret de A à Z	21 h 10 : Police de caractères Série "Post mortem" 22 h 45 : Meurtres dans les Gorges du Verdon	21 h 10 : Hudson et Rex Série "Sid et Nancy" "Pop star" "Rex cherche et trouve" "Femme de terrain"...	21 h 10 : Et pour quelques dollars de plus Western 23 h 15 : Le Capital du XXI^e siècle Documentaire	21 h 10 : Face à face Série "Une place à prendre" "Tel est pris qui croyait prendre" "Rédemption"...	21 h 10 : La carte aux trésors Jeu "Les Bouches-du-Rhône" 23 h 30 : Je vais tuer Hitler Documentaire	21 h 10 : L'amie prodigieuse Série "Indécente" "La fièvre" "Le traitement"...
	21 h 10 : Paname Comedy Club Spectacle 23 h 15 : Les femmes préfèrent en rire Documentaire	21 h 10 : Concert de Paris 2023 23 h 15 : La symphonie des jeux vidéo aux Chorégies d'Orange Concert	21 h 10 : Welfare Théâtre 23 h 45 : Iphigénie Théâtre	21 h 10 : Jocelyne Béroard aux Folies-Bergère Concert 22 h 45 : Jazz à Vienne Concert "Kasav"	21 h 10 : Gainsbourg, toute une vie Documentaire 22 h 00 : La fabuleuse histoire du Jazz à Vienne Documentaire	21 h 10 : Louise Attaque aux Francofolies Concert 22 h 45 : Les estivales de Culturebox Concert	21 h 10 : Outre-mer street art Documentaire 22 h 45 : Le grand urbain Magazine
	21 h 00 : La guerre des polices Film policier 22 h 45 : C dans l'air Magazine 23 h 55 : Échappées belles	21 h 00 : Échappées belles Magazine "Maroc, de village en village" "Week-end à Rennes"	20 h 55 : Les 100 lieux qu'il faut voir Série documentaire "Au fil de la Charente, de la Haute-Vienne à l'île Madame"...	21 h 00 : Nus & culottés Série documentaire "Objectif Lot"..." 22 h 45 : C dans l'air Magazine 23 h 55 : Échappées belles	21 h 00 : Les routes de l'impossible Série documentaire "Sumatra, maudits trésors"..." 22 h 40 : C dans l'air Magazine	21 h 00 : J'irai dormir chez vous Série documentaire "Malte" "Malawi" 22 h 45 : C dans l'air	21 h 00 : Des trains pas comme les autres Série documentaire "Kenya, dans la vallée du Rift"..." 22 h 50 : C dans l'air
	21 h 10 : Cendrillon Conte 23 h 10 : Maison à vendre Magazine "Elisabeth/Brigitte"	21 h 10 : NCIS Série "Opération ciel noir" "Hologramme" "Le patriote" "Père et fils"...	21 h 10 : Capital Magazine 23 h 10 : Enquête exclusive Magazine	21 h 10 : Maison à vendre Divertissement	21 h 10 : Zone interdite Magazine "À vélo, en roulotte ou en péniche : le défi des vacances itinérantes en famille"	21 h 10 : Les traîtres Jeu 23 h 20 : Et si on se disait tout ? Divertissement	21 h 10 : Cauchemar en cuisine : que sont-ils devenus ? Divertissement 22 h 55 : Cauchemar en cuisine
	20 h 55 : À l'abordage Comédie 22 h 30 : Brian Wilson - Le génie empêché Documentaire	20 h 50 : Guédelon 2 : une aventure médiévale Documentaire 22 h 25 : Sissi, la douleur et la liberté Documentaire	21 h 00 : Les Blues Brothers Comédie musicale 23 h 05 : Beyoncé et Solange Knowles Documentaire	20 h 55 : Christine Drame 22 h 35 : La rumeur Drame 00 h 20 : Le royaume de Malika	20 h 55 : Histoire du trafic de drogue Série documentaire 23 h 35 : Drogue, armes, argent... Documentaire	20 h 55 : Maria's lovers Drame 22 h 40 : Premier de corvée Documentaire	20 h 55 : Raison et sentiments Série 23 h 35 : La bataille de la vallée du diable Western
	21 h 10 : Les 10 campings les plus incroyables de France Documentaire 23 h 00 : Camping des Flots Bleus...	21 h 10 : N'écoutez pas mesdames Théâtre 23 h 15 : Samedi reportage Magazine	21 h 10 : La zizanie Comédie 22 h 50 : Jeudi reportage Magazine	21 h 15 : Inspecteur Lewis Série "Blessure à vie" "Les lions de Némée"	21 h 10 : Ferdinand Film d'animation 23 h 10 : Disneyland Paris : dans les coulisses des plus grands shows ! Documentaire	21 h 10 : Inspecteur Barnaby Série "Le dernier capitaine" "Le village fantôme"	21 h 15 : SWAT Série "La mule" "Prime de risque" "Triple menace"
	21 h 05 : Enquête d'action Magazine "Cités sensibles, ivresse, bagarres : tolérance zéro à Fréjus"...	21 h 05 : La petite histoire de France Série	21 h 05 : Fatal Comédie 23 h 10 : Un prof pas comme les autres Comédie	21 h 05 : Astérix et la surprise de César Film d'animation 22 h 20 : Astérix chez les Bretons Film d'animation	21 h 05 : FBI Série "La loi du silence" "L'enlèvement" "Connais-toi toi-même" "Mariage modèle"...	21 h 05 : Johnny par Laetitia Documentaire 23 h 00 : Les 20 chansons de Johnny Hallyday préférées des Français	21 h 05 : Les 100 vidéos qui ont fait rire le monde entier Divertissement
	21 h 15 : I love America Comédie 23 h 15 : De l'autre côté du lit Comédie	20 h 55 : Columbo Série "Symphonie en noir" 22 h 25 : Mon cousin Comédie	21 h 10 : Agatha Raisin Série "Les cloches infernales" "Meurtre à la source" "Les randonneurs de Dembley"...	21 h 15 : Edge of tomorrow Film de science-fiction 23 h 20 : Mission : Impossible 2 Film d'action	21 h 15 : 90' enquêtes Magazine "Vacances à prix cassés : entre bons plans et arnaques"...	21 h 15 : Arsène Lupin Film d'aventures 23 h 35 : 90' enquêtes Magazine "Vols, agressions, trafics..."	21 h 15 : Une belle équipe Comédie 23 h 05 : Fantômes contre Scotland Yard Comédie
	21 h 05 : Vaincre l'obésité : le combat de leur vie Documentaire 23 h 05 : Incrovables mariages gitans Divertissement	21 h 05 : Chroniques criminelles Magazine "L'affaire Estelle Duran : la mort en héritage ?"...	21 h 05 : Chaos Thriller 23 h 05 : Edge of apocalypse Film de science-fiction	21 h 05 : Appels d'urgence Magazine "Accidents, incendies, secours d'urgence : les pompiers de Provence en alerte"...	20 h 55 : Eléonore Comédie 22 h 25 : Plan de table Comédie	20 h 40 : Arthur et les Minimoys Film d'aventures 22 h 25 : Pop redemption Comédie	21 h 05 : Baby boom Série documentaire "Marseille, mon amour" "Baby blues"
	21 h 10 : Sam Série "Il n'y a pas d'amour heureux" - "Choix cornéliens" - "Je serai, tu seras, elle sera"...	21 h 10 : The big bang theory Série "Le flirt de Leonard" "La sublimation barbare"...	21 h 10 : Quotidiens hors du commun Série documentaire "Dans les coulisses des parcs d'attractions"...	21 h 10 : Crimes "L'Auvergne en émoi" "Mystères en Lorraine"	21 h 10 : Marseille Comédie 23 h 15 : Les Rois Mages Comédie	21 h 10 : Alerte cobra Série "L'envol" "Fausse identité" "Un long chemin" "Une douleur silencieuse"...	21 h 10 : Jenifer : face à ma vie Documentaire 23 h 05 : Mylène Farmer, secrets d'une icône Documentaire
	21 h 20 : Meghan et Harry : panique à Buckingham Documentaire 22 h 45 : William et Harry : de l'amour à la haine Documentaire	21 h 10 : Enquêtes paranormales Magazine	21 h 10 : Chicago fire Série "Ultimatum" "Entre deux feux" "Petits arrangements avec la vérité"...	21 h 10 : 40 ans de chansons françaises Divertissement	21 h 10 : Le meilleur forgeron Divertissement "Khopesh" - "Le kukri" "Le sabre darb sri gun chai"...	21 h 10 : Le grand bâtisseur Divertissement "Spécial Pâques" "Noël"	21 h 10 : Au cœur de l'enquête Magazine "Rixe, vol, délit de fuite : 100 jours avec la police de Fréjus"...
	21 h 00 : Lucky Luke : les Dalton en cavale Dessin animé 22 h 25 : Lucky Luke : la ballade des Dalton Téléfilm d'animation	21 h 05 : Total Wipeout made in USA Jeu "Tout dans la tête" "Lancez les paris !"...	21 h 05 : E=M6 family Magazine "La science du chaud et du froid à la maison !"	21 h 05 : Lego masters USA : les rois de la brique Divertissement "Il était une fois..." "Superhéros vs supervillains..."	21 h 05 : Jurassic world : la colo du Crétacé Dessin animé "C'est qui, le patron ?" "Réunion de famille" "L'ultime test"...	21 h 05 : Les aventures de Tintin Série "Objectif Lune" (1 et 2/2) "On a marché sur la Lune" (1 et 2/2) ...	21 h 05 : Top chef world all stars Divertissement 22 h 10 : Top chef : la dernière chance Divertissement
	20 h 55 : Bienvenue chez les Rozes Comédie satirique 22 h 25 : King Guillaume Comédie	21 h 00 : Joséphine, ange gardien Série "1998-2018, Retour vers le futur" "Enfin des vacances !"...	21 h 00 : Angélique Film d'aventures 23 h 10 : Les experts : Miami Série "Frères d'armes" "Cible coupable"...	20 h 40 : Les tribulations d'une caissière Comédie 22 h 25 : 15 ans et demi Comédie	21 h 00 : Section de recherches Série "Traquée" "Amour de jeunesse" "Mauvaise fréquentation"...	21 h 00 : Balthazar Série "Sang froid" "Mauvaise rencontre" "Les disparues"...	20 h 50 : Le chantage Thriller 22 h 25 : Bienvenue chez les Rozes Comédie
	21 h 05 : Châteaux XXL : le défi d'une vie Divertissement	21 h 05 : Jeanne Poisson, marquise de Pompadour Téléfilm historique 23 h 00 : Héritages Magazine	21 h 05 : Candice Renoir Série "La vérité sort de la bouche des enfants"...	21 h 05 : Meurtres à Nordholm Série 22 h 50 : The closer : L.A. enquêtes prioritaires	21 h 05 : Héritages Magazine "Alerte à l'héritage" "L'héritier déshérité" "Un héritage meurtrier"...	21 h 05 : Où es-tu maintenant ? Téléfilm policier 23 h 05 : Crimes Magazine	21 h 05 : Premiers crus Drame 23 h 00 : Mauvaise foi Comédie dramatique

LOISIRS

MOTS FLÉCHÉS

FAIT SE- CONDAIRE HABILITÉ NOTOIRE	VOILIER BANDAGES	VIDER ROUE À GORGE	BÉTA DÉSIGNA- TION ANONYME	SE CHARGE	ATTRIBUE VASTE ÉTENDUE
SITUÉ EN DEDANS INTERVE- NAIT				ARIDE ARDOISE	
SIFFLE VILLE DU MAROC		BÂTON EN CROSSE ANCIENNE VIOLE	CORIACE RÉSULTAT		TRAVERSE LA SILESIE
	MET BAS SANS ENJEU			TRAVESTI MÂLE	
CONFIGU- RATION	LOOK ABJURA		CURRI- CULUM PONCTUEL- LEMENT	CUBE	
			GUINDÉ		DÉCOU- VERTES
CRÈME CITÉ CHÈRE À MATISSE				NATIONALE CAPITALE DU BEARN	
			BANDE PROMO PRÉPO- SITION		SENTIER DE RANDO
RÉFUTA CINÉASTES		DÉPLOIE- MENT			

MAÎTRE MOT

Découvrez un mot de 5 lettres à l'aide des mots de la grille. Le chiffre placé à côté des mots indique le nombre de lettres qui occupent la même place dans le maître mot à trouver.

P	Y	R	E	X	2
S	U	I	T	E	0
T	I	R	E	T	2
A	N	T	A	N	2
C	Y	C	L	E	1
T	A	N	I	N	2
A	V	R	I	L	1

■ ■ ■ ■ ■

MOTS COUPÉS

Les quatorze mots de la liste ci-dessous ont été découpés en trois morceaux et sont cachés dans cette grille. Une fois tous les mots trouvés, il vous restera un quinzième mot à découvrir.

- | | |
|-------------|--------------|
| 1 ANÉVRISME | 8 MILITANCE |
| 2 CRAINTIVE | 9 MORALISTE |
| 3 DÉCEVANTE | 10 PARDONNER |
| 4 DÉTERMINÉ | 11 PRÉALPINE |
| 5 DISJOINTE | 12 SAUCISSON |
| 6 HARMONICA | 13 TRAVERSER |
| 7 INVENTIVE | 14 TRAVERSIN |

MOTS CROISÉS

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									

Horizontalement

I. Spécialité belge. **II.** Fit suer. Mouvements de foules. **III.** Matière de défense. Étalons de marque. **IV.** Bière blonde. Reparties spirituelles. **V.** Danse américaine. Parfois pronom. **VI.** Pièce. Thallium. **VII.** Arbre d'ornement. Sujet de tirade. Tour de taille. **VIII.** Coup du sort. Rond de jambe. **IX.** Roi africain. Aconit de montagne. **X.** Échappatoires pour coups fourrés. Affaire de mœurs.

Verticalement

A. Crapule sans scrupules. **B.** Lit de montagne. Sur l'Ariège. **C.** Mets à l'abri. La grande illusion. **D.** Compartiment creux. Tiré d'affaires. **E.** Procéder par extinction. **F.** Allée arborée. Faubourg misérable. **G.** Sur la Bresle. Ville du Vaucluse. Type de formation. **H.** Région de Bretagne. Bar de pêcheur. **I.** Marais du Péloponnèse. Après coup. **J.** Capitaux.

MOT MYSTÈRE

ERETE IPEFFOTE E
 ESKCDGKATANUNI
 SLURNEROLIDIMN
 NOEBSAGALAMEUG
 EVTAUSDAMEGLRU
 PEXDERANGESFEE
 LNEOLOUUEEENTU
 AETMOJPNMPROSL
 TTNICASSNOERFE
 ENOSAMIDONNDES
 SACMMILONGANNB
 PSEEEPIREDETI
 SUCCESIASSETOE
 MAZOUTIREUSENN

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le MOT MYSTÈRE dont voici la définition : « TRÈS RECHERCHÉ »

Le mot à trouver est :

- | | | |
|----------|-------------------|-----------|
| AMIDON | INDÉPEN-
DANCE | SAUMON |
| COLÉUS | LESBIEN | SÉRÉNADES |
| CONTEXTE | MAJORS | SLOVÈNE |
| DÉGAGÉ | MALAGA | SUCCÈS |
| DOMISME | MAZOUT | TENDRON |
| ÉGÉENS | MILONGA | TIREUSE |
| ÉMARGÉ | MURETS | URUBUS |
| EMPIRE | NÉROLI | USANTE |
| ESSAIS | NUNATAK | VERDI |
| ÉTOFFE | PENSÉE | |
| FENTON | PIÈTER | |
| FRÉONS | PLATES | |
| GÉMINÉ | RONFLÉ | |
| GUEULES | | |

SER	PRÉ	HAR	SME	CIS
EVA	STE	ALI	CRA	ICA
INE	VER	TRA	MIL	ERM
INV	JOI	MON	IVE	VRI
ENT	DON	SIN	MOR	DÉC
DÉT	ITR	INT	INÉ	SAU
MON	NTE	NTE	PAR	VER
SON	ANÉ	IVE	ALP	NER
ITA	DIS	NCE	TRA	ICE

Le mot découvert est :

QUIZ

- Quel est le premier long métrage réalisé par Luc Besson ?
 A. Subway
 B. Le Grand Bleu
 C. Le Dernier Combat
 D. Atlantis
- Lequel de ces acteurs n'a pas incarné le légendaire Eugène-François Vidocq au cinéma ?
 A. Vincent Cassel
 B. Gérard Depardieu
 C. George Sanders
 D. Lino Ventura
- De 1984 à 2003, lequel de ces acteurs interprète Freddy Krueger, le célèbre croque-mitaine aux griffes d'acier ?
 A. Robert Englund
 B. Doug Bradley
 C. Joe Spinell
 D. Tim Curry
- Dans lequel de ces films n'est pas apparu Donald Trump ?
 A. Maman, j'ai encore raté l'avion
 B. Studio 54
 C. Célébrité
 D. Fahrenheit 9/11

SOLUTIONS DU JOUR

1. Réponse - C. Réalisé en 1983, ce film d'adaptation émérite au casting Pierre Jolivet, Jean Bouise, Fritz Feppey et Jean Reno, il raconte la survie d'un homme dans un monde dévasté par une apocalypse nucléaire. **2. Réponse - D.** Sous l'ère napoléonienne, Vidocq est un ancien bagnard devenu chef de la brigade de sûreté de la préfecture de police de Paris. George Sanders l'a interprété dans Scandale à Paris (1946), Gérard Depardieu dans Vidocq (2001) et Vincent Cassel dans L'empereur de Paris (2018). **3. Réponse - A.** L'acteur incarne pour la première fois ce personnage dans Les Griffes de la nuit (1984) de Wes Craven, puis dans les huit autres films de la saga. Jackie Earle Haley reprend le rôle dans le remake Freddy : Les Griffes de la nuit en 2010. **4. Réponse - D.** Si l'ancien président américain n'apparaît pas dans ce documentaire de Michael Moore à charge contre George W. Bush, en revanche, il fait l'objet du documentaire Fahrenheit 11/9 signé par le même réalisateur et sorti en 2018 en e-cinéma.

MOTS COUPÉS : MONTRICE
 PYREX 2
 SUITE 0
 TIRET 2
 ANTAN 2
 CYCLE 1
 TANIN 2
 AVRIL 1

MOT MYSTÈRE : KIDNAPPÉ

7 erreurs

7 - Le cordon du rideau
 6 - Le nœud papillon
 5 - La crête du perroquet
 4 - L'étoile de la table
 3 - Le collier de la spectatrice
 2 - L'oreille du lapin
 1 - Le pied du miro

MOYEN

6	7	8	1	4	5	
	2	9	5	3		
3	5		6	8	1	
		6	4			
	2	1	5	6		
		2	9			
1	9		7		8	
	8	5	6	1		
7	4	1	8	9	3	6

SUPÉRIEUR

9					4		
	7			4	6		
		3	6	9	5	7	
		9	3	6	2	4	
		7	4		9	2	1
		4	8	1	7	3	
		5	9	7	1	8	
	9						4
8		5					1

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

7 ERREURS



HORIZONTALLEMENT : 1. FRIGADELLE. 2. RASA. 3. RUFES. 4. IV. 5. PLS. 6. VANNE. 7. ONE-STEP. 8. EN. 9. V. 10. S. 11. T. 12. VII. 13. I. 14. NEZ. 15. OBI. 16. L. 17. ROTULE. 18. IX. 19. LION. 20. NAPEL. 21. X. 22. EXCUSES. 23. US.

VERTICALEMENT : A. RIPPONILLE. B. RAVIN. C. FOIX. D. CAISSON. E. TUER. F. DREVE. G. ZONE. H. EU. I. APT. J. TAS. K. LÉON. L. LUP. M. LERNE. N. BLEU. O. ESSENTIELS.

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE MODIFICATION

E.G.NY
société par actions simplifiée
au capital de 48 000 euros
Siège social : YDES (15210)
4-6 Avenue Roger Besse
533 093 761 RCS AURILLAC

Le 04.07.2023 les associés ont décidé, avec effet le même jour de transférer le siège social à AYDAT (63970) 33 Route de la Tour d'Auvergne.
Radiation RCS AURILLAC

AVIS DE MODIFICATION

E.G.NY IMMO
société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : YDES (15210)
4-6 Avenue Roger Besse
833 404 668 RCS AURILLAC

Le 04.07.2023 les associés ont décidé, avec effet le même jour de transférer le siège social à AYDAT (63970) 33 Route de la Tour d'Auvergne.
Radiation RCS AURILLAC

GAEC
GAEC VALADIER
Capital 282 000 €
Le Beauchatel 15110 SAINT URClZE
532 117 801 RCS AURILLAC

Par AGE du 30/06/2023 : suite à sortie d'associé et démission des fonctions de gérance de M. VALADIER Gilbert à compter du 01/07/2023 : réduction de capital porté à 127 300€ ; adoption de la forme sociétaire Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée ; dénomination : EARL VALADIER ; M. Fabien VALADIER demeurant Le Beauchatel 15110 SAINT URClZE reste associé unique, et seul gérant.
Inscription modificative RCS Aurillac.
Le gérant

LE PRIMEUR D'AURILLAC
Société en nom collectif
au capital social de 8.000 euros
Siège social : 25 Allée Georges Pompidou
15000 AURILLAC
829.012.947 RCS AURILLAC

Par assemblée générale mixte en date du 26 juin 2020, les associés de la SNC LE PRIMEUR D'AURILLAC ont décidé à l'unanimité de révoquer M.Serge DIGONNET de ses fonctions de co-gérants avec effet à compter du 30 juin 2020.
Pour avis, La gérance.

LE FROMAGER D'AURILLAC
Société en nom collectif
au capital social de 8.000 euros
Siège social : 25 Allée Georges Pompidou
15000 AURILLAC
829 008 168 RCS AURILLAC

Par assemblée générale mixte en date du 28 juin 2020, les associés de la SNC LE FROMAGER D'AURILLAC ont décidé à l'unanimité de révoquer M.Serge DIGONNET de ses fonctions de co-gérants avec effet à compter du 28 juin 2020.
Pour avis, La gérance.

L'union du Cantal est habilitée à publier les annonces judiciaires et légales.

Par arrêté ministériel du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère dans le Cantal est fixé à 0,183 euro HT.

PETITES ANNONCES

■ EMPLOI ■ IMMOBILIER ■ MATÉRIEL ■ ANIMAUX ■ DIVERS

MATÉRIEL

Divers matériel

15 - AV fourche à fumier ARR modèle croco + vis à grain + vibroculteur 3m. Tel. 04 71 20 16 46.

15 - AV rotative Kuhn, piroquette Far, andaineur JF, roundballer Deutzfarh, enrubanneuse trainée, plateau fourrage, silo ext. Tel. 06 81 10 22 21.

15 - AV enrubanneuse Kverneland, étant neuf, très peu servie, affaire exceptionnelle. Tel. 07 85 13 82 92.

15 - AV cause cessation presse haute densité Riviere 80x80, en the. Tel. 06 81 62 56 51.

15 - V vis à grain Charriot diamètre 160, benne 11T, bétailière 4-5 bêtes, rouleau Heva 630, pince Calvet pour mailleux, piroquette Class 4 et 6 toupies. Tel. 06 40 24 33 18.

63 - V râteau Remy 4 soleils + peigne pour tracteur Deutz avec 2 lames. En TBE. Le tout 480€ à débattre. Tel. 06 44 75 60 87.

ANIMAUX

Bovins

V 7génisses aubrac vélage vers le 20 aout Tel. 06 10 98 20 03.

19 - AV race limousine tau-reau, 20m, facilité de vélage, TGS, livraison poss. Tel. 06 73 72 83 37.

Chien

V 8 chiots Patou des Pyrénées disp 17/07/2023 parents travaillant sur troupeau ovin n°250268730045533 siret 492211883. Tel. 06 30 83 39 20.

DIVERS

15 - Achète meubles anciens, violons, tableaux, peintures, miroirs, montres et pendules de cheminée. Tel. 06 17 99 08 90.

Fendage de bois à domicile
Débitage en bûche
Possibilité gros diamètre !
Débit de chantier important
Siret : 32851080500026
Denys Mézard
Tél : 06 72 70 34 91

EMPLOI

Offres

Exploitation polyculture élevage bovin ovin **cherche** salarié temps complet ou saisonnier Lédergues. Tel. 06 75 68 87 59.

15 - Cherche employé(e) service ménage pour hôtel-restaurant à Saint-Georges. Tel. 04 71 60 15 84.

FOURRAGES ALIMENT BÉTAIL

19 - Foin balles rondes, récolte 2023, livraison par 7 à 8 T. Tel. 06 73 72 83 37.

REUSSIR
L'union
JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE du Cantal

C'est aussi un SERVICE
DE COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE
pour vos **BROCHURES, DÉPLIANTS, AFFICHES, CATALOGUES...**
N'hésitez pas à nous contacter au **04 71 45 56 46**

FÉDÉRATION NATIONALE BOVINE

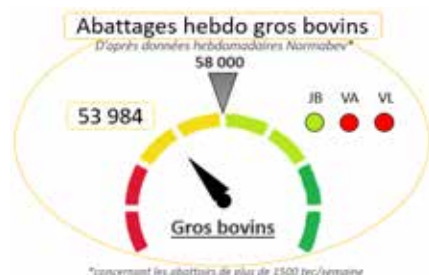
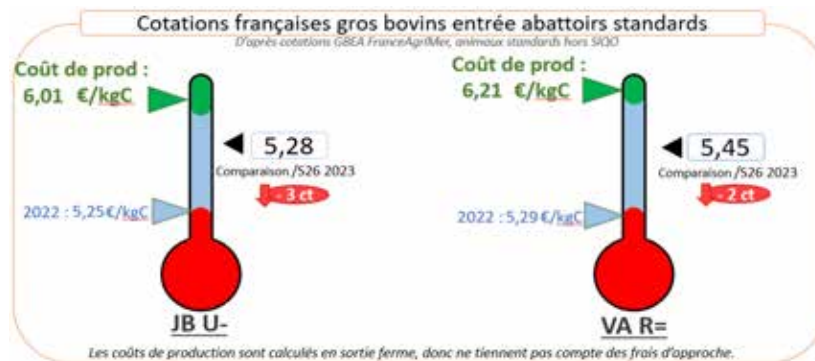
MAJ 12/07/2023



Indicateurs de marché viande bovine

2023 - Semaine 27

Références	Abattages France		Exports vif (têtes dont veaux)		Effectifs et sorties		Cotations françaises			Cotations Italie	
	Total Gros bovins (têtes)	Italie	Espagne	Ecoulement JB viande : sorties ralenties	Abattage hebdo = 12500 têtes	Vache V R= (€/kgC)	JB U- (€/kgC)	Maigre Ch U 400 kg (€/kgV)	JB U Modène (€/kgC)	Evol 2023/2022	
	58000	19000	9300			6.21	6.01	4.11			
		(% /sem.2022)	(% /sem. 2021)								
S23	57 300	17 307 -1%	7 599 +10%	2 600	0 sem.	5.47	5.37	3.63	5.95	+6%	
S24	57 076	18 047 -3%	8 241 +14%	2 300	0 sem.	5.48	5.37	3.63	5.95	+6%	
S25	55 956	16 407 -5%	7 636 +7%	2 500	0 sem.	5.47	5.34	3.60	5.90	+5%	
S26	56 162	15 885 -13%	7 571 +5%	3 400	0 sem.	5.47	5.31	3.60	5.86	+5%	
S27	53 984	16 452 -4%	7 485 +7%	nc	nc	5.45	5.28	3.60	5.83	+4%	



* Sources : Normabev, DGAL-TRACE, GEB-Idele d'après INSEE et BDN et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

22 JUILLET
▼
12 AOÛT
2023

FESTIVAL RÉGION DES LUMIÈRES
La Région Auvergne-Rhône-Alpes

BASILIQUE NOTRE-DAME DES MIRACLES
MAURIAC

SPECTACLE SON ET LUMIÈRE GRATUIT TOUS LES SOIRS
DE LA TOMBÉE DE LA NUIT À MINUIT

Infos sur : auvergnerrhonealpes.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Vous souhaitez recevoir L'union du Cantal chez vous ? Choisissez l'abonnement !



BULLETIN D'ABONNEMENT

1 / JE CHOISIS MA FORMULE : (Cochez la formule choisie)

L'OFFRE LIBERTÉ
Abonnement à durée libre (remplir le mandat SEPA joint)
 14 € par mois NOUVEAUTÉ

LA CLASSIQUE
L'union du Cantal (version papier + numérique (offerte))
 1 an - 154 € TTC

LA MÉDIUM
L'union du Cantal (version papier + numérique (offerte))
 6 mois - 82 € TTC

L'INTÉGRALE
L'union du Cantal + 1 revue Réussir (version papier + numérique (offerte))
 1 an - 209 € TTC

Cochez ci-dessous la revue Réussir de votre choix

<input type="checkbox"/> Bovins Viande	<input type="checkbox"/> La chèvre
<input type="checkbox"/> Lait	<input type="checkbox"/> Pâtre
<input type="checkbox"/> Porcs	<input type="checkbox"/> Grandes Cultures
<input type="checkbox"/> Volailles	<input type="checkbox"/> Fruits et Légumes

LA CONNECTÉE
L'union du Cantal (version numérique seule)
 1 an - 99 € TTC

2 / MES INFORMATIONS

Nom : Prénom :
 Adresse complète :
 Code postal :
 Commune :
 Tél portable :
 Profession :
 Mail :

3 / JE JOINS LA SOMME DE : €

- Par chèque à l'ordre de L'union du Cantal
- Par carte bancaire au 04 71 45 56 40
- Par mandat SEPA joint (Uniquement pour l'offre liberté)

Fait le :
Signature :

A renvoyer à L'union du Cantal - BP 339 - 15003 Aurillac cedex avec votre règlement ou contacter le 04 71 45 56 40 pour une souscription en direct et un paiement par CB.

